



BUDGET 2019

Partie 1 : Données chiffrées

Budget 2019 - Résultats généraux	Page	1
----------------------------------	------	---

Budget de fonctionnement 2019

Récapitulatif par fonction	Pages	2 - 3
Détails des comptes	Pages	4 - 25
Charges et produits par nature	Pages	26 - 29

Budget des investissements 2019

Récapitulatif	Page	31
Comptes des investissements, détails	Pages	32 - 43

Partie 2 : Messages et commentaires au budget

Message 10-18 du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2019	Pages	45 - 50
---	-------	---------

Commentaires sur les principaux écarts budgétaires	Pages	51 - 70
--	-------	---------

Messages d'investissements 2019 du Conseil communal au Conseil général	Pages	71 - 106
--	-------	----------

Informations

Les budgets présentés en détail dans les pages qui suivent ont parfois nécessité des commentaires, soit pour préciser les raisons des écarts au budget de l'exercice 2018 ou aux comptes de l'année 2017, soit pour transmettre des informations supplémentaires sur différentes rubriques.

Le signet ⓘ, positionné entre un n° de compte et sa désignation, signifie qu'une explication est transmise dans la partie "Commentaires sur les écarts budgétaires" qui suit les données chiffrées.

Budget 2019 - Résultats généraux

Compte de fonctionnement

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2017
Charges			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	34'588'725	34'543'480	32'211'633.05
→ Amortissements obligatoires	2'078'500	1'706'380	1'231'791.85
→ Amortissements supplémentaires	-	-	-
→ Réserves obligatoires, attributions	520'570	613'085	683'094.23
→ Réserves autres, attributions	42'000	35'000	1'245'108.65
● Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26
Total charges	41'649'025	40'884'185	38'892'954.04
Produits			
Avant réserves et imputations internes	35'842'805	35'453'460	35'361'208.00
→ Réserves obligatoires, prélèvements	-	-	-
→ Réserves autres, prélèvements	14'350	15'750	4'037.31
● Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26
Total produits	40'276'385	39'455'450	38'886'571.57
Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)	-1'372'640	-1'428'735	- 6'382.47

Compte des investissements

	Budget 2019	Budget 2018	Comptes 2017
Dépenses	19'175'903	13'817'877	3'961'626.35
dont :			
<i>Messages déjà votés, reports</i>	<i>11'176'203</i>		
Messages 2019 à approuver	7'999'700		
Recettes	2'986'000	3'405'000	354'767.85
Excédent de dépenses (investissements nets)	16'189'903	10'412'877	3'606'858.50

Compte de fonctionnement

Récapitulatif

	Budget	< Ecart >		Budget	Comptes
	2019	Fr.	%	2018	2017
0 ADMINISTRATION					
Charges	9'376'635	336'200	3.7%	9'040'435	8'756'936.46
Produits	2'282'680	128'225	6.0%	2'154'455	2'204'840.95
Solde	-7'093'955	-207'975		-6'885'980	-6'552'095.51
1 ORDRE PUBLIC					
Charges	814'375	76'985	10.4%	737'390	687'185.87
Produits	434'715	41'505	10.6%	393'210	475'429.57
Solde	-379'660	-35'480		-344'180	-211'756.30
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
Charges	10'430'195	26'280	0.3%	10'403'915	9'735'675.85
Produits	712'000	123'000	20.9%	589'000	583'233.45
Solde	-9'718'195	96'720		-9'814'915	-9'152'442.40
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
Charges	997'600	-9'540	-0.9%	1'007'140	976'998.53
Produits	119'700	-9'915	-7.6%	129'615	135'584.90
Solde	-877'900	-375		-877'525	-841'413.63
4 SANTE					
Charges	3'019'500	149'955	5.2%	2'869'545	2'688'077.90
Produits	34'000	-3'650	-9.7%	37'650	30'240.05
Solde	-2'985'500	-153'605		-2'831'895	-2'657'837.85
5 AFFAIRES SOCIALES					
Charges	7'219'985	-403'310	-5.3%	7'623'295	6'575'808.06
Produits	2'656'900	55'000	2.1%	2'601'900	2'500'065.55
Solde	-4'563'085	458'310		-5'021'395	-4'075'742.51
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS					
Charges	2'688'070	181'630	7.2%	2'506'440	2'326'749.06
Produits	224'700	3'950	1.8%	220'750	217'827.46
Solde	-2'463'370	-177'680		-2'285'690	-2'108'921.60
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.					
Charges	3'370'355	77'890	2.4%	3'292'465	3'188'116.73
Produits	2'940'575	29'185	1.0%	2'911'390	2'946'243.91
Solde	-429'780	-48'705		-381'075	-241'872.82
8 ECONOMIE					
Charges	154'595	-6'925	-4.3%	161'520	151'554.30
Produits	-	-13'860	-100.0%	13'860	60.00
Solde	-154'595	-6'935		-147'660	-151'494.30
9 FINANCES ET IMPOTS					
Compte de résultat					
Charges	3'577'715	335'675	10.4%	3'242'040	3'805'851.28
Produits	30'871'115	467'495	1.5%	30'403'620	29'793'045.73
Solde	27'293'400	131'820		27'161'580	25'987'194.45
TOTAUX					
Charges	41'649'025	764'840	1.9%	40'884'185	38'892'954.04
Produits	40'276'385	820'935	2.1%	39'455'450	38'886'571.57
Résultat	-1'372'640	56'095		-1'428'735	-6'382.47

Compte de fonctionnement hors imputations internes

		Budget	Ecart		Budget	Comptes
		2019	Fr.	%	2018	2017
0 ADMINISTRATION						
Compte de résultat	Charges	9'229'865	233'605	2.6%	8'996'260	8'706'236.46
	Produits	579'720	70'890	13.9%	508'830	590'960.65
	Solde	-8'650'145	-162'715		-8'487'430	-8'115'276
1 ORDRE PUBLIC						
Compte de résultat	Charges	703'025	89'850	14.7%	613'175	562'862.87
	Produits	434'715	41'505	10.6%	393'210	475'429.57
	Solde	-268'310	-48'345		-219'965	-87'433
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
Compte de résultat	Charges	9'159'975	55'505	0.6%	9'104'470	8'822'117.85
	Produits	712'000	123'000	20.9%	589'000	583'233.45
	Solde	-8'447'975	67'495		-8'515'470	-8'238'884
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS						
Compte de résultat	Charges	962'810	-10'255	-1.1%	973'065	939'426.13
	Produits	119'700	-9'915	-7.6%	129'615	135'584.90
	Solde	-843'110	340		-843'450	-803'841
4 SANTE						
Compte de résultat	Charges	3'019'500	149'955	5.2%	2'869'545	2'688'077.90
	Produits	34'000	-3'650	-9.7%	37'650	30'240.05
	Solde	-2'985'500	-153'605		-2'831'895	-2'657'838
5 AFFAIRES SOCIALES						
Compte de résultat	Charges	6'255'960	-396'230	-6.0%	6'652'190	5'650'066.16
	Produits	2'656'900	55'000	2.1%	2'601'900	2'500'065.55
	Solde	-3'599'060	451'230		-4'050'290	-3'150'001
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS						
Compte de résultat	Charges	1'970'775	5'535	0.3%	1'965'240	1'846'756.41
	Produits	210'350	5'350	2.6%	205'000	213'790.15
	Solde	-1'760'425	-185		-1'760'240	-1'632'966
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.						
Compte de résultat	Charges	2'339'935	-119'625	-4.9%	2'459'560	2'347'813.73
	Produits	2'940'575	29'185	1.0%	2'911'390	2'946'243.91
	Solde	600'640	148'810		451'830	598'430
8 ECONOMIE						
Compte de résultat	Charges	135'165	-6'495	-4.6%	141'660	130'802.30
	Produits	-	-13'860	-100.0%	13'860	60.00
	Solde	-135'165	-7'365		-127'800	-130'742
9 FINANCES ET IMPOTS						
Compte de résultat	Charges	3'452'785	330'005	10.6%	3'122'780	3'677'467.97
	Produits	28'169'195	90'440	0.3%	28'078'755	27'889'637.08
	Solde	24'716'410	-239'565		24'955'975	24'212'169
TOTAUX	Charges	37'229'795	331'850	0.9%	36'897'945	35'371'627.78
	Produits	35'857'155	387'945	1.1%	35'469'210	35'365'245.31
	Résultat	-1'372'640	56'095		-1'428'735	-6'382.47

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
0	ADMINISTRATION				
	Compte de résultat	Charges	9'376'635	9'040'435	8'756'936.46
		Produits	2'282'680	2'154'455	2'204'840.95
		Solde	-7'093'955	-6'885'980	-6'552'095.51
01	CONSEIL GENERAL, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS				
	Compte de résultat	Charges	377'610	387'570	377'894.60
		Produits	-	-	-
		Solde	-377'610	-387'570	-377'894.60
010	CONSEIL GENERAL (LEGISLATIF)				
	Compte de résultat	Charges	40'700	42'580	38'493.85
		Produits	-	-	-
		Solde	-40'700	-42'580	-38'493.85
010.300.00	Indemnité présidentielle	500	-	500	500.00
010.300.01	Jetons et frais du Conseil général	14'000	-	15'000	13'320.00
010.300.02	Jetons et frais du bureau du Conseil général	3'000	-	2'880	3'330.00
010.300.03	Jetons et frais de la commission financière	5'000	-	6'000	4'740.00
010.317.00	Frais liés aux séances	2'000	-	2'000	403.85
010.318.00	Révision des comptes	16'200	-	16'200	16'200.00
011	CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)				
	Compte de résultat	Charges	336'910	344'990	339'400.75
		Produits	-	-	-
		Solde	-336'910	-344'990	-339'400.75
011.300.00	Traitements et jetons du conseil communal	115'000	-	115'000	116'570.00
011.300.01	Frais de vacation du conseil communal	80'000	-	80'000	81'140.00
011.301.00	Traitements bruts du conseil communal (prof.)	101'010	-	101'010	101'010.00
011.303.00	Cotisations sociales du conseil communal (prof.)	6'500	-	7'385	9'111.65
011.304.00	Cotisations caisse de prévoyance conseil communal (prof.)	8'500	-	9'725	9'724.80
011.305.00	Cotisations assurances accidents conseil communal (prof.)	500	-	1'490	502.40
011.305.01	Cotisations APG maladie conseil communal (prof.)	400	-	380	414.10
011.309.00	Cadeaux et dons	7'000	-	7'000	3'395.40
011.317.01	Frais de représentation et de réceptions	18'000	-	23'000	17'532.40
02	ADMINISTRATION GENERALE				
	Compte de résultat	Charges	8'999'025	8'652'865	8'379'041.86
		Produits	2'282'680	2'154'455	2'204'840.95
		Solde	-6'716'345	-6'498'410	-6'174'200.91
020	PERSONNEL COMMUNAL				
	Compte de résultat	Charges	8'291'300	8'072'575	7'802'434.14
		Produits	2'214'680	2'092'955	2'142'417.35
		Solde	-6'076'620	-5'979'620	-5'660'016.79
020.300.00	Jetons et frais de la commission des R.H.	3'000	-	3'000	7'380.00
020.301.00	① Traitements du personnel permanent	6'476'620	-	6'206'181	6'185'904.30
020.301.01	① Traitements du personnel auxiliaire et temporaire	588'360	-	656'110	422'006.10
020.301.12	Allocations famille personnel permanent	43'120	-	41'205	40'149.10
020.303.00	① Cotisations AVS-AI-APG	375'000	-	366'461	360'576.70
020.303.01	① Cotisations AC	77'800	-	75'489	73'983.25
020.303.02	① Contributions allocations familiales légales	182'300	-	177'051	172'908.15
020.304.00	Cotisations caisse de prévoyance	390'500	-	391'615	397'567.55
020.305.00	Cotisations assurance accidents	66'300	-	72'814	80'754.95
020.305.01	Cotisations APG maladie	28'300	-	27'649	26'152.20

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
020.307.00	Prestations complémentaires de prévoyance	-	-	-	1'790.00
020.309.00	① Frais de formation du personnel	50'000	-	45'000	26'016.35
020.317.00	Frais de déplacement du personnel	10'000	-	10'000	7'245.49
020.436.00	Retenues AVS-AI-APG	-	-	-	966.65
020.436.02	Retenues AC	-	-	-	767.30
020.436.06	① Indemnités assurances accidents	-	20'000	15'000	19'358.25
020.436.07	① Indemnités assurances maladies	-	40'000	30'000	50'853.45
020.436.08	① Indemnités APG	-	10'000	15'000	15'342.10
020.436.10	Remboursements de salaires par des tiers	-	372'720	313'500	376'620.65
020.436.11	Remboursements de charges sociales par des tiers	-	69'000	73'830	64'628.65
020.490.10	Imputation des salaires	-	1'428'530	1'376'335	1'375'284.80
020.490.11	Imputation des charges sociales	-	235'370	236'080	216'843.70
020.490.13	Imputation des frais de formation	-	39'060	33'210	21'751.80
021	① VOTATIONS ET ELECTIONS				
	Compte de résultat	Charges	44'500	35'500	34'727.75
		Produits	-	-	-
		Solde	-44'500	-35'500	-34'727.75
021.300.00	① Rémunération des scrutateurs	11'500	-	8'000	5'758.00
021.310.00	① Imprimés et matériel	15'000	-	12'000	15'805.80
021.317.00	① Frais en faveur des scrutateurs	1'000	-	500	512.10
021.318.00	① Frais de port	17'000	-	15'000	12'651.85
022	INFORMATION				
	Compte de résultat	Charges	57'800	56'000	72'011.45
		Produits	28'000	25'000	28'435.00
		Solde	-29'800	-31'000	-43'576.45
022.300.00	Jetons et frais de la commission de l'information	500	-	500	290.00
022.310.00	Frais d'impression	38'000	-	40'000	37'572.00
022.310.01	① Site internet	13'000	-	8'000	27'720.70
022.318.00	Honoraires de traduction	2'500	-	2'500	2'662.50
022.318.01	Frais de distribution	3'800	-	5'000	3'766.25
022.435.00	Annonces publicitaires	-	28'000	25'000	28'435.00
023	ADMINISTRATION GENERALE				
	Compte de résultat	Charges	605'425	488'790	469'868.52
		Produits	40'000	36'500	33'988.60
		Solde	-565'425	-452'290	-435'879.92
023.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	55'000	-	55'000	66'458.28
023.310.01	Frais de publications et d'annonces	6'500	-	6'500	11'230.22
023.311.00	Achat mobilier et matériel de bureau	10'000	-	15'000	2'298.55
023.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	3'000	-	3'000	1'857.40
023.316.00	① Frais d'ordinateur	180'000	-	173'000	180'622.69
023.318.00	Assurances (RC, cautionnement, mat. électronique)	9'500	-	9'500	9'512.40
023.318.01	Frais de port	32'000	-	35'000	32'856.60
023.318.02	Frais de téléphone	19'000	-	19'000	17'573.23
023.318.03	Emoluments de chancellerie	1'000	-	1'000	318.00
023.318.07	Frais d'établissement de documents d'identité	8'000	-	10'000	8'058.20
023.319.00	Cotisations (participation à des associations)	16'000	-	16'000	20'583.70
023.352.00	① Participation à l'Agglo - Administration générale	118'655	-	101'615	67'799.25
023.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'020	-	6'175	5'700.00
023.390.05	Imputation des amortissements	141'750	-	38'000	45'000.00
023.431.00	Emoluments du contrôle des habitants	-	20'000	20'000	19'088.00
023.431.02	Emoluments administratifs divers	-	-	-	169.00
023.431.03	Produits d'établissement de documents d'identité	-	10'000	12'000	9'325.00

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2019****2018****2017****Charges Produits**

023.460.00	Redistribution de la taxe CO2	-	10'000	4'500	5'406.60
------------	-------------------------------	---	--------	-------	----------

1 ORDRE PUBLIC

Compte de résultat	Charges	814'375		737'390	687'185.87
	Produits		434'715	393'210	475'429.57
	Solde	-379'660		-344'180	-211'756.30

10 PROTECTION JURIDIQUE

Compte de résultat	Charges	10'000		16'000	11'021.10
	Produits		15'000	13'000	23'830.00
	Solde	5'000		-3'000	12'808.90

10.300.00	Jetons et frais de la commission des naturalisations	4'000	-	4'000	6'420.00
10.318.00	Consultations juridiques, avis de droit	6'000	-	12'000	4'601.10
10.431.00	Emoluments de naturalisations	-	15'000	13'000	23'830.00

11 POLICE

Compte de résultat	Charges	17'670		27'735	29'610.75
	Produits		23'000	20'000	29'353.00
	Solde	5'330		-7'735	-257.75

11.300.00	Jetons et frais de la commission de la sécurité	1'500	-	2'000	720.00
11.306.00	Frais de fonctionnement	2'000	-	2'000	2'028.05
11.306.01	Frais d'uniformes et d'équipements	2'300	-	2'500	2'556.30
11.311.00	① Achat matériel	1'000	-	11'000	742.85
11.312.00	Achat carburant	1'200	-	1'200	1'185.05
11.315.00	Entretien et réparation du véhicule	2'800	-	2'400	1'726.95
11.318.00	Education routière	3'000	-	3'000	2'580.00
11.318.01	Assurances du véhicule	1'300	-	1'300	1'232.55
11.318.02	Frais de téléphone et radiocommunications	1'000	-	1'000	964.50
11.319.00	Impôts du véhicule	570	-	570	562.00
11.390.13	Imputation des frais de formation	1'000	-	765	15'312.50
11.437.00	Produits des amendes	-	18'000	15'000	23'533.00
11.439.00	Recettes diverses	-	2'000	2'000	2'520.00
11.439.01	Emoluments réclames	-	3'000	3'000	3'300.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2019
2018
2017
Charges Produits

12	JUSTICE				
	Compte de résultat	Charges	308'000	240'000	189'104.45
		Produits	-	-	-
		Solde	-308'000	-240'000	-189'104.45
12.352.01	① Participation frais de fonctionnement des curatelles		308'000	-	240'000
					189'104.45
14	POLICE DU FEU				
	Compte de résultat	Charges	355'055	322'900	361'462.17
		Produits	355'055	322'900	361'462.17
		Solde	-	-	-
14.300.00	Jetons et frais de la commission du feu (constructions)	-	-	500	-
14.300.01	Jetons et frais de la commission des pompiers	-	-	300	60.00
14.301.00	Traitement du commandant des sapeurs-pompiers	2'000	-	2'000	2'000.00
14.301.01	Soldes pour services d'entretien	7'400	-	7'400	7'445.00
14.301.02	Soldes pour instructions	52'750	-	52'650	46'238.00
14.301.03	Soldes pour interventions	12'000	-	12'000	12'156.00
14.301.04	Soldes pour autres prestations	7'500	-	9'600	6'166.00
14.309.00	Frais d'instructions et pertes de salaire	14'000	-	16'000	13'715.70
14.309.01	Service de piquet	26'500	-	26'500	26'220.00
14.310.00	Imprimés et matériel	2'000	-	2'000	1'821.10
14.311.00	Achat matériel	13'200	-	19'500	21'286.55
14.312.00	Achat carburant	2'000	-	3'500	1'523.75
14.315.00	Entretien du réseau d'hydrants	10'000	-	10'000	7'977.60
14.315.01	Entretien et réparation des véhicules et engins	10'000	-	10'000	13'291.95
14.315.02	Entretien du matériel	10'200	-	10'000	9'237.60
14.316.00	Part. frais d'ordinateur	1'000	-	1'000	1'000.00
14.318.00	Frais d'interventions et part. aux centres d'interventions	3'500	-	3'500	2'092.40
14.318.01	Frais de téléphone et du système d'alarme	5'500	-	5'500	4'246.80
14.318.02	Assurances des véhicules	3'150	-	2'600	2'911.30
14.318.03	Frais de représentation et divers pompiers	3'500	-	3'500	2'995.80
14.318.04	Frais de port	2'000	-	2'000	1'953.15
14.318.05	Frais de poursuites	5'000	-	5'000	13'847.47
14.318.06	Assurance des bâtiments	35	-	30	20.45
14.319.00	Cotisations et abonnements	2'500	-	2'500	2'586.95
14.365.00	Subside à l'amicale des pompiers	1'200	-	1'200	1'200.00
14.380.00	① Attribution au fonds de réserve	73'240	-	19'450	63'841.60
14.390.00	Imputation des intérêts passifs	420	-	765	893.00
14.390.05	Imputation des amortissements	8'585	-	13'245	14'275.00
14.390.10	Imputation des salaires	64'965	-	72'030	69'054.00
14.390.11	Imputation des charges sociales	10'910	-	8'570	11'405.00
14.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	60	-
14.430.00	Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompiers	-	335'000	300'000	338'800.77
14.435.00	Participation des privés aux interventions	-	3'000	3'000	3'294.50
14.436.00	Remboursement frais de poursuites	-	3'000	2'000	3'920.40
14.452.00	Participation d'autres communes	-	14'055	13'900	14'118.50
14.461.00	Subventions ECAB	-	-	4'000	1'328.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2019
2018
2017
Charges Produits

15	MILITAIRE				
	Compte de résultat	Charges	61'870	63'405	54'568.95
		Produits	36'660	31'660	55'597.30
		Solde	-25'210	-31'745	1'028.35
15.312.00	Frais de chauffage du cantonnement militaire	10'000	-	10'000	4'904.45
15.312.01	Electricité du cantonnement militaire	18'000	-	20'000	18'685.40
15.312.02	Achat carburant pour véhicule	500	-	500	350.80
15.314.00	Entretien du cantonnement militaire	15'500	-	16'000	10'648.10
15.315.00	① Entretien de la ligne de tir	7'000	-	3'500	2'437.00
15.315.01	Entretien et réparation du véhicule	900	-	900	5'292.60
15.318.00	Frais de téléphone et du système d'alarme	6'800	-	6'800	6'717.35
15.318.03	Assurances des bâtiments	1'700	-	1'700	1'686.20
15.318.04	Assurances du véhicule	160	-	160	180.40
15.319.00	Impôts du véhicule	140	-	140	29.65
15.390.00	Imputation des intérêts passifs	375	-	440	512.00
15.390.05	Imputation des amortissements	795	-	2'325	3'125.00
15.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	940	-
15.423.00	Location cantonnement militaire à la troupe	-	30'000	25'000	50'605.60
15.423.01	Location cantonnement militaire à des tiers	-	6'500	6'500	4'834.20
15.452.00	Participation d'autres communes	-	160	160	157.50
16	PROTECTION CIVILE				
	Compte de résultat	Charges	20'280	21'050	19'164.80
		Produits	4'400	4'400	4'400.00
		Solde	-15'880	-16'650	-14'764.80
16.309.02	Part. communale aux coûts de fonct. de la PCI	16'080	-	15'575	14'017.45
16.312.00	Frais d'électricité	2'500	-	2'500	4'635.65
16.312.01	Frais de chauffage	200	-	200	183.10
16.314.00	Entretien des installations	1'500	-	2'000	328.60
16.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	775	-
16.461.00	Subvention cantonale acquise	-	4'400	4'400	4'400.00
17	PROTECTION DE LA POPULATION				
	Compte de résultat	Charges	41'500	46'300	22'254
		Produits	600	1'250	787
		Solde	-40'900	-45'050	-21'466.55
172	ORGANISATION COMMUNALE				
	Compte de résultat	Charges	8'200	-	-
		Produits	-	-	-
		Solde	-8'200	-	-
172.351.00	① Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs	8'200	-	-	-
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE				
	Compte de résultat	Charges	33'300	46'300	22'253.65
		Produits	600	1'250	787.10
		Solde	-32'700	-45'050	-21'466.55
173.300.00	Jetons et frais de commission ORCOC	500	-	1'000	240.00
173.301.00	Honoraires et débours membres ORCOC	4'500	-	11'000	11'000.00
173.309.00	Frais de formation	2'000	-	7'000	700.00
173.310.00	Frais de fonctionnement	1'000	-	2'000	469.15
173.314.00	Entretien des installations	1'000	-	1'000	98.00
173.390.10	Imputation des salaires	20'900	-	20'900	8'199.70
173.390.11	Imputation des charges sociales et assurances	3'400	-	3'400	1'546.80
173.452.00	Participation d'autres communes	-	600	1'250	787.10

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	Compte de résultat	Charges			
		10'430'195		10'403'915	9'735'675.85
			Produits	712'000	583'233.45
		Solde		-9'814'915	-9'152'442.40
20	ECOLE ENFANTINE				
	Compte de résultat	Charges			
		630'590		638'475	622'811.65
			Produits	-	5'070.00
		Solde		-633'375	-617'741.65
20.310.00	Achat fournitures scolaires	10'000	-	10'000	2'353.60
20.311.00	Achat mobilier et machines	-	-	2'000	-
20.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	614'590	-	623'925	618'313.05
20.366.00	① Promenades scolaires	6'000	-	2'550	2'145.00
20.436.00	① Participation des parents aux frais de fournitures	-	-	5'100	5'070.00
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE				
	Compte de résultat	Charges			
		6'451'935		6'446'845	6'219'340.35
			Produits	441'000	356'195.45
		Solde		-6'087'945	-5'863'144.90
21.310.00	① Achat fournitures scolaires	112'000	-	93'400	66'524.00
21.311.00	Achat mobilier et machines	36'800	-	34'600	37'078.67
21.311.01	① Achat matériel d'éducation physique	5'300	-	2'500	3'484.80
21.315.00	Entretien mobilier et machines	3'000	-	4'880	3'223.05
21.315.01	① Entretien matériel d'éducation physique	17'300	-	15'700	13'938.65
21.316.00	Frais d'ordinateur	40'500	-	41'600	32'710.70
21.317.00	Echanges linguistiques scolaires Hünenberg	2'000	-	2'000	1'496.10
21.318.01	① Frais de transports scolaires	102'300	-	115'300	114'524.00
21.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales	2'414'595	-	2'516'220	2'491'295.95
21.352.00	① Participation au Cycle d'orientation	3'159'660	-	3'160'000	2'987'922.00
21.352.01	① Participation à l'Ecole Libre Publique	233'000	-	255'000	257'376.10
21.352.03	Participation au service des devoirs surveillés	33'000	-	33'000	36'755.00
21.352.04	① Sports et semaines sportives	87'500	-	47'750	45'408.95
21.352.05	Part. aux classes de développement (personnel itinérant)	1'000	-	1'300	759.00
21.352.06	Participation à d'autres écoles	-	-	-	723.00
21.352.07	Frais d'interprètes	2'500	-	2'500	1'773.45
21.366.00	① Promenades scolaires	19'000	-	8'100	8'325.00
21.366.01	Patrouilleurs scolaires	2'500	-	2'500	2'258.90
21.366.02	① Activités culturelles scolaires	25'000	-	8'000	7'328.00
21.366.03	Bibliothèque scolaire	8'000	-	8'000	7'998.30
21.366.04	① Coordination familles migrantes	-	-	4'500	4'500.00
21.390.00	Imputation des intérêts passifs	8'060	-	7'975	9'284.00
21.390.05	Imputation des amortissements	-	-	-	4'908.00
21.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	320	-
21.436.00	① Part. des parents aux frais de fournitures	-	-	13'800	13'770.00
21.436.01	Part. des parents au service des devoirs surveillés	-	23'000	22'000	24'520.00
21.451.00	① Part. cantonale (suite arrêt du TF, fournitures et autres)	-	48'000	-	-
21.452.00	Participation des communes du cercle	-	85'000	79'000	79'215.85
21.452.01	Participation d'autres communes et du Canton	-	17'000	22'000	27'414.75
218	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE				
	Compte de résultat	Charges			
		138'920		81'700	79'744.73
			Produits	268'000	211'274.85
		Solde		140'400	131'530.12
218.313.00	① Frais de repas	87'300	-	71'600	72'304.50
218.318.00	① Frais divers de fonctionnement	46'600	-	9'500	7'440.23

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
218.390.00	Imputation des intérêts passifs	400	-	-	-
218.390.13	Imputation des frais de formation	4'620	-	600	-
218.433.00	① Participation des parents	-	247'000	205'100	194'282.15
218.461.00	Subv. cantonales aux structures accueil extra-famil.	-	21'000	17'000	16'992.70
22	ECOLES SPECIALISEES				
Compte de résultat		Charges	1'581'540	1'519'075	1'462'225.30
		Produits	126'000	95'000	72'733.00
		Solde	-1'455'540	-1'424'075	-1'389'492.30
22.351.01	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	1'153'400	-	1'132'030	1'100'131.45
22.351.02	① Mesures pédago-thérap. dispensées par prest.privés	54'440	-	54'845	53'693.40
22.352.03	① Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité	373'700	-	332'200	308'400.45
22.461.03	① Subventions cantonales psychologie, logopédie et psychomotricité	-	126'000	95'000	72'733.00
23	FORMATION PROFESSIONNELLE				
Compte de résultat		Charges	77'330	77'330	78'036.30
		Produits	-	-	-
		Solde	-77'330	-77'330	-78'036.30
23.351.00	Office cantonal de la formation professionnelle	77'330	-	77'330	78'036.30
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE				
Compte de résultat		Charges	1'688'800	1'722'190	1'353'262.25
		Produits	145'000	130'000	149'235.00
		Solde	-1'543'800	-1'592'190	-1'204'027.25
290	ADMINISTRATION				
Compte de résultat		Charges	19'190	26'040	24'175.65
		Produits	-	-	-
		Solde	-19'190	-26'040	-24'175.65
290.300.00	Jetons et frais du comité intercommunal scolaire	2'160	-	3'600	5'160.00
290.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	-	-	340	-
290.317.00	Frais de représentation et cadeaux au corps enseignant	3'000	-	4'800	2'427.50
290.318.01	Frais de téléphone	11'900	-	14'800	15'840.25
290.318.02	Frais administratifs	500	-	500	407.90
290.390.13	Imputation des frais de formation	1'630	-	2'000	340.00
292	FORMATION DES ADULTES				
Compte de résultat		Charges	500	500	500.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-500	-500	-500.00
292.365.00	Subsides université populaire et institutions analogues	500	-	500	500.00
294	BATIMENTS SCOLAIRES				
Compte de résultat		Charges	1'669'110	1'695'650	1'328'586.60
		Produits	145'000	130'000	149'235.00
		Solde	-1'524'110	-1'565'650	-1'179'351.60
294.311.00	Achat et entretien mobilier et machines salle polyvalente	1'100	-	1'100	2'901.90
294.312.00	Frais d'électricité	82'000	-	75'000	82'469.40
294.312.01	Frais de chauffage	108'000	-	100'000	109'526.45
294.312.02	Eau	26'500	-	26'000	26'051.75
294.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	60'000	-	60'000	63'598.20
294.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	100'000	-	100'000	102'143.55
294.314.01	Entretien immeubles scolaires suite vandalismes	5'000	-	10'000	11'647.95

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
294.318.00	Assurances des bâtiments	31'000	-	35'000	31'221.40
294.390.00	Imputation des intérêts passifs	363'730	-	355'350	411'881.00
294.390.05	Imputation des amortissements	891'780	-	931'700	487'145.00
294.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	1'500	-
294.423.01	Loyers halle de gymnastique et locaux scolaires	-	145'000	130'000	149'235.00
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS				
Compte de résultat		Charges	997'600	1'007'140	976'998.53
		Produits	119'700	129'615	135'584.90
		Solde	-877'900	-877'525	-841'413.63
30	CULTURE				
Compte de résultat		Charges	581'270	567'980	554'110.53
		Produits	75'500	88'715	73'068.15
		Solde	-505'770	-479'265	-481'042.38
30.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	2'500	-	3'400	3'630.00
30.351.00	① Participation aux dépenses du Conservatoire	177'030	-	166'355	172'268.60
30.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion culturelle	235'740	-	226'225	216'445.85
30.363.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. frais fonctionnement	24'100	-	24'100	22'243.98
30.363.01	Bibliothèque régionale de Marly : achat de livres, abts	25'500	-	25'500	24'652.50
30.363.02	Spectacles, concerts et expositions	5'000	-	8'000	5'113.60
30.363.03	Bibliothèque régionale de Marly : loyers	53'400	-	53'400	53'400.00
30.364.00	Ludothèque	4'000	-	4'000	4'000.00
30.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés culturelles	34'000	-	37'000	32'800.00
30.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés culturelles	6'500	-	6'500	7'920.00
30.365.02	Réception des nouveaux citoyens, fête nationale	9'000	-	9'000	8'936.00
30.365.03	Participation à l'animation régionale	4'500	-	4'500	2'500.00
30.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	-	200.00
30.435.00	Bibliothèque régionale de Marly : participation des tiers	-	20'000	25'000	19'056.15
30.452.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. des communes-membres	-	50'500	58'715	49'012.00
30.461.00	Bibliothèque régionale de Marly : dons	-	5'000	5'000	5'000.00
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS				
Compte de résultat		Charges	37'925	30'060	31'397.05
		Produits	-	-	-
		Solde	-37'925	-30'060	-31'397.05
33.314.00	① Entretien parcs, places et zones de verdure	22'000	-	15'000	15'728.75
33.314.01	Entr. chemins pédestres, botaniques, équestres, planétaires	15'000	-	15'000	11'645.30
33.390.00	Imputation des intérêts passifs	925	-	60	72.00
33.390.05	Imputation des amortissements	-	-	-	3'951.00
34	SPORTS				
Compte de résultat		Charges	275'845	281'350	279'455.95
		Produits	-	-	-
		Solde	-275'845	-281'350	-279'455.95
34.300.00	Jetons et frais de la commission des sports	2'500	-	2'500	1'850.00
34.311.00	Achat équipements et matériel de sports	2'000	-	4'500	2'000.00
34.312.00	Electricité vestiaires du centre sportif	4'000	-	4'000	3'844.85
34.312.01	Eau du centre sportif	7'500	-	7'500	7'104.95
34.312.02	Chauffage vestiaires du centre sportif	15'000	-	15'000	14'047.00
34.312.03	Part. à l'éclairage des stades	2'500	-	2'500	2'500.00
34.313.00	Frais de conciergerie vestiaires du centre sportif	2'000	-	1'800	1'698.15
34.314.00	Entretien et réfection vestiaires du centre sportif	4'000	-	6'000	7'248.00
34.314.01	① Entretien et réfection des install. sportives extérieures	56'000	-	62'500	64'662.15

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
34.314.02	Entretien parcours Vita, mesure et piste finlandaise	2'500	-	2'500	3'640.00
34.318.00	Assurances vestiaires du centre sportif	800	-	800	735.85
34.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés sportives	25'000	-	25'000	25'000.00
34.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés sportives	6'000	-	9'000	6'550.00
34.365.02	Subventions pour la piste de glace	100'000	-	100'000	100'000.00
34.365.03	Subventions pour la piscine de la Motta	16'400	-	8'185	8'085.00
34.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'725	-	5'645	6'572.00
34.390.05	Imputation des amortissements	23'920	-	23'920	23'918.00

35 AUTRES LOISIRS, COLONIE DE VACANCES

Compte de résultat		Charges		Produits	
		102'560		44'200	112'035.00
				40'900	62'516.75
Solde		-58'360		-8'650	-49'518.25

35.300.00	Jetons et frais de la commission de jeunesse	2'500	-	3'000	3'120.00
35.363.00	Passeport-vacances	2'500	-	3'000	1'765.00
35.363.01	Autres activités de loisirs	3'000	-	3'000	3'000.00
35.365.00	Colonie de vacances	6'000	-	6'000	6'000.00
35.365.01	Subsides ordinaires aux sociétés de jeunesse	1'000	-	1'000	1'000.00

350 MARLY-SYMPA

Compte de résultat		Charges		Produits	
		41'000		25'000	42'867.95
				25'000	25'140.00
Solde		-16'000		-27'000	-17'727.95

350.300.01	Jetons et frais de la commission Marly-Sympa	2'500	-	2'500	1'940.00
350.301.00	Frais des actions Marly-Sympa	7'000	-	13'000	11'331.50
350.301.01	Frais actions Marly-Sympa (cours français)	16'000	-	21'000	15'012.60
350.309.00	Frais de formation Marly-Sympa	15'500	-	15'500	14'583.85
350.460.00	Subventions pour Marly-Sympa	-	10'000	10'000	10'140.00
350.460.01	Subventions pour Marly-Sympa (cours français)	-	15'000	15'000	15'000.00

351 CENTRE D'ANIMATION

Compte de résultat		Charges		Produits	
		7'070		-	19'014.05
				-	-
Solde		-7'070		-7'600	-19'014.05

351.311.00	Achat mobilier et équipements	450	-	450	36.00
351.311.01	Achat machines et outillages	300	-	300	-
351.312.02	Eau centre animation	-	-	-	838.80
351.313.00	Achat fournitures, march. d'entretien et réparation	1'000	-	1'000	574.75
351.314.00	Entretien et réparation centre animation	3'000	-	3'500	15'221.90
351.318.00	Assurance des bâtiments	400	-	400	366.60
351.390.00	Imputation des intérêts passifs	120	-	150	176.00
351.390.05	Imputation des amortissements	1'800	-	1'800	1'800.00

352 BUS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Compte de résultat		Charges		Produits	
		6'390		1'200	5'036.95
				1'200	2'087.65
Solde		-5'190		-5'550	-2'949.30

352.312.00	Achat de carburant	1'200	-	1'200	958.40
352.315.00	Entretien et réparation véhicules	2'000	-	2'500	1'010.55
352.318.00	Assurances véhicules, TCS	2'100	-	2'100	1'980.40
352.319.00	Impôts sur véhicules	1'090	-	950	1'087.60
352.436.00	Participation aux frais d'entretien des véhicules	-	1'200	1'200	2'087.65

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2019****2018****2017****Charges Produits****353****ANIMATION SOCIOCULTURELLE**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2018	Comptes 2017
		33'100		45'400	30'231.05
			18'000	14'700	35'289.10
Solde		-15'100		-30'700	5'058.05
353.310.00	Fournitures de bureau	3'500	-	3'500	5'409.14
353.311.00	Achat matériel d'entretien et réparation	3'000	-	4'400	3'903.40
353.313.00	Frais activités de Carnaval	300	-	900	1'001.20
353.313.01	Frais activités de Noël	3'000	-	2'700	3'785.85
353.313.02	Soirées accueil quartiers	500	-	1'000	108.00
353.313.03	Camp d'été	5'400	-	5'400	7'045.57
353.313.05	Frais des activités autres	5'000	-	3'000	1'975.45
353.313.06	Soirées remerciements aides animations	1'000	-	1'500	597.35
353.313.07	Frais activités du Nice	1'000	-	1'400	1'800.00
353.313.08	Frais activités Eldorado	-	-	-	-
353.318.00	Frais de téléphone	3'800	-	3'800	3'531.69
353.319.00	Cotisations associations	300	-	300	190.00
353.366.00	① Coordination, accueil - migrants	4'000	-	15'000	-
353.390.12	Imputation des frais de déplacement	-	-	-	-
353.390.13	Imputation des frais de formation	2'300	-	2'500	883.40
353.433.00	Participations au camp d'été	-	5'000	5'000	5'100.00
353.433.02	Participations aux activités autres	-	2'000	2'000	7'906.10
353.433.03	Participations aux activités du Nice	-	500	700	-
353.435.00	Locations de matériel à des tiers	-	3'500	2'000	5'247.80
353.469.00	Dons divers et participations de tiers	-	7'000	5'000	17'035.20

4**SANTE**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2018	Comptes 2017
		3'019'500		2'869'545	2'688'077.90
			34'000	37'650	30'240.05
Solde		-2'985'500		-2'831'895	-2'657'837.85

40**HOPITAUX**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2018	Comptes 2017
		8'890		8'360	8'476.55
			-	-	-
Solde		-8'890		-8'360	-8'476.55

40.351.00 ① Contribution aux coûts résiduels des soins 8'890 - 8'360 8'476.55

41**HOMES MEDICALISES**

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2018	Comptes 2017
		2'109'550		2'011'660	1'955'927.35
			-	-	-
Solde		-2'109'550		-2'011'660	-1'955'927.35

41.300.00 Jetons et frais de la délégation au home médicalisé Sarine 500 - 500 1'140.00

41.351.00 ① Part. aux subv. des soins spéciaux établis. pers. âgées 1'353'800 - 1'323'860 1'231'665.30

41.351.02 Participation à Passepartout Sarine 4'230 - 3'280 3'042.85

41.352.00 Part. au déficit du home médicalisé de la Sarine - - - -3'063.75

41.352.01 ① Part. aux frais financiers des homes de la Sarine 751'020 - 684'020 723'142.95

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019		2018	2017
		Charges	Produits		
44	SOINS AMBULATOIRES				
Compte de résultat		Charges		639'765	567'567.95
		Produits	-	-	-
		Solde	-665'895	-639'765	-567'567.95
44.300.00	Jetons et frais comm. sarinoise soins / aide fam. à domicile	-	-	1'900	-
44.352.01	① Part. aux indemnités forfaitaires	297'560	-	289'765	259'687.25
44.352.02	① Part. Fondation sarinoise pour l'aide et soins à domicile	368'335	-	348'100	307'880.70
45	PROPHYLAXIE				
Compte de résultat		Charges		35'555	36'999.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-40'800	-35'555	-36'999.00
45.311.00	① Prophylaxie scolaire	15'300	-	10'100	11'850.00
45.363.00	Puériculture	24'600	-	24'555	24'249.00
45.365.00	Subsides et dons pour la prévention médicale	900	-	900	900.00
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES				
Compte de résultat		Charges		45'000	37'400.15
		Produits	27'000	30'650	23'562.00
		Solde	-12'500	-14'350	-13'838.15
46.318.00	① Service sanitaire scolaire	6'700	-	13'200	9'861.75
46.318.01	Frais de téléphone	300	-	300	304.20
46.351.00	Service dentaire scolaire	32'500	-	31'500	27'234.20
46.433.00	Participation des parents aux soins dentaires	-	27'000	30'650	23'562.00
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
Compte de résultat		Charges		13'300	13'358.85
		Produits	7'000	7'000	6'678.05
		Solde	-6'300	-6'300	-6'680.80
47.301.00	Contrôle des champignons	7'800	-	7'800	7'892.35
47.318.00	Frais d'analyses de l'eau potable	5'500	-	5'500	5'466.50
47.436.00	Part. des autres communes au contrôle des champignons	-	7'000	7'000	6'678.05
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE				
Compte de résultat		Charges		115'905	68'348.05
		Produits	-	-	-
		Solde	-141'565	-115'905	-68'348.05
49.352.00	① Réseau Santé Sarine - Organe coordination	30'320	-	30'675	-
49.365.00	① Participation aux frais d'ambulance	111'245	-	85'230	68'348.05

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019		2018	2017
		Charges	Produits		
5	AFFAIRES SOCIALES				
	Compte de résultat	Charges	7'219'985	7'623'295	6'575'808.06
		Produits	2'656'900	2'601'900	2'500'065.55
		Solde	-4'563'085	-5'021'395	-4'075'742.51
50	AVS-AI-APG-AC				
	Compte de résultat	Charges	57'100	58'030	61'911.90
		Produits	-	-	-
		Solde	-57'100	-58'030	-61'911.90
50.351.01	① Participation aux allocations familiales non-actifs		57'100	-	58'030
					61'911.90
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
	Compte de résultat	Charges	1'315'805	1'254'240	1'192'091.86
		Produits	641'800	591'800	588'200.30
		Solde	-674'005	-662'440	-603'891.56
54.310.00	Documents, brochures		2'500	-	2'500
54.365.00	① Subventions crèches		60'000	-	65'000
54.365.01	Subventions accueil familial de jour		120'000	-	115'000
54.365.02	Subventions garderies		1'000	-	1'000
544	CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS				
	Compte de résultat	Charges	1'132'305	1'070'740	1'015'874.91
		Produits	641'800	591'800	588'200.30
		Solde	-490'505	-478'940	-427'674.61
544.300.00	Jetons et frais de commission crèche		1'400	-	400
544.309.00	Frais de formation du personnel		7'000	-	7'000
544.310.00	Matériel pédagogique et jeux et activités culturelles		8'800	-	7'500
544.310.01	Matériel et fournitures de bureau		2'700	-	2'700
544.310.02	Frais de publications et d'annonces		1'000	-	1'000
544.311.00	Achat mobilier		3'500	-	5'500
544.312.00	Frais d'électricité		3'900	-	3'900
544.313.00	Achat produits alimentaires		27'640	-	23'500
544.313.01	Achat de fournitures pour soins et pharmacie		10'000	-	8'500
544.313.02	Achat produits d'entretien et articles ménagers		2'500	-	3'800
544.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau		1'000	-	1'700
544.316.00	① Loyers crèche communale		100'700	-	66'500
544.316.01	Frais d'ordinateur		1'300	-	1'300
544.317.00	Frais déplacement du personnel		1'000	-	1'300
544.318.00	Frais de ports		500	-	500
544.318.01	Frais de téléphone		3'600	-	2'400
544.318.02	Assurances RC/bâtiments/choses		500	-	500
544.319.00	Cotisations, abonnements		3'800	-	3'200
544.390.00	Imputation des intérêts passifs		780	-	-
544.390.10	Imputations internes des salaires		809'595	-	794'620
544.390.11	Imp. internes des charges sociales et prévoyance		124'385	-	126'650
544.390.30	Imp. internes assurances (employeur)		7'845	-	8'270
544.390.40	Imp. internes alloc. familiales pers. permanent		8'860	-	-
544.434.00	① Contributions des parents aux frais de garde		-	520'000	480'000
544.436.00	Remboursements des repas par le personnel		-	300	300
544.451.00	① Contributions Etat Fribourg pour prises en charge		-	120'000	110'000
544.452.00	Contributions communales pour prises en charge		-	1'500	1'500

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2019
2018
2017
Charges Produits

		Charges	Produits		
55	INVALIDITE				
	Compte de résultat	Charges	2'060'280	1'992'240	1'943'685.70
		Produits	-	-	-
		Solde	-2'060'280	-1'992'240	-1'943'685.70
55.351.00	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	2'060'280	-	1'992'240	1'943'685.70
58	AIDE SOCIALE				
	Compte de résultat	Charges	3'786'800	4'318'785	3'378'118.60
		Produits	2'015'100	2'010'100	1'911'865.25
		Solde	-1'771'700	-2'308'685	-1'466'253.35
58.300.00	Jetons et frais de la commission sociale	2'700	-	3'500	2'760.00
58.318.01	Frais de téléphone	3'500	-	3'000	3'555.30
58.319.00	Cotisations, abonnements	2'100	-	2'100	1'913.50
58.351.01	Répartition des avances s/ contrib. entretien non récupérées	46'885	-	50'380	44'029.40
58.351.03	Aide aux victimes d'infractions	15'330	-	15'660	14'607.35
58.352.00	① Frais d'aide sociale, correctif district	-728'925	-	-200'000	-597'420.20
58.365.00	Dons aux oeuvres d'utilité publique	24'000	-	24'000	24'000.00
58.365.03	Subvention communale aux logements à caractère social	45'000	-	45'000	45'323.95
58.365.04	① Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)	139'420	-	139'145	122'775.00
58.365.05	① Frais fonctionnement organisateurs MIS	85'000	-	90'000	73'082.00
58.365.06	Frais services sociaux spécialisés	62'030	-	63'850	62'791.40
58.365.08	Part. à l'évaluation des MIS (LaSoc+Leac) +RC bén. de MIS	100	-	100	-
58.366.03	Frais d'aide sociale (bruts)	3'800'000	-	3'800'000	3'331'048.45
58.366.05	Contribution aux repas à domicile	19'500	-	19'500	17'259.50
58.366.06	Animation du 3 ^{ème} âge	7'000	-	7'000	7'000.00
58.366.07	① Contribution assurances obligatoires AVS, incendie	18'000	-	15'000	15'136.20
58.390.13	Imputation des frais de formation	12'560	-	12'950	3'718.90
58.436.00	Remboursement d'aide sociale des privés	-	750'000	750'000	767'067.80
58.452.00	Récupération d'aide sociale du Canton + districts	-	1'200'000	1'200'000	1'089'000.05
58.452.01	Récupération des frais fonct. organ. MIS du Canton	-	30'000	30'000	29'232.80
58.452.02	Remboursements cotisations caisses-maladies (ADB)	-	2'500	2'500	1'290.70
581	(PITSC) PROGRAMME INTERSERVICES DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE				
	Compte de résultat	Charges	232'600	227'600	206'537.85
		Produits	32'600	27'600	25'273.90
		Solde	-200'000	-200'000	-181'263.95
581.300.00	Jetons et frais de la commission du PITSC	1'500	-	1'800	1'570.00
581.301.00	Traitements bruts améliorateurs d'environnement	184'915	-	150'200	125'285.80
581.303.00	Charges sociales nettes et assur. améliorateurs d'environnement	20'410	-	18'395	14'141.60
581.309.00	Frais de formation	-	-	-	450.00
581.310.00	Imprimés & fournitures de bureau	1'900	-	850	280.95
581.312.00	Achat carburant véhicule	1'300	-	1'300	1'190.95
581.313.00	Achat fournitures et marchandises diverses	13'500	-	13'500	18'823.80
581.315.00	Entretien véhicule et machines	4'000	-	4'000	4'237.95
581.316.00	Frais d'informatique	1'500	-	3'000	-
581.317.00	Frais de déplacement et débours	800	-	800	-
581.317.01	Frais de représentation	500	-	3'000	118.15
581.318.00	Assurances véhicule	950	-	1'040	865.35
581.318.01	Frais de téléphone	750	-	500	513.90
581.319.00	Impôts sur véhicule	575	-	600	575.00
581.390.10	Imputation des salaires	-	-	21'165	33'888.40
581.390.11	Imputation des charges sociales	-	-	7'450	4'596.00
581.435.00	Ventes et prestations à des tiers	-	25'000	20'000	21'448.90
581.436.00	Remboursements salaires par des tiers	-	7'600	7'600	3'825.00

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2018	2017
		Charges	Produits		
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
	Compte de résultat	Charges		2'506'440	2'326'749.06
		Produits	224'700	220'750	217'827.46
		Solde	-2'463'370	-2'285'690	-2'108'921.60
61	ROUTES CANTONALES				
	Compte de résultat	Charges	-	65	4'185.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-	-65	-4'185.00
61.390.00	Imputation des intérêts passifs	-	-	65	75.00
61.390.05	Imputation des amortissements	-	-	-	4'110.00
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL				
	Compte de résultat	Charges	1'103'505	920'585	872'676.85
		Produits	15'000	15'000	24'088.75
		Solde	-1'088'505	-905'585	-848'588.10
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT				
	Compte de résultat	Charges	835'795	674'100	607'619.75
		Produits	10'000	10'000	8'472.25
		Solde	-825'795	-664'100	-599'147.50
620.312.00	Eclairage public, consommation	35'000	-	50'000	63'458.90
620.314.00	① Entr. routes, trottoirs, chemins, places de parc	107'000	-	100'000	115'244.95
620.314.01	Entretien hivernal des routes	90'000	-	70'000	101'306.90
620.314.02	Achat et entretien des signalisations	30'000	-	30'000	26'423.30
620.314.03	Entretien de l'éclairage public	20'000	-	23'000	8'560.70
620.314.04	Entretien et achat de plaquettes de rue	750	-	750	-
620.314.06	Entretien des canalisations de routes	15'000	-	10'000	-
620.390.00	Imputation des intérêts passifs	78'460	-	106'910	85'702.00
620.390.05	Imputation des amortissements	459'585	-	283'440	206'923.00
620.435.00	Facturation à des tiers	-	10'000	10'000	8'472.25
622	SERVICES EDILITAIRES				
	Compte de résultat	Charges	267'710	246'485	265'057.10
		Produits	5'000	5'000	15'616.50
		Solde	-262'710	-241'485	-249'440.60
622.300.00	Jetons et frais de la commission de l'édilité	960	-	700	1'020.00
622.311.00	Achat outillage et matériel	20'000	-	15'500	13'724.75
622.311.01	Achat vêtements	6'000	-	6'000	8'437.10
622.312.00	Achat carburant	28'000	-	28'000	28'481.15
622.315.00	Entretien et réparation des véhicules	52'000	-	55'000	52'504.05
622.318.00	Frais de fonctionnement	500	-	500	420.00
622.318.01	Assurances des véhicules	10'000	-	12'000	8'578.70
622.318.02	Frais de téléphone	3'000	-	3'000	4'006.70
622.319.00	Impôts des véhicules	10'000	-	10'000	9'810.65
622.390.00	Imputation des intérêts passifs	11'300	-	8'505	9'900.00
622.390.05	Imputation des amortissements	124'150	-	106'380	127'874.00
622.390.13	Imputation des frais de formation	1'800	-	900	300.00
622.435.00	Facturation à des tiers	-	5'000	5'000	15'616.50

Compte de fonctionnement		Budget		Comptes	
		2019	2018	2017	
		Charges	Produits		
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX				
	Compte de résultat	Charges			
		55'340		51'975	53'132.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-55'340	-51'975	-53'132.00
64.351.00	① Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	55'340	-	51'975	53'132.00
65	TRAFIC REGIONAL				
	Compte de résultat	Charges			
		1'529'225		1'533'815	1'396'755.21
		Produits	209'700	205'750	193'738.71
		Solde	-1'319'525	-1'328'065	-1'203'016.50
65.316.00	Rétrocession P+R Corbaroche (à l'Agglo)	12'000	-	14'000	12'751.40
65.316.01	Marly Mobile - location véhicules	7'000	-	6'100	10'977.75
65.318.00	Frais de fonctionnement plan de mobilité	14'350	-	15'750	4'037.31
65.318.02	Marly Mobile - participation aux salaires	45'000	-	45'000	37'598.30
65.352.00	① Participation à l'Agglo - Mobilité	583'520	-	506'730	491'292.60
65.365.00	① Participation au trafic régional	695'195	-	781'435	669'190.60
65.365.02	Achat cartes journalières CFF & frais maintenance informatique	130'160	-	129'800	125'798.60
65.390.50	Imputation interne sur attribution réserve	42'000	-	35'000	45'108.65
65.427.00	Recettes P+R Corbaroche	-	35'000	30'000	38'460.05
65.435.00	Vente de vignettes parking	-	19'000	19'000	19'400.00
65.436.00	① Vente de cartes journalières CFF	-	132'850	132'500	124'237.75
65.436.01	Marly Mobile - sponsoring et dons	-	8'500	8'500	7'603.60
65.490.50	Imputation interne sur prélèvement réserve	-	14'350	15'750	4'037.31
7	PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.				
	Compte de résultat	Charges			
		3'370'355		3'292'465	3'188'116.73
		Produits	2'940'575	2'911'390	2'946'243.91
		Solde	-429'780	-381'075	-241'872.82
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	Compte de résultat	Charges			
		561'000		557'000	561'695.85
		Produits	561'000	557'000	561'695.85
		Solde	-	-	-
70.300.00	Jetons et frais de la commission des eaux	960	-	960	630.00
70.310.00	Imprimés et matériel	500	-	500	384.00
70.311.00	Achat et entretien de compteurs d'eau	26'000	-	28'000	26'335.05
70.312.00	Achat d'eau	35'000	-	35'000	31'672.55
70.312.01	Frais d'électricité	38'000	-	40'000	37'711.55
70.312.02	Achat carburant pour véhicule	450	-	500	555.20
70.314.00	① Entretien et réfection du réseau	85'000	-	70'000	70'321.00
70.315.00	Entretien et réparation du véhicule	900	-	900	1'550.00
70.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
70.318.01	Frais de téléphone	1'300	-	1'500	1'327.70
70.318.02	Assurances du véhicule	1'000	-	1'000	706.10
70.318.04	Frais de port	500	-	500	462.65
70.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	150.00
70.318.06	Assurance des bâtiments	2'410	-	2'450	2'421.50
70.319.00	Impôts du véhicule	430	-	430	317.10
70.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	-714.70
70.352.00	Contribution au consortium des eaux du grand Fribourg	15'000	-	15'000	16'281.25
70.380.00	① Attribution fonds de réserve du service des eaux	46'640	-	74'630	62'649.90

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2018	2017
		Charges	Produits		
70.390.00	Imputation des intérêts passifs	23'020	-	41'855	36'503.00
70.390.05	Imputation des amortissements	65'135	-	67'635	67'635.00
70.390.10	Imputation des salaires	181'475	-	145'960	174'245.00
70.390.11	Imputation des charges sociales	29'680	-	25'580	29'255.00
70.390.13	Imputation des frais de formation	7'000	-	4'000	797.00
70.434.00	Location des compteurs	-	51'000	52'000	50'984.35
70.435.00	Vente d'eau	-	510'000	505'000	510'711.50
71	PROTECTION DES EAUX				
Compte de résultat		Charges	1'533'400	1'533'990	1'547'564.20
		Produits	1'533'400	1'533'990	1'547'564.20
		Solde	-	-	-
71.300.00	Jetons et frais de la commission de l'épuration	960	-	960	630.00
71.310.00	Imprimés et matériel	1'000	-	1'000	978.00
71.312.00	Electricité STAP (messidor, centre, falaises)	850	-	1'000	819.25
71.312.01	Achat carburant pour véhicule	450	-	500	555.20
71.314.00	Entretien et réfection des canalisations	55'000	-	50'000	50'454.60
71.315.00	Entretien et réparation du véhicule	900	-	900	1'550.00
71.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
71.318.00	Assurances du véhicule	1'000	-	1'000	706.10
71.318.04	Frais de port	1'200	-	1'200	1'171.00
71.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	150.00
71.318.06	Assurance des bâtiments	50	-	50	41.95
71.319.00	Impôts du véhicule	430	-	430	317.10
71.319.05	Réduction TVA préalable	-	-	-	11'000.50
71.352.00	① Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)	458'670	-	472'560	387'214.84
71.352.01	① Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)	267'760	-	257'140	279'645.78
71.365.00	Subside ordinaire à la société de pêche	300	-	300	300.00
71.380.00	① Attribution fonds de réserve protection des eaux	398'990	-	517'305	555'017.88
71.390.00	Imputation des intérêts passifs	38'215	-	10'555	12'288.00
71.390.05	Imputation des amortissements	94'950	-	42'950	42'949.00
71.390.10	Imputation des salaires	179'280	-	145'960	172'045.00
71.390.11	Imputation des charges sociales	29'445	-	25'580	29'230.00
71.390.13	Imputation des frais de formation	3'350	-	4'000	-
71.434.00	Taxe d'exploitation (privés)	-	699'000	656'500	682'555.10
71.434.01	① Taxe d'exploitation (zone ancienne papeterie)	-	-	38'490	-
71.434.10	Taxe de base (privés)	-	777'000	777'000	773'536.40
71.434.11	Taxe de base (zone Ancienne Papeterie)	-	57'400	62'000	57'412.70
71.434.12	Remb. frais financ.STEP (zone Ancienne Papeterie)	-	-	-	34'060.00

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2019****2018****2017****Charges Produits**

72		ORDURES MENAGERES			
Compte de résultat		Charges	834'625	869'700	801'330.60
		Produits		765'800	761'538.36
		Solde	-68'825	-109'200	-39'792.24
72.306.00	Frais de fonctionnement / gestion		500	1'000	1'220.90
72.310.00	Imprimés et matériel		3'000	3'000	2'984.00
72.311.00	Achat et nettoyage des containers		12'000	13'000	12'089.35
72.312.00	Frais d'électricité		1'500	1'500	1'604.25
72.312.01	Eau		100	500	62.00
72.316.00	Part. frais d'ordinateur		500	500	500.00
72.318.00	① Frais de transport d'ordures		300'000	315'000	291'140.70
72.318.01	① Frais d'incinération et de décharge		305'000	310'000	286'487.60
72.318.02	Entretien des déchetteries		1'000	1'000	5'909.75
72.318.04	Frais de port		500	500	462.60
72.318.05	Frais de poursuites		100	100	-
72.318.06	Assurance des bâtiments		40	40	39.25
72.319.05	Réduction TVA préalable		-	-	6'399.20
72.390.00	Imputation des intérêts passifs		1'520	1'375	1'601.00
72.390.05	Imputation des amortissements		15'705	15'705	15'705.00
72.390.10	Imputation des salaires		163'450	175'700	147'665.00
72.390.11	Imputation des charges sociales		29'710	30'580	27'460.00
72.390.13	Imputation des frais de formation		-	200	-
72.434.00	Taxe de base enlèvement ordures		-	400'000	401'815.05
72.434.01	Taxe au sac à ordures (Sacco)		-	280'000	277'617.71
72.434.02	Taxe pour déchets organiques		-	80'000	76'128.35
72.434.05	Taxe pour élimination papiers/cartons des commerçants		-	3'000	2'680.65
72.435.01	Facturation à des tiers (déchets encombrants)		-	2'300	2'696.60
72.437.00	Amendes sacs poubelles		-	500	600.00
74		CERCLE D'INHUMATION			
Compte de résultat		Charges	100'070	70'805	90'861.40
		Produits		50'375	44'909.70
		Solde	-49'695	-35'905	-45'951.70
740		CIMETIERE			
Compte de résultat		Charges	49'695	35'905	45'951.70
		Produits		-	-
		Solde	-49'695	-35'905	-45'951.70
740.300.00	Jetons et frais de la commission du cimetière		240	200	240.00
740.315.00	Frais de fonctionnement de la chapelle mortuaire		8'200	8'100	8'185.00
740.352.00	Participation communale au Cercle d'inhumation		28'270	14'335	23'653.70
740.390.00	Imputation des intérêts passifs		3'400	3'685	4'290.00
740.390.05	Imputation des amortissements		9'585	9'585	9'583.00
741		CERCLE D'INHUMATION			
Compte de résultat		Charges	50'375	34'900	44'909.70
		Produits		50'375	44'909.70
		Solde	-	-	-
741.301.00	Honoraires et débours		3'815	3'500	3'815.70
741.312.00	Achat d'eau		3'200	3'000	3'215.95
741.314.00	Frais de fossoyage et d'entretien		13'000	13'000	18'303.85
741.318.00	Assurances diverses		355	355	356.25
741.318.01	Enlèvement et élimination des déchets végétaux		5'000	5'000	1'881.80

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2019	2018	2018	2017
		Charges	Produits		
741.318.02	Frais bancaires	200	-	200	180.15
741.390.00	Imputation des intérêts passifs	9'100	-	3'740	4'355.00
741.390.05	Imputation des amortissements	15'705	-	6'105	6'105.00
741.427.00	Emoluments de fossoyages	-	8'000	4'000	8'000.00
741.427.01	Emoluments de placement d'urnes	-	6'500	5'000	6'800.00
741.427.02	Emoluments de concessionnaires et taxes d'entrées	-	4'000	7'000	3'900.00
741.427.03	Emoluments pour enlèvement de monuments	-	1'500	1'500	900.00
741.427.04	Emoluments pour plaquettes et inscr.jardin souvenirs	-	1'000	2'500	1'000.00
741.452.00	Participation des communes membres	-	29'375	14'900	24'309.70
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS				
	Compte de résultat	Charges			
		39'820		39'050	23'549.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-39'820	-39'050	-23'549.00
75.314.00	Entretien des ruisseaux et rivières	3'500	-	3'500	-
75.390.00	Imputation des intérêts passifs	10'500	-	9'730	11'329.00
75.390.05	Imputation des amortissements	25'820	-	25'820	12'220.00
78	PROTECTION NATURE				
	Compte de résultat	Charges			
		3'250		3'250	3'240.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-3'250	-3'250	-3'240.00
78.318.00	Etablissement bilan CO ²	3'250	-	3'250	3'240.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	Compte de résultat	Charges			
		298'190		218'670	159'875.68
		Produits	30'000	25'000	30'535.80
		Solde	-268'190	-193'670	-129'339.88
79.300.00	Jetons et frais commission d'aménag. terr. et énergie	3'480	-	3'360	3'780.00
79.318.00	Frais de bornage et de cadastre	3'450	-	6'720	6'689.93
79.318.01	① Plan d'aménagement local	90'470	-	67'520	36'390.95
79.318.03	Avances pour permis de construire/émoluments divers	4'000	-	3'000	9'475.00
79.318.04	Concept de stationnement et modération de trafic	10'000	-	15'000	3'650.40
79.318.05	SIT communal	25'500	-	24'410	28'630.80
79.351.00	Part. au plan de gestion de la petite Sarine (2012-2023)	6'500	-	6'500	6'500.00
79.352.00	① Participation à l'Agglo - Aménagement régional	55'365	-	50'505	24'666.60
79.365.00	Part. au plan de gestion du lac de Pérolles	5'050	-	5'050	5'049.00
79.390.00	Imputation des intérêts passifs	6'370	-	4'905	4'843.00
79.390.05	Imputation des amortissements	86'905	-	30'000	30'000.00
79.390.13	Imputation des frais de formation	1'100	-	1'700	200.00
79.431.00	Emoluments pour approbation de plans	-	30'000	25'000	30'535.80

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2019
2018
2017
Charges Produits

8	ECONOMIE				
	Compte de résultat	Charges	154'595	161'520	151'554.30
		Produits	-	13'860	60.00
		Solde	-154'595	-147'660	-151'494.30
80	AGRICULTURE				
	Compte de résultat	Charges	300	300	300.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-300	-300	-300.00
80.319.00	Contribution à la SECADA		300	300	300.00
81	FORETS				
	Compte de résultat	Charges	12'865	13'860	15'122.30
		Produits	-	13'860	-
		Solde	-12'865	-	-15'122.30
81.352.00	Participation à Forêts-Sarine		12'865	13'860	15'122.30
81.452.00	Forêts-Sarine, dissolution fortune		-	13'860	-
83	TOURISME				
	Compte de résultat	Charges	112'065	122'270	113'423.00
		Produits	-	-	60.00
		Solde	-112'065	-122'270	-113'363.00
83.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion touristique		60'535	60'355	60'922.00
83.365.00	Subsides à la SDME		7'500	7'500	7'500.00
83.365.01	Subsides au tourisme		24'600	24'555	24'249.00
83.365.02	Promotion touristique locale		-	10'000	-
83.390.00	Imputation des intérêts passifs		5'030	5'460	6'352.00
83.390.05	Imputation des amortissements		14'400	14'400	14'400.00
83.435.00	Ventes ouvrages (livres) sur Marly		-	-	60.00
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE				
	Compte de résultat	Charges	29'365	25'090	22'709.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-29'365	-25'090	-22'709.00
84.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion économique		29'365	25'090	22'709.00

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2019****2018****2017****Charges Produits**

				Budget	Budget	Comptes
				2019	2018	2017
		Charges	Produits			
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	3'577'715		3'242'040	3'805'851.28
		Produits		30'871'115	30'403'620	29'793'045.73
		Solde	27'293'400		27'161'580	25'987'194.45
90	IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	466'365		501'210	310'057.73
		Produits		27'137'510	27'137'170	25'367'126.22
		Solde	26'671'145		26'635'960	25'057'068.49
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites	45'000	-		45'000	52'012.80
90.318.01	Part aux frais perception impôt sur véhicules	11'365	-		11'210	10'755.80
90.319.00	Pertes sur débiteurs impôts	320'000	-		350'000	167'481.18
90.319.10	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt étrangers	15'000	-		20'000	10'166.00
90.329.00	Escomptes accordés sur impôts	75'000	-		75'000	69'641.95
90.400.00	① Impôt sur le revenu (personnes physiques)	-	16'720'000		16'833'000	15'527'295.40
90.400.01	① Impôt sur la fortune (personnes physiques)	-	2'070'000		2'067'800	2'058'946.15
90.400.02	Impôt à la source	-	650'000		630'000	968'625.67
90.400.03	Impôt sur les prestations en capital	-	500'000		500'000	457'549.35
90.401.00	① Impôt sur le bénéfice (personnes morales)	-	1'265'000		1'253'300	660'832.25
90.401.01	① Impôt sur le capital (personnes morales)	-	470'000		482'000	508'213.75
90.402.00	Contribution immobilière	-	3'300'000		3'250'000	3'098'434.65
90.403.00	① Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values	-	600'000		550'000	649'836.60
90.404.00	Impôt sur les mutations	-	850'000		850'000	775'451.90
90.405.00	Impôt sur les donations et les successions	-	70'000		70'000	9'513.90
90.406.00	Impôt sur les chiens	-	23'000		23'000	25'070.50
90.406.02	Impôt sur les appareils et les distributeurs	-	5'700		5'700	5'700.00
90.436.00	Remboursement des frais de rappels et de poursuites	-	20'000		15'000	20'741.40
90.436.01	Intérêts de retard	-	110'000		125'000	109'600.80
90.436.02	Produits extraordinaires (remboursements divers)	-	20'000		15'000	43'154.60
90.441.00	① Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur	-	463'810		467'370	448'159.30
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
	Compte de résultat	Charges	-		-	-
		Produits		939'335	827'835	637'979.00
		Solde	939'335		827'835	637'979.00
930	① PEREQUATION FINANCIERE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	-
		Produits		939'335	827'835	637'979.00
		Solde	939'335		827'835	637'979.00
930.462.00	① Attribution de la péréquation des ressources	-	555'784		444'700	277'520.00
930.462.01	① Attribution de la péréquation des besoins	-	383'551		383'135	360'459.00

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2019****2018****2017****Charges Produits**

		Charges	Produits	Budget 2019	Budget 2018
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES				
Compte de résultat		Charges		2'662'445	2'247'796.94
		Produits	2'737'920	2'387'865	3'738'794.55
		Solde	-288'340	-274'580	1'490'997.61
940	INTERETS PASSIFS ET AMORTISSEMENTS				
Compte de résultat		Charges	2'744'480	2'381'035	1'942'253.86
		Produits	2'659'920	2'289'865	1'858'300.00
		Solde	-84'560	-91'170	-83'953.86
940.318.00	Frais bancaires	2'500	-	2'500	2'100.64
940.318.01	Taxes CCP	19'000	-	19'000	18'487.92
940.321.00	Intérêts des dettes en comptes-courants	10'000	-	15'000	3'000.65
940.321.01	① Intérêts des dettes à moyen et long terme	634'480	-	638'155	686'872.80
940.330.00	① Amortissements obligatoires	2'078'500	-	1'706'380	1'231'791.85
940.490.00	Imputation des intérêts passifs	-	601'420	603'485	646'508.00
940.490.05	Imputation des amortissements	-	2'058'500	1'686'380	1'211'792.00
941	INTERETS ACTIFS				
Compte de résultat		Charges	1'700	1'700	1'584.85
		Produits	8'000	8'000	10'933.25
		Solde	6'300	6'300	9'348.40
941.380.01	Attribution des intérêts actifs aux diverses réserves	1'700	-	1'700	1'584.85
941.420.00	Intérêts des capitaux	-	8'000	8'000	10'933.25
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER				
Compte de résultat		Charges	-	-	-
		Produits	70'000	90'000	1'869'561.30
		Solde	70'000	90'000	1'869'561.30
942.423.00	① Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie	-	70'000	90'000	1'869'561.30
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
Compte de résultat		Charges	280'080	279'710	303'958.23
		Produits	-	-	-
		Solde	-280'080	-279'710	-303'958.23
943.300.00	Jetons et frais de commission des bâtiments	2'000	-	2'200	1'280.00
943.312.00	Electricité des bâtiments communaux	20'500	-	20'000	20'177.45
943.312.01	Chauffage des bâtiments communaux	36'000	-	32'000	38'846.63
943.312.02	Eau des bâtiments communaux	37'000	-	38'000	36'741.50
943.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	7'000	-	6'000	11'960.75
943.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	40'000	-	40'000	44'222.25
943.314.02	Surveillance des bâtiments communaux	11'000	-	12'000	10'648.95
943.314.03	① Entretien bâtiments communaux suite de vandalismes	1'000	-	10'000	919.20
943.318.00	Assurances des bâtiments communaux	15'000	-	16'000	14'815.50
943.390.00	Imputation des intérêts passifs	28'950	-	30'140	34'180.00
943.390.05	Imputation des amortissements	77'930	-	73'370	90'166.00
943.390.13	Imputation des frais de formation	3'700	-	-	-

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2019
2018
2017
Charges Produits

99 POSTE NON-VENTILABLE					
Compte de résultat		Charges	85'090	78'385	1'247'996.61
		Produits		56'350	49'145.96
		Solde	-28'740	-27'635	-1'198'850.65
99.352.00	① Assemblée constitutive du Grand-Fribourg		24'380	-	21'745
99.352.01	① Participation à l'Agglo - Finances		2'035	-	2'015
99.352.02	① Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation		2'325	-	3'875
99.382.00	① Attributions à réserves		-	-	-
99.382.01	Attributions à réserve plan de mobilité		42'000	-	35'000
99.390.50	Imputation interne prélèvement réserve plan de mobilité		14'350	-	15'750
99.482.01	Prélèvement sur réserve plan mobilité		-	14'350	15'750
99.490.50	Imputation interne attribution réserve plan mobilité		-	42'000	35'000

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2019	2018	2017
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
3	Charges	41'649'025	40'884'185	38'892'954.04
30	Charges de personnel	9'079'540	8'858'345	8'525'685.40
300	Autorités et commissions	265'360	270'160	269'218.00
301	Personnel administratif et d'exploitation	7'514'790	7'294'656	6'997'412.45
302	Personnel enseignant	-	-	-
303	Assurances sociales	662'010	644'781	630'721.35
304	Caisses de pensions et de prévoyance	399'000	401'340	407'292.35
305	Assurance-maladie et accidents	95'500	102'333	107'823.65
306	Prestations en nature	4'800	5'500	5'805.25
307	Prestations complémentaires prévoyance	-	-	1'790.00
308	Personnel temporaire	-	-	-
309	Autres charges de personnel	138'080	139'575	105'622.35
31	Biens, services et marchandises	4'065'410	4'017'675	3'747'916.10
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	277'400	251'790	250'605.71
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	155'950	173'450	150'465.62
312	Eau, énergie, combustibles	522'350	524'300	547'745.33
313	Autres fournitures et marchandises	227'140	205'600	220'886.82
314	Entretien des immeubles et des routes	696'750	665'750	689'418.00
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	133'200	133'480	128'866.15
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	345'500	308'000	309'858.54
317	Dédommagements	38'300	47'400	30'202.19
318	Prestations de services et primes d'assurances	1'295'585	1'300'385	1'184'355.01
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	373'235	407'520	235'512.73
32	Intérêts passifs	719'480	728'155	759'515.40
321	Intérêts des dettes à court terme	10'000	15'000	3'000.65
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	634'480	638'155	686'872.80
329	Escomptes et rabais	75'000	75'000	69'641.95
33	Amortissements	2'078'500	1'706'380	1'231'791.85
330	Amortissements financiers obligatoires	2'078'500	1'706'380	1'231'791.85
332	Amortissements comptables	-	-	-
34	Contributions sans affectations	-	-	-
341	Contributions à des communes	-	-	-
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	14'951'595	15'107'850	14'031'077.17
351	Canton	8'140'440	8'112'490	7'908'024.00
352	Autres communes, consortium et associations de communes	6'811'155	6'995'360	6'123'053.17
36	Subventions accordées	5'772'700	5'831'455	5'147'438.98
362	Communes et paroisses	-	-	-
363	Propres établissements	138'100	141'555	134'424.08
364	Sociétés d'économie mixte	4'000	4'000	4'000.00
365	Institutions privées	1'721'600	1'795'750	1'606'015.55
366	Aides individuelles	3'909'000	3'890'150	3'402'999.35
37	Subventions redistribuées	-	-	-
38	Attributions aux réserves	562'570	648'085	1'928'202.88
380	Réserves obligatoires	520'570	613'085	683'094.23
382	Autres réserves	42'000	35'000	1'245'108.65
39	Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26
390	Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26

Charges et produits par natures

Ecart B 2019 - B 2018

Ecart B 2019 - C 2017

francs % francs %

		Ecart B 2019 - B 2018		Ecart B 2019 - C 2017	
		francs	%	francs	%
3	Charges	764'840	1.9%	2'756'071	7.1%
		-		-	
30	Charges de personnel	221'195	2.5%	553'855	6.5%
300	Autorités et commissions	-4'800	-1.8%	-3'858	-1.4%
301	Personnel administratif et d'exploitation	220'134	3.0%	517'378	7.4%
302	Personnel enseignant	-		-	
303	Assurances sociales	17'229	2.7%	31'289	5.0%
304	Caisses de pensions et de prévoyance	-2'340	-0.6%	-8'292	-2.0%
305	Assurance-maladie et accidents	-6'833	-6.7%	-12'324	-11.4%
306	Prestations en nature	-700	-12.7%	-1'005	-17.3%
307	Prestations complémentaires prévoyance	-		-1'790	-100.0%
308	Personnel temporaire	-		-	
309	Autres charges de personnel	-1'495	-1.1%	32'458	30.7%
31	Biens, services et marchandises	47'735	1.2%	317'494	8.5%
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	25'610	10.2%	26'794	10.7%
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	-17'500	-10.1%	5'484	3.6%
312	Eau, énergie, combustibles	-1'950	-0.4%	-25'395	-4.6%
313	Autres fournitures et marchandises	21'540	10.5%	6'253	2.8%
314	Entretien des immeubles et des routes	31'000	4.7%	7'332	1.1%
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	-280	-0.2%	4'334	3.4%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	37'500	12.2%	35'641	11.5%
317	Dédommagements	-9'100	-19.2%	8'098	26.8%
318	Prestations de services et primes d'assurances	-4'800	-0.4%	111'230	9.4%
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	-34'285	-8.4%	137'722	58.5%
32	Intérêts passifs	-8'675	-1.2%	-40'035	-5.3%
321.00	Intérêts des dettes à court terme	-5'000	-33.3%	6'999	233.3%
321.01	Intérêts des dettes à moyen et long terme	-3'675	-0.6%	-52'393	-7.6%
329	Escomptes et rabais	-	0.0%	5'358	7.7%
33	Amortissements	372'120	21.8%	846'708	68.7%
330	Amortissements financiers obligatoires	372'120	21.8%	846'708	68.7%
332	Amortissements comptables	-		-	
34	Contributions sans affectations	-		-	
341	Contributions à des communes	-		-	
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	-156'255	-1.0%	920'518	6.6%
351	Canton	27'950	0.3%	232'416	2.9%
352	Autres communes, consortium et associations de communes	-184'205	-2.6%	688'102	11.2%
36	Subventions accordées	-58'755	-1.0%	625'261	12.1%
362	Communes et paroisses	-		-	
363	Propres établissements	-3'455	-2.4%	3'676	2.7%
364	Sociétés d'économie mixte	-	0.0%	-	0.0%
365	Institutions privées	-74'150	-4.1%	115'584	7.2%
366	Aides individuelles	18'850	0.5%	506'001	14.9%
37	Subventions redistribuées	-		-	
38	Attributions aux réserves	-85'515	-13.2%	-1'365'633	-70.8%
380	Réserves obligatoires	-92'515	-15.1%	-162'524	-23.8%
382	Autres réserves	7'000	20.0%	-1'203'109	-96.6%
39	Imputations internes	432'990	10.9%	897'904	25.5%
390	Imputations internes	432'990	10.9%	897'904	25.5%

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2019	2018	2017
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
4	Produits	40'276'385	39'455'450	38'886'571.57
40	Impôts	26'523'700	26'514'800	24'745'470.12
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	19'940'000	20'030'800	19'012'416.57
400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques	16'720'000	16'833'000	15'527'295.40
400.01	Impôt sur la fortune des personnes physiques	2'070'000	2'067'800	2'058'946.15
400.02	Impôt à la source	650'000	630'000	968'625.67
400.03	Impôt sur les prestations en capital	500'000	500'000	457'549.35
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	1'735'000	1'735'300	1'169'046.00
401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	1'265'000	1'253'300	660'832.25
401.01	Impôt sur le capital des personnes morales	470'000	482'000	508'213.75
402	Contribution immobilière	3'300'000	3'250'000	3'098'434.65
403	Impôts sur les gains en capital	600'000	550'000	649'836.60
404	Impôts sur les mutations immobilières	850'000	850'000	775'451.90
405	Impôts sur les successions et donations	70'000	70'000	9'513.90
406	Autres impôts	28'700	28'700	30'770.50
42	Revenus de biens	315'500	309'500	2'144'229.40
420	Banques	8'000	8'000	10'933.25
422	Capitaux du patrimoine financier	-	-	-
423	Immeubles du patrimoine financier	251'500	251'500	2'074'236.10
424	Gains comptables	-	-	-
426	Participation du patrimoine administratif	-	-	-
427	Immeubles du patrimoine administratif	56'000	50'000	59'060.05
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	5'803'370	5'626'270	5'824'672.13
430	Contributions de remplacement	335'000	300'000	338'800.77
431	Émoluments administratifs	75'000	70'000	82'947.80
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	281'500	243'450	230'850.25
434	Taxes d'utilisation	2'867'400	2'823'990	2'846'605.01
435	Ventes et prestations de service	625'800	616'000	634'439.20
436	Remboursements de tiers	1'595'170	1'552'330	1'661'076.10
437	Amendes	18'500	15'500	24'133.00
439	Autres impôts	5'000	5'000	5'820.00
44	Part à des recettes sans affectation	463'810	467'370	448'159.30
440	Part à des recettes fédérales	-	-	-
441	Part à des recettes cantonales	463'810	467'370	448'159.30
444	Autres contributions cantonales	-	-	-
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	1'598'690	1'547'785	1'412'662.55
451	Canton	168'000	110'000	97'348.60
452	Communes	1'430'690	1'437'785	1'315'313.95
46	Subventions acquises	1'137'735	987'735	786'014.50
460	Confédération	35'000	29'500	30'546.60
461	Canton	156'400	125'400	100'453.70
462	Communes et associations de communes	939'335	827'835	637'979.00
469	Autres subventions, dons et legs	7'000	5'000	17'035.20
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
48	Prélèvement sur des réserves	14'350	15'750	4'037.31
480	Réserves obligatoires	-	-	-
482	Autres réserves	14'350	15'750	4'037.31
49	Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26
490	Imputations internes	4'419'230	3'986'240	3'521'326.26
Excédent (+) / Découvert (-) des exercices		-1'372'640	-1'428'735	-6'382.47

Charges et produits par natures

Ecart B 2019 - B 2018

Ecart B 2019 - C 2017

francs % francs %

		Ecart B 2019 - B 2018		Ecart B 2019 - C 2017	
		francs	%	francs	%
4	Produits	820'935	2.1%	1'389'813	3.6%
40	Impôts	8'900	0.0%	1'778'230	7.2%
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	-90'800	-0.5%	927'583	4.9%
400.00	+ Impôt sur le revenu des personnes physiques	-113'000	-0.7%	1'192'705	7.7%
400.01	+ Impôt sur la fortune des personnes physiques	2'200	0.1%	11'054	0.5%
400.02	+ Impôt à la source	20'000	3.2%	-318'626	-32.9%
400.03	+ Impôt sur les prestations en capital	-	0.0%	42'451	9.3%
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	-300	0.0%	565'954	48.4%
401.00	+ Impôt sur le bénéfice des personnes morales	11'700	0.9%	604'168	91.4%
401.01	+ Impôt sur le capital des personnes morales	-12'000	-2.5%	-38'214	-7.5%
402	Contribution immobilière	50'000	1.5%	201'565	6.5%
403	Impôts sur les gains en capital	50'000	9.1%	-49'837	-7.7%
404	Impôts sur les mutations immobilières	-	0.0%	74'548	9.6%
405	Impôts sur les successions et donations	-	0.0%	60'486	635.8%
406	Autres impôts	-	0.0%	-2'071	-6.7%
42	Revenus de biens	6'000	1.9%	-1'828'729	-85.3%
420	Banques	-	0.0%	-2'933	-26.8%
422	Capitaux du patrimoine financier	-		-	
423	Immeubles du patrimoine financier	-	0.0%	-1'822'736	-87.9%
424	Gains comptables	-		-	
426	Participation du patrimoine administratif	-		-	
427	Immeubles du patrimoine administratif	6'000	12.0%	-3'060	-5.2%
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	177'100	3.1%	-21'302	-0.4%
430	Contributions de remplacement	35'000	11.7%	-3'801	-1.1%
431	Émoluments administratifs	5'000	7.1%	-7'948	-9.6%
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	38'050	15.6%	50'650	21.9%
434	Taxes d'utilisation	43'410	1.5%	20'795	0.7%
435	Ventes et prestations de service	9'800	1.6%	-8'639	-1.4%
436	Remboursements de tiers	42'840	2.8%	-65'906	-4.0%
437	Amendes	3'000	19.4%	-5'633	-23.3%
439	Autres impôts	-	0.0%	-820	-14.1%
44	Part à des recettes sans affectation	-3'560	-0.8%	15'651	3.5%
440	Part à des recettes fédérales	-		-	
441	Part à des recettes cantonales	-3'560	-0.8%	15'651	3.5%
444	Autres contributions cantonales	-		-	
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	50'905	3.3%	186'027	13.2%
451	Canton	58'000	52.7%	70'651	72.6%
452	Communes	-7'095	-0.5%	115'376	8.8%
46	Subventions acquises	150'000	15.2%	351'721	44.7%
460	Confédération	5'500	18.6%	4'453	14.6%
461	Canton	31'000	24.7%	55'946	55.7%
462	Communes et associations de communes	111'500	13.5%	301'356	47.2%
469	Autres subventions, dons et legs	2'000	40.0%	-10'035	-58.9%
47	Subventions à redistribuer	-		-	
48	Prélèvement sur des réserves	-1'400	-8.9%	10'313	255.4%
480	Réserves obligatoires	-		-	
482	Autres réserves	-1'400	-8.9%	10'313	255.4%
49	Imputations internes	432'990	10.9%	897'904	25.5%
490	Imputations internes	432'990	10.9%	897'904	25.5%
Variations excédent ou découvert des exercices		56'095		-1'366'258	

Compte des investissements	Budget 2019	Budget	Comptes
	Total	2018	2017
0 ADMINISTRATION			
Charges	210'400	279'340	33'559.30
Revenus	-	-	-
Investissements nets	210'400	279'340	33'559.30
1 ORDRE PUBLIC			
Charges	-	-	19'530.45
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	19'530.45
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Charges	2'017'015	1'036'317	1'370'516.50
Revenus	-	300'000	-
Investissements nets	2'017'015	736'317	1'370'516.50
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS			
Charges	211'300	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	211'300	-	-
4 SANTE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
5 AFFAIRES SOCIALES			
Charges	104'200	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	104'200	-	-
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			
Charges	8'749'459	8'641'785	942'199.80
Revenus	2'786'000	2'705'000	45'264.70
Investissements nets	5'963'459	5'936'785	896'935.10
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.			
Charges	7'723'861	3'756'635	1'475'642.70
Revenus	200'000	400'000	309'503.15
Investissements nets	7'523'861	3'356'635	1'166'139.55
8 ECONOMIE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
9 FINANCES ET IMPOTS			
Compte de résultat			
Charges	159'668	103'800	120'177.60
Revenus	-	-	-
Investissements nets	159'668	103'800	120'177.60
TOTAUX			
Charges	19'175'903	13'817'877	3'961'626.35
Revenus	2'986'000	3'405'000	354'767.85
Investissements nets	16'189'903	10'412'877	3'606'858.50

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION					
	Compte de résultat	Charges	64'000		146'400	
		Revenus		-		-
		Invest. net	64'000		146'400	
020	PERSONNEL COMMUNAL					
	Compte de résultat	Charges	64'000		146'400	
		Revenus		-		-
		Invest. net	64'000		146'400	
020.506.02	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration		-	-	146'400	-
020.506.03	Progr. informatique c/système information du territoire	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
020.506.04	Remplacement central téléphonique / adm. communale	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
020.509.00	Réalisation d'une analyse de fonctionnement de l'administration communale et du Conseil communal	08/18 <i>10.2018</i>	64'000	-	-	-
1	ORDRE PUBLIC					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
16	PROTECTION CIVILE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
16.503.01	Rénovation du poste de commandement	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Compte de résultat	Charges	1'523'300		493'715	
		Revenus		-		-
		Invest. net	1'523'300		493'715	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE					
	Compte de résultat	Charges	83'200		206'310	
		Revenus		-		-
		Invest. net	83'200		206'310	
21.506.00	Renouvellement mobilier scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	22'195	-
21.506.01	Acquisition de mobilier scolaire suite à ouverture de classe	12/18	30'000	-	-	-
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	184'115	-
218	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE					
	Compte de résultat	Charges	53'200		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-53'200		-	
218.506.00	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanan]	14/18	53'200	-	-	-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
210'400		279'340	33'559.30
	-	-	-
210'400		279'340	33'559.30
210'400		279'340	33'559.30
	-	-	-
210'400		279'340	33'559.30
146'400	-	272'000	25'419.90
-	-	7'340	-
-	-	-	8'139.40
64'000	-	-	-
-	-	-	19'530.45
-	-	-	-
-	-	-	19'530.45
-	-	-	19'530.45
-	-	-	19'530.45
2'017'015		1'036'317	1'370'516.50
	-	-300'000	-
2'017'015		736'317	1'370'516.50
289'510		224'680	15'408.30
	-	-	-
289'510		224'680	15'408.30
22'195	-	32'200	5'866.65
30'000	-	-	-
184'115	-	192'480	9'541.65
53'200		-	-
	-	-	-
-53'200		-	-
53'200	-	-	-

Compte des investissements

ADMINISTRATION 0

Compte de résultat

PERSONNEL COMMUNAL 020

Compte de résultat

Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration 020.506.02

Progr. informatique c/système information du territoire 020.506.03

Remplacement central téléphonique / adm. communale 020.506.04

Réalisation d'une analyse de fonctionnement de l'administration communale et du Conseil communal 020.509.00

ORDRE PUBLIC 1

Compte de résultat

PROTECTION CIVILE 16

Compte de résultat

Rénovation du poste de commandement 16.503.01

ENSEIGNEMENT ET FORMATION 2

Compte de résultat

CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE 21

Compte de résultat

Renouvellement mobilier scolaire 21.506.00

Acquisition de mobilier scolaire suite à ouverture de classe 21.506.01

Renouvellement du parc informatique scolaire 21.506.02

ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE 218

Compte de résultat

Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanen] 218.506.00

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
294	BATIMENTS SCOLAIRES								
	Compte de résultat	Charges	1'440'100			287'405			
		Revenus			-				-
		Invest. net	1'440'100			287'405			
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	11/18	192'100		-	21'870			-
294.503.28	Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude	<i>Terminé</i>			-				-
294.503.31	Complexe scolaire Marly Grand-Pré	<i>Terminé</i>			-				-
294.503.60	Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux				-				-
294.503.61	Etude démographique pour la planification scolaire <i>Crédit complémentaire</i>	07/18 <i>10.2018</i>	48'000		-				-
294.503.62	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)		-		-	49'400			-
294.503.65	Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour senior et Résidence les Epinettes (home)	<i>Déjà voté</i>			-	216'135			-
294.503.66	Concours 3ème centre scolaire et avant-projet	13/18	1'200'000		-				-
294.506.10	Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)	<i>Terminé</i>			-				-
294.611.00	Participations de tiers sur ext. chauffage à distance <i>(sur 294.503.65)</i>				-				-
294.661.00	Subventions cantonales <i>(sur 294.503.65)</i>	<i>Déjà voté</i>			-				-

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

	Compte de résultat	Charges	211'300			-			
		Revenus			-				-
		Invest. net	211'300			-			
33	PARCS PUBLICS ET CHEMINS								
	Compte de résultat	Charges	123'400			-			
		Revenus			-				-
		Invest. net	-123'400			-			
33.501.00	Remise en état de la passerelle du ruisseau du Copy	09/18 <i>10.2018</i>	58'400			-			-
33.509.01	Réalisation nouvelle place de jeux Route des Ecoles	15/18	65'000			-			-

34 SPORTS

	Compte de résultat	Charges	87'900			-			
		Revenus			-				-
		Invest. net	87'900			-			
34.501.04	Centre sportif Géline Réfection d'installations diverses	16/18	87'900		-				-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
1'727'505		811'637	1'355'108.20
	-	-300'000	-
1'727'505		511'637	1'355'108.20
213'970	-	307'570	239'368.65
-	-	-	7'452.00
-	-	-	457'689.75
-	-	47'190	583'008.05
48'000	-	9'877	21'124.15
49'400	-	56'000	6'594.05
216'135	-	391'000	378.00
1'200'000	-	-	-
-	-	-	39'493.55
-	-	-285'000	-
-	-	-15'000	-

211'300		-	-
	-	-	-
211'300		-	-

123'400		-	-
	-	-	-
-123'400		-	-
58'400	-	-	-
65'000	-	-	-

87'900		-	-
	-	-	-
87'900		-	-
87'900	-	-	-

Compte des investissements

BATIMENTS SCOLAIRES		294
Compte de résultat		
Rénovations diverses sur bâtiments scolaires		294.503.19
Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude		294.503.28
Complexe scolaire Marly Grand-Pré		294.503.31
Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux		294.503.60
Etude démographique pour la planification scolaire <i>Crédit complémentaire</i>		294.503.61
Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)		294.503.62
Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour senior et Résidence les Epinettes (home)		294.503.65
Concours 3ème centre scolaire et avant-projet		294.503.66
Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)		294.506.10
Participations de tiers sur ext. chauffage à distance (sur 294.503.65)		294.611.00
Subventions cantonales (sur 294.503.65)		294.661.00

CULTURE, LOISIRS, SPORTS		3
Compte de résultat		

PARCS PUBLICS ET CHEMINS		33
Compte de résultat		
Remise en état de la passerelle du ruisseau du Copy		33.501.00
Réalisation nouvelle place de jeux Route des Ecoles		33.509.01

SPORTS		34
Compte de résultat		
Centre sportif Géline Réfection d'installations diverses		34.501.04

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
5	AFFAIRES SOCIALES								
	Compte de résultat	Charges	104'200						
		Revenus		-					
		Invest. net	104'200						
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE								
	Compte de résultat	Charges	104'200						
		Revenus		-					
		Invest. net	-104'200						
544	CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS								
	Compte de résultat	Charges	104'200						
		Revenus		-					
		Invest. net	-104'200						
544.506.00	Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanan]	14/18	104'200	-		-		-	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS								
	Compte de résultat	Charges	844'000			7'905'459			
		Revenus		100'000				2'686'000	
		Invest. net	744'000			5'219'459			
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL								
	Compte de résultat	Charges	844'000			7'905'459			
		Revenus		100'000				2'686'000	
		Invest. net	744'000			5'219'459			
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT								
	Compte de résultat	Charges	584'000			7'905'459			
		Revenus		100'000				2'686'000	
		Invest. net	484'000			5'219'459			
620.501.15	Modération de trafic Assainissement bruit et modération trafic, Rte de la Grangette (ou sécurisation réseaux routiers existants)					-		365'330	-
620.501.20	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	<i>Déjà voté</i>	-	-				1'345	-
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3					-		5'556'865	-
620.501.36	Aménagement routier : Route de la Gérine 2ème étape					-		867'124	-
620.501.45	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-				79'360	-
620.501.49	Création Place de village : réalisation	<i>Déjà voté</i>	-	-				278'040	-
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	<i>Déjà voté</i>	-	-				270'440	-
620.501.53	Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	<i>Déjà voté</i>	-	-				16'000	-
620.501.66	Aménagement route : Impasse Violettes		-	-				119'610	-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
104'200	-	-	-
104'200	-	-	-
104'200	-	-	-
-104'200	-	-	-
104'200	-	-	-
-104'200	-	-	-
104'200	-	-	-
8'749'459	2'786'000	8'641'785	942'199.80
5'963'459		5'936'785	896'935.10
8'749'459	2'786'000	8'641'785	942'199.80
5'963'459		5'936'785	896'935.10
8'489'459	2'786'000	8'641'785	737'337.00
5'703'459		5'936'785	692'072.30
365'330	-	372'000	-
1'345	-	10'000	-
5'556'865	-	5'659'400	209'351.95
867'124	-	897'760	8'938.15
79'360	-	129'630	470.00
278'040	-	278'040	-
270'440	-	270'440	-
16'000	-	16'000	-
119'610	-	119'610	-

Compte des investissements

AFFAIRES SOCIALES	5
Compte de résultat	
PROTECTION DE LA JEUNESSE	54
Compte de résultat	
CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS	544
Compte de résultat	
Nouvelle structure d'accueil petite enfance [Pré Zurthanen]	544.506.00
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	6
Compte de résultat	
ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	62
Compte de résultat	
ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT	620
Compte de résultat	
Modération de trafic Assainissement bruit et modération trafic, Rte de la Grangette (ou sécurisation réseaux routiers existants)	620.501.15
Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	620.501.20
Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	620.501.21
Aménagement routier : Route de la Gérine 2ème étape	620.501.36
Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	620.501.45
Création Place de village : réalisation	620.501.49
Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	620.501.52
Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	620.501.53
Aménagement route : Impasse Violettes	620.501.66

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus		Charges		Revenus	
620.501.68	Route du Centre : tapis, bordures et pavés	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-	-	-	-
620.501.72	Eclairage public : assainissement	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-	-	-	-
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	45'705	-	-	-
620.501.75	Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon		-	-	-	39'000	-	-	-
620.501.76	Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	<i>Terminé</i>	-	-	-	-	-	-	-
620.501.78	Sentier public Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	25'000	-	-	-
620.501.79	Etude requalification Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	136'695	-	-	-
620.501.80	Réaménagement passage pour piétons Chapelle St-Sébastien - Route des Préalpes	<i>Déjà voté (03-18)</i>	-	-	-	50'580	-	-	-
620.501.81	Aménagement de la Route des Ecoles - partie non goudronnée	17/18	184'000	-	-	-	-	-	-
620.501.90	Réfections des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	54'365	-	-	-
620.501.91	Réfection de la Route de Chésalles	18/18	400'000	-	-	-	-	-	-
620.611.05	Participations de tiers sur 620.501.21		-	-	-	-	560'000	-	-
620.611.06	Participations de tiers sur 620.501.36		-	-	-	-	-	-	-
620.611.07	Participations de tiers sur 620.501.81	17/18	-	100'000	-	-	-	-	-
620.661.00	<i>Subventions</i>		-	-	-	-	-	2'126'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.79		-	-	-	-	-	100'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.15		-	-	-	-	-	28'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.21		-	-	-	-	-	1'980'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.36		-	-	-	-	-	18'000	-

622 SERVICES EDILITAIRES

Compte de résultat		Charges	260'000	-	-	-	-
		Revenus	-	-	-	-	-
		Invest. net	260'000	-	-	-	-
622.506.13	Remplacement du véhicule "Pony"	<i>Terminé</i>	-	-	-	-	-
622.506.14	Remplacement du camion 2 essieux par transporteur	19/18	260'000	-	-	-	-

7 PROTECTION / AMENAG. ENVIRONN.

Compte de résultat		Charges	5'145'000	-	-	2'578'861	-
		Revenus	-	200'000	-	-	-
		Invest. net	4'945'000	-	-	2'578'861	-

70 APPROVISIONNEMENT EN EAU

Compte de résultat		Charges	535'000	-	-	1'560'601	-
		Revenus	-	100'000	-	-	-
		Invest. net	435'000	-	-	1'560'601	-

70.501.42	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	4'640	-
70.501.50	Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	<i>Terminé</i>	-	-	-	-	-
70.501.52	Remplacement anciennes conduites	20/18	100'000	-	-	7'711	-
70.501.53	Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	<i>Terminé</i>	-	-	-	-	-
70.501.54	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	19'250	-
70.501.55	Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	158'300	-
70.501.56	Réfection des puits 1 et 2 Plaine de l'Auge - Pralettes		-	-	-	1'359'000	-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
-	-	46'690	-
-	-	370'185	168'009.95
45'705	-	69'000	-
39'000	-	39'000	35'653.30
-	-	88'300	16'212.20
25'000	-	25'000	-
136'695	-	200'000	-
50'580	-	50'730	-
184'000	-	-	-
54'365	-	-	298'701.45
400'000	-	-	-
-	560'000	-560'000	-
-	-	-19'000	-
-	100'000	-	-
-	2'126'000	-2'126'000	-45'264.70
-	100'000	-100'000	-45'264.70
-	28'000	-28'000	-
-	1'980'000	-1'980'000	-
-	18'000	-18'000	-
260'000	-	-	204'862.80
-	-	-	-
260'000	-	-	204'862.80
-	-	-	204'862.80
260'000	-	-	-
7'723'861	-	3'756'635	1'475'642.70
-	200'000	-400'000	-309'503.15
7'523'861	-	3'356'635	1'166'139.55
2'095'601	-	1'700'280	143'932.65
-	100'000	-200'000	-175'656.40
1'995'601	-	1'500'280	-31'723.75
4'640	-	-	11'460.45
-	-	-	40'878.75
107'711	-	9'540	91'593.45
-	-	90'000	-
19'250	-	20'000	-
158'300	-	160'000	-
1'359'000	-	1'400'000	-

Compte des investissements

Route du Centre : tapis, bordures et pavés	620.501.68
Eclairage public : assainissement	620.501.72
Révision du cadastre de bruit des routes communales	620.501.73
Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon	620.501.75
Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	620.501.76
Sentier public Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	620.501.78
Etude requalification Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	620.501.79
Réaménagement passage pour piétons Chapelle St-Sébastien - Route des Préalpes	620.501.80
Aménagement de la Route des Ecoles - partie non goudronnée	620.501.81
Réfections des routes communales	620.501.90
Réfection de la Route de Chésalles	620.501.91
Participations de tiers sur 620.501.21	620.611.05
Participations de tiers sur 620.501.36	620.611.06
Participations de tiers sur 620.501.81	620.611.07
Subventions	620.661.00
Subventions sur 620.501.79	620.661.00
Subventions sur 620.501.15	620.661.00
Subventions sur 620.501.21	620.661.00
Subventions sur 620.501.36	620.661.00

SERVICES EDILITAIRES

622

Compte de résultat

Remplacement du véhicule "Pony"	622.506.13
Remplacement du camion 2 essieux par transporteur	622.506.14

PROTECTION / AMENAG. ENVIRONN.

7

Compte de résultat

APPROVISIONNEMENT EN EAU

70

Compte de résultat

Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	70.501.42
Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	70.501.50
Remplacement anciennes conduites	70.501.52
Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	70.501.53
Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	70.501.54
Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	70.501.55
Réfection des puits 1 et 2 Plaine de l'Auge - Pralettes	70.501.56

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
70.501.57	Mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu	21/18	85'000	-	-	-
70.501.58	Remplacement de la conduite DN100 entre le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	22/18	350'000	-	-	-
70.509.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	<i>Déjà voté</i>	-	-	11'700	-
70.610.00	Taxes de raccordement		-	100'000	-	-
70.661.11	Subventions		-	-	-	-
71	PROTECTION DES EAUX					
	Compte de résultat		Charges	4'250'000		873'300
			Revenus		100'000	-
			Invest. net	4'150'000		873'300
71.501.29	Remplacement collecteur : Rte du Centre	<i>Déjà voté</i>	-	-	749'900	-
71.501.36	Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
71.501.37	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est Mandat ingénieur prépar. dossier	<i>Déjà voté</i>	-	-	123'400	-
71.501.40	Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
71.501.41	Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
71.501.43	Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
71.501.44	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
71.501.45	Mise en séparatif collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	23/18	250'000	-	-	-
71.501.46	Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	24/18	4'000'000	-	-	-
71.610.00	Taxes de raccordement		-	100'000	-	-
72	ORDURES MENAGERES					
	Compte de résultat		Charges	60'000		
			Revenus		-	
			Invest. net	60'000		
72.503.01	Nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édilité et des eaux, crédit d'étude	25/18	60'000	-	-	-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
85'000	-	-	-
350'000	-	-	-
11'700	-	20'740	-
-	-	-	-
-	100'000	-200'000	-175'656.40
-	-	-	-
5'123'300		1'889'995	797'050.95
	100'000	-200'000	-133'846.75
5'023'300		1'689'995	663'204.20
749'900	-	1'727'245	700'886.85
-	-	20'800	-
123'400	-	138'500	10'182.95
-	-	-	1'050.00
-	-	-	800.00
-	-	-	9'415.20
-	-	3'450	74'715.95
250'000	-	-	-
4'000'000	-	-	-
-	100'000	-200'000	-133'846.75
60'000		-	-
	-	-	-
60'000		-	-
60'000	-	-	-

Compte des investissements

Mise en conformité du couvercle d'accès au puits du Zamachu	70.501.57
Remplacement de la conduite DN100 entre le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	70.501.58
Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	70.509.00
Taxes de raccordement	70.610.00
Subventions	70.661.11

PROTECTION DES EAUX

71

Compte de résultat

Remplacement collecteur : Rte du Centre	71.501.29
Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	71.501.36
Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est Mandat ingénieur prépar. dossier	71.501.37
Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	71.501.40
Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	71.501.41
Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	71.501.43
Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	71.501.44
Mise en séparatif collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	71.501.45
Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	71.501.46
Taxes de raccordement	71.610.00

ORDURES MENAGERES

72

Compte de résultat

Nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édition et des eaux, crédit d'étude	72.503.01
--	-----------

Compte des investissements

Message n°
2019

Budget
2019

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	CERCLE D'INHUMATION					
	Compte de résultat	Charges	300'000		46'800	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-300'000		-46'800	
741	CERCLE D'INHUMATION					
	Compte de résultat	Charges	300'000		46'800	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-300'000		-46'800	
741.503.10	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	<i>Déjà voté</i>	-	-	46'800	-
741.503.11	Assainissement du mur du cimetière	26/18	80'000	-	-	-
741.503.12	Réalisation de tombes pour urnes funéraires	27/18	220'000	-	-	-
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS					
	Compte de résultat	Charges	-		98'160	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		98'160	
75.501.02	Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	<i>Déjà voté</i>	-	-	98'160	-
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
79.509.01	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	107'900		51'768	
		Revenus		-		-
		Invest. net	107'900		51'768	
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF					
	Compte de résultat	Charges	107'900		51'768	
		Revenus		-		-
		Invest. net	107'900		51'768	
943.503.01	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	11/18	107'900	-	39'768	-
943.506.01	Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	<i>Déjà voté</i>	-	-	12'000	-

Budget total 2019		Budget 2018	Comptes 2017
Charges	Revenus		
346'800		46'000	220'329.20
	-	-	-
-346'800		46'000	220'329.20
346'800		46'000	220'329.20
	-	-	-
-346'800		46'000	220'329.20
46'800	-	46'000	220'329.20
80'000	-	-	-
220'000	-	-	-
98'160		-	87'247.15
	-	-	-
98'160		-	87'247.15
98'160	-	-	87'247.15
-		120'360	227'082.75
	-	-	-
-		120'360	227'082.75
-	-	120'360	227'082.75
159'668		103'800	120'177.60
	-	-	-
159'668		103'800	120'177.60
159'668		103'800	120'177.60
	-	-	-
159'668		103'800	120'177.60
147'668	-	91'800	120'177.60
12'000	-	12'000	-

Compte des investissements

CERCLE D'INHUMATION	74
Compte de résultat	
CERCLE D'INHUMATION	741
Compte de résultat	
Agrandissement du cimetière (étape no 2)	741.503.10
Assainissement du mur du cimetière	741.503.11
Réalisation de tombes pour urnes funéraires	741.503.12
CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	75
Compte de résultat	
Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	75.501.02
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	79
Compte de résultat	
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	79.509.01
FINANCES ET IMPOTS	9
Compte de résultat	
BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	943
Compte de résultat	
Rénovations diverses s/bâtiments communaux	943.503.01
Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	943.506.01



Commune de Marly

**Séances du Conseil général des
5 et 12 décembre 2018**

BUDGET 2019

**Message 10-18 du Conseil communal au
Conseil général relatif au budget 2019**

Commentaires sur les écarts budgétaires

Messages du Conseil communal au Conseil général

Message 10 – 18

—

relatif au budget de l'exercice 2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous soumet ci-après les budgets de l'exercice 2019, à savoir celui de fonctionnement et celui des investissements.

Budget de fonctionnement 2019

Total des produits	Fr.	40'276'385
Total des charges	Fr.	41'649'025
Excédent de charges (déficit)	Fr.	1'372'640

Budget des investissements 2019

Total des produits	Fr.	2'986'000
Total des charges	Fr.	19'175'903
Investissements nets	Fr.	16'189'903

Les principaux résultats découlant du budget 2019 sont les suivants :

- **Une perte** envisagée de **Fr. 1'372'640.-** ;
- **Une progression des charges** (*hors imputations internes*) par rapport au budget 2018 de 0.9% représentant Fr. 331'850.- ;
- **Une augmentation des recettes** (*hors imputations internes*) de Fr. 387'945.- (+1.1%) en regard du budget 2018.

1. Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2019, hors imputations internes, affiche les résultats suivants :

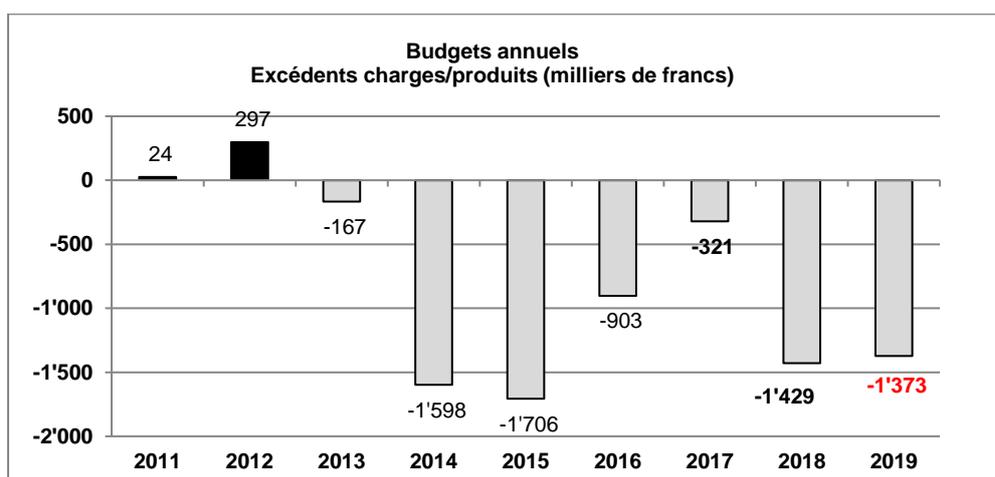
	Comptes 2017	Budget 2018	Ecarts 2018-2019		Budget 2019
Total des produits	35'365'245	35'469'210	387'945	1.1%	35'857'155
Total des charges	35'371'628	36'897'945	331'850	0.9%	37'229'795
Excédent de charges (déficit -)	-6'383	-1'428'735	56'095		-1'372'640
Excédent de produits (bénéfice +)					

Ce budget présente un **excédent de charges** ou déficit qui s'élève à **Fr. 1'372'640.-**. Il est en amélioration de Fr. 56'095.- par rapport aux prévisions budgétaires 2018. Comparé à l'exercice 2017, nous notons une détérioration de Fr. 1'366'257.-.

Evolution des résultats

Le taux de dépassement des produits par les charges s'élève à **3.83%** contre 4.03% présenté au budget 2018.

L'évolution des excédents de charges/produits pour les années 2011 à 2019 (budgets) se présente comme suit :



Evolution du résultat net par dicastère

	Budget 2019		Ecart B 18 %	Budget 2018
0 Administration	8'650'145	↑	1.92%	8'487'430
1 Ordre public	268'310	↑	21.98%	219'965
2 Enseignement et formation	8'447'975	↓	-0.79%	8'515'470
3 Culture, loisirs, sports	843'110	↓	-0.04%	843'450
4 Santé	2'985'500	↑	5.42%	2'831'895
5 Affaires sociales	3'599'060	↓	-11.14%	4'050'290
6 Transports et communications	1'760'425	↑	0.01%	1'760'240
7 Protection et aménagement environnement	-600'640	↓	32.93%	-451'830
8 Economie	135'165	↑	5.76%	127'800
9 Finances et impôts	-24'716'410	↓	-0.96%	-24'955'975

Nous constatons une diminution des charges nettes sous les dicastères relatifs à l'Enseignement et la formation, la Culture, les Affaires sociales ainsi que pour la Protection et l'aménagement environnement. Les autres postes accusent des augmentations de charges nettes.

Evolution des charges et revenus par nature

Charges et produits par nature

(hors imputations internes)	Budget 2019	Ecart B 18 %	Budget 2018
3 Charges	37'229'795	0.90%	36'897'945
30 Charges de personnel	9'079'540	2.50%	8'858'345
31 Biens, services et marchandises	4'065'410	1.19%	4'017'675
32 Intérêts passifs	719'480	-1.19%	728'155
33 Amortissements	2'078'500	21.81%	1'706'380
35 Remboursements et participations à des collectivités publiques	14'951'595	-1.03%	15'107'850
36 Subventions accordées	5'772'700	-1.01%	5'831'455
38 Attributions aux réserves	562'570	-13.20%	648'085
4 Produits	35'857'155	1.09%	35'469'210
40 Impôts	26'523'700	0.03%	26'514'800
42 Revenus de biens	315'500	1.94%	309'500
43 Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes	5'803'370	3.15%	5'626'270
44 Part à des recettes sans affectation	463'810	-0.76%	467'370
45 Remboursements, dédomm. de collectivités publiques	1'598'690	3.29%	1'547'785
46 Subventions acquises	1'137'735	15.19%	987'735
48 Prélèvements sur réserves	14'350	-8.89%	15'750

Sur le plan des charges, nous relevons la plus forte progression entre les budgets 2018 et 2019 sous les amortissements avec +21.8%. Cette augmentation est notamment consécutive aux amortissements qui débiteront en 2019 et relatifs à divers investissements votés et effectués. Avec une augmentation de Fr. 221'195.-, les charges dites de personnel progressent de 2.5%. Les charges liées figurant sous la rubrique « 35 Remboursements et participations à des collectivités publiques » sont en diminution de 1.03%, ce qui représente un montant inférieur au budget 2018 de Fr. 156'255.-. Le plus grand écart constaté sous cette catégorie concerne le poste relatif à l'aide sociale (58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district) avec un bonus de Fr. 528'925.- entre les budgets 2018 et 2019, étant précisé que tous les autres postes de cette nature progressent (dans leur globalité) de Fr. 372'670.-. Les charges concernant les biens, services et marchandises sont contenues dans le sens où elles ne progressent que de 1.19%.

Les recettes fiscales envisagées sont en progression par rapport au budget 2018 à raison de 0.03% (Fr. 8'900.-). Cette minime augmentation s'explique par :

- Une baisse des rentrées fiscales estimées sur l'impôt sur le revenu : - Fr. 113'000.- ;
- Une augmentation des rentrées des impôts sur les gains en capital envisagées : + Fr. 50'000.- ;
- Une progression des estimations relatives à la contribution immobilière de + Fr. 50'000.- ;
- Une augmentation du potentiel de l'impôt à la source de Fr. 20'000.-.

2. Budget des investissements

Les investissements bruts totaux prévus en 2019 s'élèvent à Fr. 19'175'903.-. Ce montant total se décompose comme suit :

	Montants (francs)
Investissements déjà votés - reports des disponibles	11'176'203
<i>Investissements votés et acceptés en séance d'octobre 2018</i>	
Etude démographique pour la planification scolaire (07/18) Crédit complémentaire	48'000
Réalisation d'une analyse de fonctionnement de l'administration (08/18) communale et du Conseil communal	64'000
Remise en état de la passerelle du ruisseau du Copy (09/18)	58'400
	170'400
Total brut déjà votés et reportés	11'346'603
Nouveaux messages 2019 soumis à approbation du Conseil général	7'829'300
Total brut (figurant dans le budget 2019)	19'175'903

Les recettes envisagées s'élèvent à Fr. 2'986'000.- (taxes de raccordement : Fr. 200'000.-, participation de tiers : Fr. 100'000.- et reports de subventions à recevoir : Fr. 2'686'000.-), soit **un volume d'investissements nets de Fr. 16'189'903.-**.

Les dépenses brutes d'investissements des messages soumis à vote (Fr. 7'829'300.-) seront financées à raison de Fr. 5'717'300.- par des emprunts bancaires et de Fr. 1'927'000.- par l'utilisation de réserves (*épuration*). Des participations de tiers sont estimées à Fr. 100'000.-, les taxes de raccordement couvrant le solde pour un montant de Fr. 85'000.-.

3. Conclusion

A l'image des exercices précédents, nous devons à nouveau présenter un budget déficitaire s'élevant à Fr. 1'372'640.-. Celui-ci s'explique par de nouvelles charges liées impactées aux communes, d'autres charges qui augmentent globalement et bien sûr les amortissements obligatoires qui prennent l'ascenseur en raison d'investissements terminés l'année précédente. Ce résultat qui vous est présenté a fait l'objet, avant sa finalisation, d'analyses approfondies par le Service des finances avec, à la clé, des économies de charges, respectivement des augmentations de produits, pour un montant d'environ Fr. 300'000.-. Seule embellie à proposer : le budget 2019 est inférieur à celui de l'exercice 2018. Le constat est récurrent. Depuis plusieurs années, la croissance des produits, et plus particulièrement des impôts, ne suffit tout simplement pas ou plus à combler la progression des charges. Les écarts entre le budget 2019 et les comptes 2017 sont éloquentes à ce sujet : charges + Fr. 1'858'167.- (+5.25%) ; produits + Fr. 491'910.- (+1.39%). Le développement planifié des zones stratégiques du MIC et du Parc des Falaises, de même que l'étude d'un 3^{ème} centre scolaire, ne vont pas, à moyen terme, améliorer la situation. Au contraire, de nouvelles charges (alimentation en eaux, assainissement, routes, amortissements obligatoires, etc.) péjoreront les budgets et les comptes futurs.

S'agissant du budget des investissements, le montant total de Fr. 7'829'300.-, soumis au vote du Conseil général, comprend deux investissements majeurs, à savoir Fr. 1'200'000.- pour le concours et l'avant-projet du 3^{ème} centre scolaire et Fr. 4'000'000.- pour la réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant.

Nous rappelons également que l'audit du fonctionnement de l'administration communale, y compris toutes ses structures externes et du Conseil communal, est en cours. D'ici fin mars, début avril 2019, la société BDO soumettra au Conseil communal les potentiels d'optimisation ainsi qu'un catalogue de mesures avec des éléments tels que le délai de la réalisation, l'évaluation des coûts et les impacts attendus.

Au vu des remarques formulées ci-avant, le Conseil communal recommande au Conseil général d'approuver le budget annuel de l'exercice 2019 tel qu'il lui est soumis.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Commentaires sur les principaux écarts budgétaires

0. Administration

020 Personnel communal

A. Effectif du personnel et dotation

Le Conseil communal poursuit sa politique de rigueur en limitant au maximum les hausses de la dotation générale. Les postes nouveaux ou à confirmer reflètent l'apparition de nouvelles tâches ou une optimisation des postes déjà existants, compte tenu de l'évolution du nombre et du type de tâches nécessaires au fonctionnement de l'administration communale.

Les fluctuations de la dotation détaillées ci-dessous sont impératives. Le Conseil communal a cependant limité encore la plupart d'entre elles. Il compte en effet sur le résultat de l'audit pour entériner clairement plusieurs d'entre elles.

1. Postes nouveaux ou à confirmer

30% Appui administratif supplémentaire au Contrôle des habitants/réception

Cette hausse devrait permettre un meilleur suivi des dossiers habitants, par exemple celui des attestations d'assurance-maladie, des dépôts de papiers et des annonces d'arrivées dans la commune, et d'assurer, lors d'absences de l'une des deux personnes actuellement en place, le service, en binôme, à la clientèle.

Cela permettra aussi de décharger le responsable de certaines tâches récurrentes afin qu'il puisse exécuter, dans des meilleures conditions, ses missions spécifiques.

En raison des montants importants budgétisés, le Conseil communal n'a validé cette hausse que pour une durée de 6 mois.

10% Hausse temporaire de la dotation au Service social

Avec l'absence temporaire de l'adjointe du service, laquelle va suivre une formation importante en 2019, et compte tenu de la charge de travail qui ne semble pas diminuer, il est nécessaire de pouvoir combler cette absence. Un retour à la normale devrait être effectif en 2020.

60% Augmentation de la dotation à l'Accueil extrascolaire

Voici un changement de fonction : une collaboratrice passe du statut d'auxiliaire à celui de personnel communal permanent. Ayant achevé sa formation d'intervenante en accueil extrascolaire, il est naturel qu'elle puisse bénéficier des mêmes conditions que ses collègues de même fonction. La dotation générale de l'Accueil extrascolaire n'augmente pas vraiment, mais c'est un transfert des auxiliaires vers les permanents.

30% Animation socioculturelle

Cette dotation supplémentaire a été validée dans le cadre du projet d'accueil migrants, mené conjointement par les écoles et l'animation socioculturelle. La Commission Marly Sympa avait d'ailleurs entériné ce projet pour lequel une étude a été faite. Il s'agit maintenant de procéder à une phase test, ou une année pilote, afin de pouvoir ensuite clairement déterminer ce qui pourrait être appliqué concrètement et dans la durée. La demande originale souhaitait obtenir un 50% pour la coordination, mais le Conseil communal, pour cette phase test, estime que 30% devrait suffire.

-10% Diminution de la dotation au Service des écoles

Afin de pallier la création du poste de soutien administratif aux Responsables d'établissement, lequel a été validé à 20%, et sur demande du Conseil général en 2017, le Conseil communal a analysé les options d'économies possibles et une diminution de la dotation générale du service a pu être effectuée.

100% Augmentation du nombre d'apprenti-es

Jusqu'à l'été 2018, l'administration communale comptait deux apprentie-s employé-e-s de commerce. Dès le mois d'août, il a été possible d'ouvrir un poste d'apprenti-e assistant-e socio-éducatif-ve auprès de la crèche Les Poucetofs. Le Conseil communal est satisfait de l'élargissement de l'offre d'apprentissage, répondant ainsi à son devoir moral de formateur.

2. Modifications temporaires

Quelques fluctuations temporaires sont à signaler encore. Il s'agit, pour la plupart, de besoins limités dans le temps, tels que le remplacement de collaborateurs dont les problèmes de santé nécessitent un remplacement dans la durée, mais qui sont toujours dans l'effectif, ou de projet particulier, limité dans le temps, nécessitant des ressources supplémentaires.

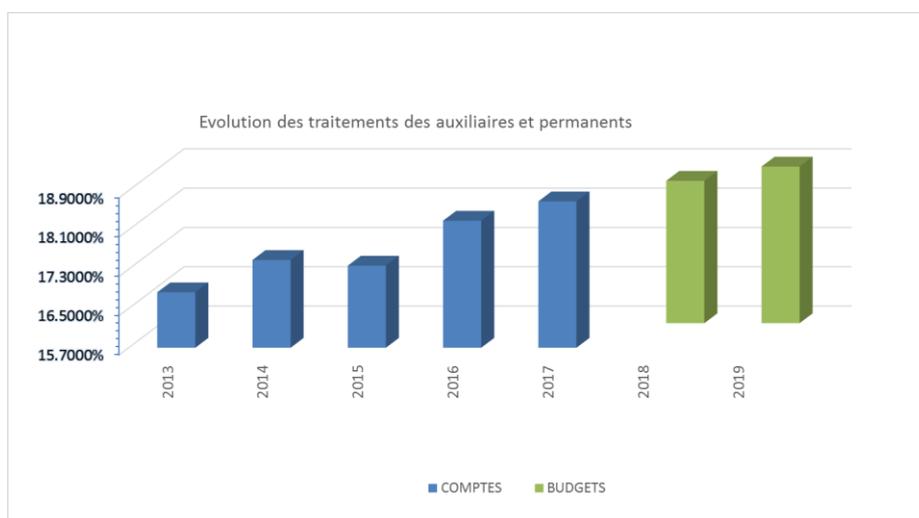
A l'inverse, il peut y avoir des besoins qui ont été différés, conduisant ainsi à des baisses momentanées, sans que, pour autant les postes correspondants soient supprimés. Ces changements amènent des modifications temporaires de la dotation des services concernés.

3. Dotation

En conséquence, la dotation du personnel est la suivante : elle était de 68.44 EPT et 93 collaborateurs dans le budget 2018. Elle est de 69.18 EPT et 91 collaborateurs dans le budget 2019, soit une différence de 0.74 EPT

4. Stabilité de la dotation et mutations

La dotation en personnel de l'Administration communale a été, dans son ensemble, assez stable ces dernières années. Cela ne veut pas dire que rien n'a changé, bien au contraire. Depuis des années, le Conseil communal réorganise, optimise et améliore le fonctionnement de ses divers services. Chaque départ est une occasion d'adapter et d'ajuster le fonctionnement, voire de changer radicalement en supprimant un poste et en en créant un autre ailleurs. Ainsi, malgré la stabilité de l'effectif du personnel, d'assez grandes mutations ont pu s'opérer au cours du temps. Il y



a certes eu quelques accroissements mais ils correspondent essentiellement aux augmentations de tâches confiées et à des cas de surcharge qui ne peuvent être ni reportés, ni ignorés.

Par ces quelques lignes, il faut souligner l'ampleur de l'effort de rationalisation et de réorganisation que répète régulièrement le Conseil communal pour faire face à ses tâches.

Il est aussi pertinent de relever que cette stabilité ne concerne pas que la dotation du personnel, mais aussi la part que représentent les charges du personnel par rapport à l'ensemble des charges. Comme le montre le graphique ci-dessus, les charges en personnel représentent environ 15% à 19% des charges totales de 2013 à nos jours.

B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

1. Indexation

Depuis plusieurs années, le Conseil communal n'a pas introduit d'indexation des salaires, grâce à la stabilité de la conjoncture, ce qui est également le cas cette année.

2. Evolution des charges du personnel

Le Conseil communal reste fidèle à sa volonté de maîtrise de la croissance des charges du personnel. Il s'est donné comme objectif une croissance maximale de 2% par année. Cet objectif ne peut être atteint en 2019 en raison de divers besoins en dotation à combler puisqu'il atteint 2.94%.

Les charges du personnel (comptes 020.301.00 et 020.301.01 cumulés) évoluent de Fr. 6'862'291.- pour 2018 à Fr. 7'064'980.- pour 2019, soit une augmentation attendue de Fr. 202'689.- ou 2.95% environ. L'objectif de limitation de la croissance est donc quasiment atteint.

020.301.00 Traitements du personnel permanent

L'écart au budget 2018 s'élève à Fr. 270'439.-, soit une augmentation de 4.4%. En regard de l'année 2018, l'adaptation des traitements (paliers) représente environ Fr. 105'000.-. Ceci équivaut en moyenne à Fr. 100.- d'augmentation mensuelle par personne (soit 0.25% du total des charges contre 0.22% en 2018). Cette part d'augmentation est une source de motivation importante pour l'ensemble du personnel.

A titre informatif, nous transcrivons, ci-après, les effectifs de personnes employées (personnel permanent) et la répartition en fonction des postes attribués aux différents services.

020.301.01 Traitements du personnel auxiliaire et temporaire

Ce poste varie de Fr. 67'750.- (-10.3%) par rapport aux prévisions 2018. Cette variation est principalement due à l'adaptation à la réalité des heures effectivement payées.

020.303.00 et suivants

Cotisations Assurances sociales

Les comptes relatifs aux cotisations aux diverses assurances sociales sont liés au compte 020.301.00 et fluctuent donc dans la même proportion. Aucune économie particulière prévue en 2019, qui est une année « normale ».

Avec la renégociation des contrats d'assurances pour la perte de gain maladie, une piste d'économie serait envisageable pour 2020.

020.436.06 Indemnités assurances accidents

020.436.07 Indemnités assurances maladies

020.436.08 Indemnités APG

Ces comptes ont été adaptés à la réalité, basée sur une moyenne des cas et des indemnités perçues de 2011 à 2017.

Contrat de droit public - personnel permanent

Récapitulation	B2018		B2019		Différence B19-B18
	Nbre Pers.	EPT	Nbre Pers	EPT	
Secrétariat général	4	2.80	4	2.80	-
Réception, contrôle des habitants et office du travail	4	3.00	4	3.15	0.15
Service sécurité (police, feu et protection civile)	4	3.50	4	3.50	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	4	3.00	4	3.00	-
Service des écoles	4	2.70	4	2.60	-0.10
Service social	8	6.60	8	6.68	0.08
Service technique	8	8.00	8	8.00	-
Conciergerie	5	5.00	5	5.00	-
Personnel enseignant (maître de sport)	1	1.00	1	1.00	-
Animation socioculturelle	7	3.75	7	4.05	0.30
Edilité	10	8.70	10	8.70	-
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	6	3.10	5	3.00	-0.10
Bibliothèque	2	1.20	2	1.20	-
Crèche	22	13.39	20	12.80	-0.59
Conseil communal et la fonction de Syndic	2	0.70	2	0.70	-
Total intermédiaire		66.44		66.18	-0.26
Apprentis	2	2.00	3	3.00	1.00
Total général	93	68.44	91.00	69.18	0.74

020.309.00 Frais de formation

L'augmentation de Fr. 5'000.- pour le montant des frais de formation du personnel communal s'explique par la formation de fontainier suivie par un collaborateur de la section des eaux (Fr. 7'000.-). Par ailleurs, deux nouveaux collaborateurs engagés à la fin de l'année 2018 doivent suivre des cours nécessaires à leur prise de fonction, à savoir le responsable de la section des eaux (cours VSA - évacuation des eaux, Fr. 3'500.-) et le responsable des bâtiments communaux (logiciel d'architecture Revit, Fr. 2'500.-).

021 Votations et élections

021.300.00 Rémunérations des scrutateurs

021.310.00 Imprimés et matériel

021.317.00 Frais en faveur des scrutateurs

021.318.00 Frais de port

D'une manière générale, la totalité des charges de ces postes relatifs aux votations et élections progressent en 2019 pour Fr. 9'000.- (+ 25.4%) pour atteindre Fr. 44'500.-. Cette augmentation est due au fait qu'en 2019 des élections fédérales auront lieu en octobre avec très probablement un deuxième tour au Conseil des Etats en novembre. Les élections et votations sont prévues de la manière suivante : 10.02.2019 : *votation fédérale*, 19.05.2019 : *votation fédérale*, 20.10.2019 : *élection Conseil national, élection Conseil des Etats*, 10.11.2019 : *éventuel second tour au Conseil des Etats* et le 24.11.2019 : *votation fédérale*.

022 Information

022.310.01 Site internet

Après la mise en ligne en 2018 du nouveau site internet de la commune, des frais doivent encore être engagés pour son amélioration. En particulier, le module de gestion des séances et diverses fonctionnalités doit être amélioré. Dans ce sens, un montant de Fr. 5'000.- supérieur aux dépenses de fonctionnement habituelles est à prévoir.

023 Administration générale

023.316.00 Frais d'ordinateur

L'écart au budget 2018 est de Fr. 7'000.- (+4%), montant correspondant à l'augmentation prévue de 8% des licences Microsoft Office, à des licences AdobePro nécessaires au bon fonctionnement de l'administration, à l'hébergement du programme Aquametro pour le relevé des compteurs d'eau ainsi qu'à la création d'un utilisateur supplémentaire pour l'environnement informatique de la commune.

023.352.00 Participation à l'Agglo

Les rubriques concernant la participation communale à l'Agglomération de Fribourg sont, comme à l'accoutumée, répertoriées dans le tableau récapitulatif qui suit. Par rapport à l'exercice 2017, nous relevons une augmentation des charges totales de Fr. 202'529.- (+22.9%) pour atteindre un total dépassant le million de francs, soit Fr. 1'085'215.- budgétisés en 2019. En regard des prévisions 2018, une augmentation de Fr. 112'680.- est notée, soit +11.6%.

Participation à l'Agglo		Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Budget	Ecart		Budget
		2014	2015	2016	2017	2018	Fr.	%	2019
023.352.00	Administration générale	89'266	96'962	80'932	67'799	101'615	17'040	16.8%	118'655
30.352.00	Promotion culturelle	200'435	215'749	202'271	216'446	226'225	9'515	4.2%	235'740
65.352.00	Mobilité	505'693	531'183	510'583	491'293	506'730	76'790	15.2%	583'520
79.352.00	Aménagement régional	31'230	25'463	45'236	24'667	50'505	4'860	9.6%	55'365
83.352.00	Promotion touristique	49'793	60'522	56'581	60'922	60'355	180	0.3%	60'535
84.352.00	Promotion économique	38'328	12'550	19'519	22'709	25'090	4'275	17.0%	29'365
99.352.01	Finances	1'691	-252	1'625	-1'149	2'015	20	1.0%	2'035
Totaux		916'436	942'177	916'747	882'686	972'535	112'680	11.6%	1'085'215
Evolutions en %			2.8%	-2.7%	-3.7%	10.2%			

1. Ordre public

11.311.00 Achat de matériel

Le budget 2018 prévoyait l'achat de deux vélos électriques pour le personnel policier à hauteur de Fr. 10'000.-, vélos acquis en 2018. En 2019, les prévisions diminuent d'autant.

12.352.01 Participation frais de fonctionnement des curatelles

L'augmentation de Fr. 68'000.- (+ 28.3%) par rapport au budget 2018 est principalement due à la progression du nombre de cas, surtout de dossiers compliqués demandant plus de temps aux curatrices et secrétaires. Ces augmentations de dossiers ont occasionné un engagement de personnel ou une augmentation du taux d'activité. Le service des curatelles fait l'objet d'un audit qui a déjà confirmé que le nombre d'EPT actuel était nécessaire au bon fonctionnement du service. La location de locaux supplémentaires a été également nécessaire. Notons encore que la commune de Marly supporte le 53.49% de la répartition des charges et qu'environ 75% des cas proviennent de Marly. En regard des comptes 2017, il est noté une augmentation de Fr. 118'896.- (+ 62.9%).

14.380.00 Attribution au fonds de réserve

Les produits du chapitre 14 « Police du feu » étant supérieurs aux charges à hauteur de Fr. 73'240.-, ce montant est attribué à la réserve relative par l'intermédiaire de ce poste. Dans les comptes 2017, un montant de Fr. 63'842.- avait été intégré à la réserve.

15.315.00 Entretien de la ligne de tir

Un changement de deux cibles est prévu en 2019 et justifie l'écart aux prévisions budgétaires 2018 (+ Fr. 3'500.-) ainsi qu'aux comptes annuels 2017.

172.351.00 Dispositif sanitaire en cas d'événements majeurs

Il s'agit d'une **nouvelle rubrique comptable** et une **charge liée** (cantonale). Le montant correspond à une participation communale d'un franc par habitant.

Nous transcrivons, ci-après, les directives et informations transmises par la Direction de la santé et des affaires sociales relatives à ce nouveau poste :

A ce jour, il n'existe aucun concept en matière d'événements majeurs. Afin de combler ce manquement, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), l'Association des communes fribourgeoises (ACF) et la Conférence des préfets ont mis sur pied un groupe de travail. Les Services d'ambulances, qui sont impliqués dans ce projet en tant qu'acteurs centraux dudit dispositif, se sont fédérés autour d'un concept unique. Cette nouvelle organisation répond aux exigences légales et permet une prise en charge adéquate en cas d'accidents majeurs. Elle apporte également une réponse identique pour tout le canton. Ce concept permettra de garantir une réponse sanitaire efficace, harmonisée et coordonnée sur l'ensemble du territoire du canton en cas d'événements majeurs. Les représentants des associations et directions susmentionnées se sont réunis afin de discuter des aspects financiers en lien avec ce dispositif sanitaire. Il ressort de ces discussions que le financement de ce dispositif peut être réparti de la manière suivante : sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat, l'Etat entrerait en matière pour financer l'investissement de départ devant permettre d'assumer la gestion des événements majeurs. Les communes assument, de leur côté, le financement du fonctionnement et des investissements futurs. A ce titre, un montant annuel (maximum) de Fr. 314'000.- pour l'ensemble des communes fribourgeoises est prévu dès 2019. Cela représente un coût de Fr. 1.- par année et par habitant. Ceci permettra de garantir un dispositif sanitaire efficace en cas de catastrophe.

2. Enseignement et formation

A la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2017 relatif à la gratuité de la scolarité obligatoire, les comptes énumérés ci-dessous sont impactés. Les estimations réalisées chiffrent à environ Fr. 76'000.- les participations cumulées des parents aux coûts des fournitures scolaires, des journées à ski, des camps de ski, des activités culturelles et des courses scolaires, qui ne sont dorénavant plus percevables. En voici les incidences :

20.366.00 et 21.366.00 Promenades scolaires

La subvention communale pratiquée jusqu'ici ne couvrait pas l'entier des frais. Elle a été augmentée de Fr. 7'000.- environ. D'autre part, Fr. 7'000.- environ ont été soustraits du compte 21.318.01 « Frais de transports scolaires » pour être imputés à ceux des promenades scolaires (voir commentaire sous compte 21.318.01).

20.436.00 et 21.436.00 Participation des parents aux frais de fournitures

La commune n'est plus en droit de facturer un montant de Fr. 30.- aux parents à titre de participation partielle aux petites fournitures dont sont équipés les élèves en début d'année scolaire (gommes, crayons, marqueurs, règles,

cahiers, blocs-notes, classeurs, ciseaux, feutres, plumes et cartouches, couvertures pour cahiers, aiguiser-crayons, scotch, colle, sous-mains, etc.). C'est ainsi un montant de Fr. 19'000.- environ qui n'est plus perçu.

21.310.00 Achat de fournitures scolaires

Le coût du petit matériel, amené par les élèves le premier jour de classe, a été estimé à quelque Fr. 19'000.-. Ce compte progresse donc d'autant puisque les parents n'ont désormais plus à équiper leur enfant d'autre chose que de ses effets personnels. L'écart au budget 2018 s'élève à Fr. 18'600.-. Par rapport à 2017, il s'agit d'une augmentation de Fr. 45'476.-.

21.352.04 Sport et semaines sportives

Sans surprise, ce compte est fortement impacté. Les journées à ski et les camps sont des activités passablement onéreuses auxquelles les parents contribuaient de façon substantielle, en particulier pour les camps. Seuls les frais de repas pourront désormais être portés à la charge des parents et ceci à hauteur de Fr. 16.- au maximum par jour. Ce compte est ainsi majoré de Fr. 50'000.- environ, participations des parents aux frais des repas déduites (estimées à Fr. 13'000.-). A noter que cette augmentation de Fr. 50'000.- englobe une proposition de diversification et d'introduction de quelques nouvelles activités, de sorte que tous les degrés - hormis les 1H - soient désormais concernés, pour un coût annuel estimatif de Fr. 21'000.-. L'augmentation par rapport au budget 2018 s'élève à Fr. 39'750.- (+ 83.2%).

21.366.02 Activités culturelles scolaires

Dévolu jusqu'ici à offrir, plus ou moins deux fois par année, un accès à des spectacles professionnels aux classes de notre cercle scolaire, en observant un tournus entre les degrés, ce compte servira désormais à financer les activités culturelles envisagées par chaque classe (visites de musées, d'expositions, de sites, FIFF, etc.). Il enregistre une hausse de Fr. 17'000.- par rapport aux prévisions 2018, dont Fr. 7'000.- repris du poste 21.318.01 « Frais de transports scolaires » (cf. commentaires ci-après). La dépense supplémentaire s'élève ainsi à Fr. 10'000.-.

21.451.00 Participations cantonales (suite arrêt TF) fournitures et autres

En date du 29 mai 2018, le Conseil d'Etat a décidé de modifier la loi scolaire afin d'atténuer les conséquences financières de l'arrêt du TF pour les communes en introduisant un subventionnement forfaitaire de l'Etat aux coûts des fournitures et activités scolaires, fixé à Fr. 75.- par élève. Le budget a été établi sur cette base, nonobstant le fait que l'avant-projet de modification de la loi scolaire soit soumis à consultation et que des mesures alternatives à celle envisagée par l'Etat soient proposées dans ce cadre. Un montant de Fr. 48'000.- est envisagé au budget 2019.

20.351.00 Traitements du personnel enseignant - enfantines, participation aux dépenses cantonales

Les prévisions budgétaires sont établies par le Service des ressources (SRess) du Canton. Celles-ci affichent un total de dépenses à charge de la commune de Fr. 614'590.-, en régression de Fr. 9'335.- (-1.5%) par rapport à 2018. En regard de l'effectif 2017, ces charges diminuent également pour Fr. 3'723.- (- 0.6%). Le montant total réparti entre les communes diminue, passant de 23.78 millions de francs au budget 2018 à 23.59 millions de francs (- 0.8%) pour 2019.

21.311.01 Achat matériel d'éducation physique

L'augmentation de Fr. 2'800.- (+ 112%) par rapport au budget 2018 représente l'acquisition de deux matelas de réception « Rino » qui offrent une multifonctionnalité très intéressante.

21.315.01 Entretien du matériel d'éducation physique

Outre le renouvellement habituel du petit matériel (balles, ballons, sautoirs, etc.), il est prévu en 2019 de remplacer deux buts de unihockey et un mouton. L'écart au budget 2018 s'élève ainsi à Fr. 1'600.- (+ 10.2%).

21.318.01 Frais de transports scolaires

Depuis l'abandon du bus des écoles, un financement à hauteur de Fr. 14'000.- était mis à disposition des classes pour les frais de déplacements dus à leurs sorties pédagogiques ponctuelles (dont les destinations étaient par ailleurs souvent des musées, sites, etc.). Dans le cadre des réflexions et remaniements procédés suite à l'arrêt du Tribunal fédéral, il a été jugé plus simple d'imputer ce financement pour moitié aux comptes relatifs aux courses scolaires et pour moitié au compte relatif aux activités culturelles, sachant que ces activités impliquent, de fait, des déplacements. Il est ainsi noté une diminution de Fr. 13'000.- par rapport aux prévisions budgétaires 2018 (- 11.3%) et de Fr. 12'224.- par rapport aux effectifs 2017.

21.351.00 Traitements du personnel enseignant - primaires, participation aux dépenses cantonales

Egalement élaboré par le SRes du Canton, le montant budgétisé pour 2019 s'élève au total à Fr. 2'414'595.-, en diminution totale de Fr. 101'625.- (- 4.0%) par rapport au budget 2018. Ce montant englobe la participation aux traitements. A noter qu'à partir du 1^{er} août 2018, il n'y a plus de frais de transports imputés à ce compte par l'intermédiaire du pot commun cantonal, ces frais étant entièrement à charge des communes concernées dès ladite date. Ainsi, en ce qui concerne les traitements à proprement parlé, la part à répartir entre les communes du Canton progresse de 0.74 million de francs (+ 0.8%) pour atteindre un total de 92.70 millions de francs en 2019 (91.96 millions en 2018). Pour Marly il s'agit d'une augmentation de Fr. 1'578.- imputable aux traitements. La différence de diminution de Fr. 103'203.- représente ainsi les frais de transports précédemment mentionnés.

21.352.00 Participation au Cycle d'Orientation

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français prévoit un montant de Fr. 3'159'660.- à imputer au budget 2019. Cela représente une progression de notre participation par rapport à l'exercice 2017 de Fr. 171'738.- (+5.7%). Une stagnation de ces dépenses entre les budgets 2018 et 2019 est notée. Le montant total, à charge des communes, passe de 29.44 millions de francs en 2018 à 29.72 millions de francs en 2019, représentant un écart de 0.28 million de francs (+0.9 %).

21.352.01 Participation à l'Ecole Libre Publique

Le budget 2019 a été établi sur la base d'un coût par élève estimé à Fr. 3'700.- et de l'effectif supposé qui est en légère baisse. A cela s'ajoute le coût estimatif de la participation marlinoise aux charges de l'Accueil extrascolaire de l'Ecole Libre Publique. Le montant retenu au budget 2019 s'élève ainsi à Fr. 233'000.- (-8.6% par rapport au budget 2018).

21.366.04 Coordination familles migrantes

Etant précisé que le montant budgétisé en 2018 de Fr. 4'500.- correspondait entièrement à une participation salariale, cette rubrique est portée à zéro franc en 2019, cette somme étant intégrée totalement sous la rubrique relative aux traitements et charges salariales du personnel.

218 Accueil extrascolaire

218.313.00 Frais de repas

L'estimation retenue au budget 2019 a été élaborée sur la base de la fréquentation enregistrée en septembre 2018. Une progression de ces charges de Fr. 15'700.- par rapport aux prévisions 2018 est ainsi constatée.

218.318.00 Frais divers de fonctionnement

Cette rubrique intègre, en 2019, le coût de la location des locaux du Pré Zurthanen à dater du mois de septembre 2019. Ainsi, nous relevons une augmentation totale de ces charges de fonctionnement de Fr. 37'100.- (390.5%) par rapport au budget 2018. L'écart en regard des comptes 2017 s'élève à Fr. 39'160.-.

218.433.00 Participation des parents

La fréquentation globale de l'AES est stable. Le résultat de ce poste dépend tout autant du niveau de revenu des familles que du taux de fréquentation du service. Une augmentation des recettes par rapport à 2018 a été projetée à raison de Fr. 41'900.- (+20.4%) pour atteindre Fr. 247'000.- au budget 2019.

22.351.01 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées / Ecoles spécialisées

Le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) envisage ce poste à hauteur de 44.28 millions de francs (contre 43.14 millions en 2018). Les montants à charge des communes sont répartis en fonction de la population légale. Pour Marly, il est ainsi constaté une augmentation de 1.9% représentant Fr. 21'370.-. Comparé à l'exercice 2017, l'écart s'élève à Fr. 53'269.- (+ 4.8%). Le coût par habitant passe de 134.41 (comptes 2017) à Fr. 140.64 en 2019.

22.351.02 Répartition des charges entre les communes des mesures pédaogo-thérapeutiques dispensées par des prestataires privés

Les prévisions 2019 sont, à très peu de choses près, identiques au budget 2018. Cette constatation est également remarquée par rapport aux comptes 2017 (+ Fr. 747.- / +1.4%)

22.352.03 Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité

Une augmentation de la dotation administrative de Flos Carmeli s'est avérée nécessaire. Le budget prévoit d'autre part de relever de 0.15 EPT la dotation thérapeutique en logopédie dévolue à notre cercle scolaire, le but visé étant, dans ce dernier cas, de pallier aux listes d'attente pour la prise en charge des enfants signalés. Le budget 2019 de cette rubrique augmente de Fr. 41'500.- par rapport à 2018. Cette augmentation est plus grande par rapport aux comptes 2017, soit de Fr. 65'300.- (21.2%).

22.461.03 Subventions cantonales de psychologie, logopédie, psychomotricité

Ce compte reflète le subventionnement cantonal envisagé sur la base des budgets 2019 de l'institution. Nous notons, sous ce poste de recettes, également une progression entre le budget 2018 et celui de 2019, ceci bien évidemment en regard des progressions de charges notées ci-dessus (compte 22.352.03). L'écart au budget 2018 s'élève à Fr. 31'000.- (+32.6%). En regard des comptes de l'exercice 2017, nous constatons une croissance de ces recettes envisagées pour Fr. 53'267.- pour atteindre Fr. 126'000.- retenus en 2019.

3. Culture, loisirs, sports

30.351.00 Participation aux dépenses du Conservatoire

La participation aux dépenses du Conservatoire progresse de Fr. 10'675.- (+ 6.4%) par rapport aux estimations 2018. Ce montant est en augmentation par rapport aux comptes 2017 de 2.8% représentant Fr. 4'761.-. Le montant de la participation globale des communes à la charge nette du Conservatoire s'élève, en 2019, à 7.62 millions de francs (7.45 millions de francs en 2018).

33.314.00 Entretien parcs, places et zones de verdure

Une augmentation de Fr. 7'000.- est remarquée par rapport au budget 2018. Celle-ci découle principalement d'une replantation d'arbres qui doit être réalisée en 2019, ceci suite à la levée du rayon du Capricorne asiatique.

34.314.01 Entretien et réfection des installations sportives extérieures

En 2017 et 2018 étaient prévues les remises à neuf des arroseurs et électrovannes des terrains de football A et B. Ces dépenses ne sont plus nécessaires en 2019, d'où une diminution de la charge y relative de Fr. 6'500.- (- 10.4%).

353.366.00 Coordination, accueil - migrants

Dans le cadre du budget 2018, Fr. 11'000.- (sur Fr. 15'000.- inscrits) concernaient des charges salariales. En 2019, ce montant est inclus en intégralité sous la rubrique adéquate et relative aux traitements du personnel. Le solde, à savoir Fr. 4'000.- inscrit en 2019, représente effectivement les frais courants inhérents à cette fonction (téléphone, frais de bureau, imprimés et divers frais).

4. Santé

40.351.00 Contribution aux coûts résiduels des soins

La participation totale des communes aux coûts résiduels des soins envisagée pour l'année 2019 augmente de 7.1% pour atteindre Fr. 341'150. (Fr. 318'475.- en 2018, Fr. 285'740.- en 2017). Pour Marly, cela représente un montant supplémentaire par rapport au budget 2018 de Fr. 530.- (+ 6.3%).

41.351.00 Participation au subventionnement des soins spéciaux dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées

La participation marlinoise progresse de 2.3% soit de Fr. 29'940.- par rapport à 2018. En regard des comptes 2017, l'écart s'élève à + Fr. 122'135.- représentant une augmentation de près de 10%.

41.352.01 Participation aux frais financiers des homes de la Sarine

Alors que la participation de la Commune a diminué durant ces deux dernières années (Fr. 723'143.- pour 2017 et Fr. 684'020.- pour 2018), le montant proposé par le Réseau Santé de la Sarine (RSS) pour 2019 est de Fr. 751'020.-, soit une augmentation de

Fr. 67'000.- par rapport à 2018 et représentant + 9.8%. Ce montant doit encore être approuvé par le Comité de direction et l'assemblée des délégués qui aura lieu en décembre 2018. Cette augmentation est due à l'agrandissement et la rénovation de deux homes (Gibloux et Martinets) pour obtenir une capacité de 52 places supplémentaires.

44.352.01 Participation aux indemnités forfaitaires

Le Réseau Santé Sarine prévoit une participation marlinoise de Fr. 297'560.- pour l'exercice 2019 (Fr. 289'765.- en 2018). Une augmentation de Fr. 7'795.- (+ 2.7%) est ainsi constatée par rapport au budget 2018. En regard des comptes de l'exercice 2017, nous remarquons une croissance de ces charges de Fr. 37'873.- ou 14.6 %. L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

44.352.02 Participation à la Fondation pour l'aide et soins à domicile

Ces montants nous sont transmis par le Réseau Santé de la Sarine (RSS). En 2019, le RSS prévoit une augmentation de Fr. 20'235.- (+5.8%) pour ce poste soit un montant de Fr. 368'335.- retenu contre Fr. 348'100.- en 2018. Cette progression s'explique par l'augmentation de 5 EPT pour faire face aux besoins de la population sarinoise, ainsi qu'à la prise en charge du matériel LIMA qui n'est plus assumée par les caisses-maladies (Fr. 100'000.- pour le district).

45.311.00 Prophylaxie scolaire

Une dépense supplémentaire découlant du programme « Senso5 » fortement encouragé dans les établissements scolaires est envisagée par rapport au budget 2018. L'objectif de ce programme porte notamment sur la sensibilisation à l'alimentation. Le budget 2019 s'élève ainsi à Fr. 15'300.- (+ Fr. 5'200.-).

46.318.00 Service sanitaire scolaire

Nous avons enregistré une forte diminution du nombre d'élèves de 7H s'acquittant de leur visite médicale auprès du médecin scolaire, la documentation fournie par le service du médecin cantonal mettant fortement en exergue le libre choix du médecin.

Il en résulte une diminution des coûts avec cependant une augmentation de la charge de travail du service des écoles dans ce domaine de la médecine scolaire puisqu'il s'agira, dorénavant, de contrôler que toutes les familles ayant annoncé vouloir recourir à leur médecin de famille pour ce contrôle aient bien rempli leurs obligations. Les prévisions budgétaires 2019 envisagent dès lors un montant inférieur à 2018 de Fr. 6'500.- (- 49.2%).

49.352.00 Réseau Santé Sarine - Organe de coordination

Cette nouvelle rubrique, créée en 2018 et proposée par le Réseau Santé Sarine, affiche un montant budgétisé de Fr. 30'320.- pour 2019. En 2018, les projections envisageaient un montant de Fr. 30'675.-.

49.365.00 Participation aux frais d'ambulance

Ces montants nous sont transmis par le Réseau Santé de la Sarine. Les participations aux frais d'ambulance s'élèvent, en 2019, à Fr. 111'245.- alors qu'ils ont été envisagés à hauteur de Fr. 85'230.- au budget 2018. Ceci représente une augmentation de 30.5% ou Fr. 26'015.-. Elle s'explique notamment par l'acquisition, durant cette même année, de deux ambulances, acquisition attendue depuis trois ans déjà.

5. Affaires sociales

50.351.01 Participation aux allocations familiales non-actifs

Avec une diminution du montant total à répartir entre les communes du Canton de Fr. 19'500.- entre les budgets 2018 et 2019, la participation de Marly baisse en proportion : - Fr. 930.- (-1.6%). Cette baisse est plus marquée entre les comptes 2017 et les prévisions 2019 (-7.8%).

54.365.00 Subventions aux crèches

Ce poste intègre les subventions aux autres crèches que la Crèche des Poucetofs, ceci dans la mesure où il est attesté qu'il n'y a pas de place à Marly au moment de la requête de placement et sous réserve d'une convention individuelle. En 2017, la commune

a participé financièrement aux placements de 21 enfants dans 4 crèches pour un montant de Fr. 66'414.-. En 2019, le nombre d'enfants placés dans d'autres crèches devrait légèrement diminuer suite à l'ouverture de la nouvelle structure d'accueil de la petite enfance du Pré Zurthanen en août 2019. Nous proposons dès lors de diminuer le montant du budget de l'année 2019 de Fr. 5'000.-, à savoir une somme de Fr. 60'000.- au lieu des Fr. 65'000.- envisagés en 2018.

544.316.00 Loyers crèche communale

Le montant des loyers de la crèche a été augmenté de Fr. 34'200.- pour l'année 2019 (Fr. 66'500.- en 2018 / Fr. 100'700.- en 2019). Ceci s'explique par l'augmentation du montant du loyer de la nouvelle structure qui ouvrira ses portes en août 2019 et par le fait qu'un loyer doit être payé pour les deux sites sur une période d'un mois durant le déménagement. Ce montant couvre également la part du loyer actuel de la crèche pour lequel la Commune pourrait être engagée contractuellement pour une période encore.

544.434.00 Contribution des parents aux frais de garde

En 2019, nous prévoyons une augmentation du montant relatif à la contribution des parents aux frais de garde (+ Fr. 40'000.-) dès lors que la nouvelle structure d'accueil de la petite enfance du Pré Zurthanen ouvrira ses portes en août 2019 et que la capacité d'accueil sera augmentée pour passer de 34 actuellement à 40 enfants.

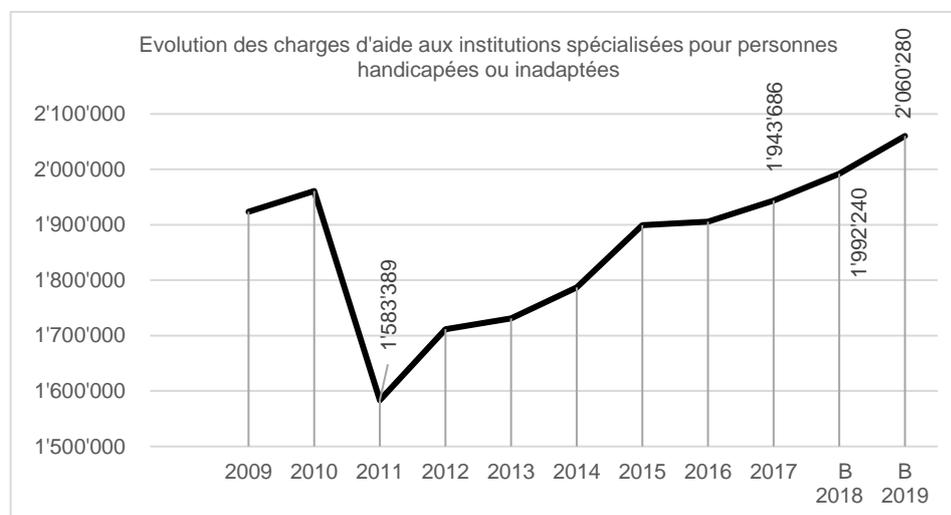
544.451.00 Contributions Etat Fribourg pour prises en charge

Suite aux nouveaux horaires d'ouverture et à l'augmentation de la capacité d'accueil de la nouvelle crèche du Pré Zurthanen, nous prévoyons une augmentation des subventions octroyées Etat/Employeur de Fr. 10'000.- pour l'exercice prochain (+9.1%).

En regard des effectifs 2017, une progression de ces recettes est relevée à hauteur de Fr. 22'651.-.

55.351.00 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées

La participation communale à ces charges liées augmente de Fr. 68'040.- par rapport au budget 2018 (+ 3.4%) pour atteindre Fr. 2'060'280.- en 2019. Le Service de la prévoyance sociale (SPS) prévoit un montant total à répartir de 79.1 millions de francs (contre 75.92 millions en 2018). Le coût par habitant pour 2019 atteint Fr. 251.22 (Fr. 243.40 en 2018 et Fr. 240.05 aux comptes 2017).



58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district

Ce compte concerne la participation de la commune de Marly aux dépenses d'aide sociale des autres communes du district de la Sarine, une fois déduits les remboursements personnels et la part de l'Etat. Le budget a été établi sur la base des indications du Canton. Le correctif représente la différence entre nos dépenses communales nettes et notre part selon la répartition entre toutes les communes du district. Pour l'année 2019, le Service de l'action sociale (SASoc) propose d'inscrire au budget un montant en notre faveur de Fr. 728'925.-, soit une augmentation de 264.5% par rapport à 2018. Cette augmentation correspond aux montants des remboursements de ces deux dernières années, soit Fr. 627'265.- en 2017 et Fr. 666'691.- en 2018.

58.365.04 Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)

La contribution des communes au Fonds cantonal de l'emploi (FCE) a été fixée à Fr. 17.- par habitant dès l'année 2018 au lieu de Fr. 15.- précédemment. Ceci explique l'écart entre les budgets 2018/2019 et les dépenses 2017 (Fr. 122'775.-) de Fr. 16'645.-. Ces dépenses restent stables entre 2018 et 2019.

58.365.05 Frais de fonctionnement des organisateurs MIS (mesures d'insertions sociales)

En 2018, comme les années précédentes, le nombre de mesures d'insertions sociales a continué de baisser. Ceci est à mettre en relation avec la création du PITSC (Programme interservices de travail social communautaire) qui est utilisé au mieux pour la réinsertion des bénéficiaires du Service social de Marly. Pour ce poste, nous prévoyons une diminution de Fr. 5'000.- par rapport à 2018 (Fr. 15'000.- par rapport au budget 2017). Ces frais sont remboursés à raison de 40% par le Canton, sous le compte 58.452.01 "Récupération frais de fonctionnement organisateurs MIS". Jusqu'en octobre 2018, 13 personnes (20 personnes en 2017, 31 en 2016) ont bénéficié de mesures d'insertion sociale. Les MIS visent d'abord à éviter un processus de marginalisation et empêchent que des personnes déjà évincées du circuit économique ne soient livrées à elles-mêmes. La reconnaissance sociale fonde ici le but de la démarche.

58.366.07 Contribution assurances obligatoires AVS, incendie

Nous prévoyons pour l'année 2019 une augmentation de Fr. 3'000.- pour cette rubrique. En effet, dès 2016, les personnes qui obtiennent un statut de réfugié ou une autorisation de séjour sont soumises à cotisations AVS. L'obligation de cotiser prend effet rétroactivement dès la prise de domicile en Suisse. Depuis cette date, Caritas a déposé un nombre croissant de demandes de prise en charge, par la Commune, des cotisations AVS obligatoires pour les réfugiés. En 2016, nous avons dépensé Fr. 13'088.- pour ce poste (24 demandes) et Fr. 15'136.- (42 demandes) en 2017. En 2018, le nombre de demandes continue de progresser impliquant une augmentation de Fr. 3'000.- au budget de l'année 2019 par rapport aux prévisions de 2018.

6. Transports et communications

620.314.00 Entretien routes, trottoirs, chemins, places de parc

Avec une légère augmentation prévue pour 2019 par rapport à 2018 (Fr. 7'000.-), cette rubrique est en diminution par rapport aux dépenses effectives de l'exercice 2017 pour Fr. 8'245.- (-7.2%).

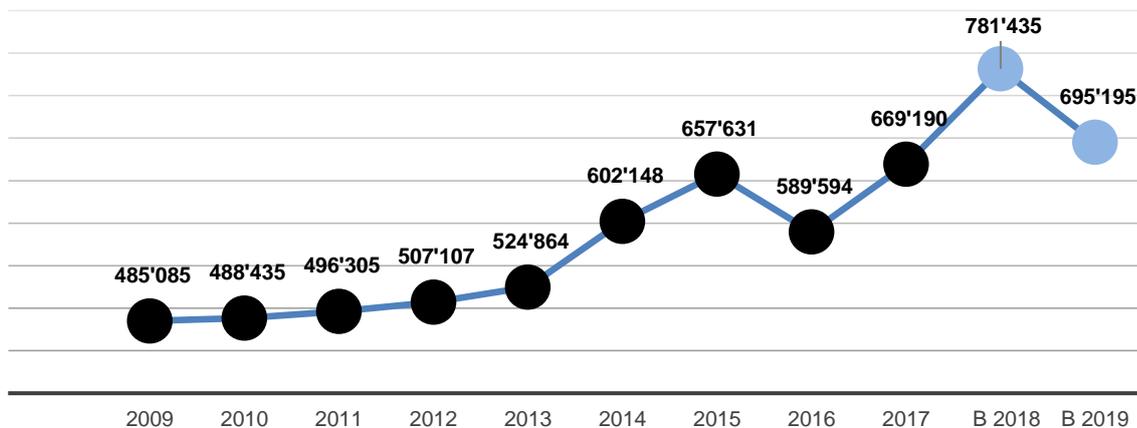
64.351.00 Participation au fonds fédéral d'infrastructures ferroviaire

Cette rubrique progresse de 6.5% par rapport aux prévisions 2018 (4.2% en regard des comptes 2017) représentant un montant de Fr. 3'365.- pour atteindre un total à la charge de Marly de Fr. 55'340.-.

65.365.00 Participation au trafic régional

En 2019, les prévisions sont moins importantes que pour l'année 2018. Un montant de Fr. 695'195.- est inscrit au budget, soit une diminution de Fr. 86'240.- (- 11%). Le Service de la mobilité (SMo) propose toutefois une augmentation de ces charges par rapport aux comptes 2017 pour un montant de Fr. 26'004.- (+ 3.9%).

Evolution des charges de participation au trafic régional (francs)



65.436.00 Vente de cartes journalières CFF

Afin de faire face aux augmentations des prix d'achat des cartes journalières, le Conseil communal a décidé d'augmenter, dès le 1^{er} janvier 2018, le prix de vente de ces cartes qui a été fixé à Fr. 40.- (TTC). Le montant du budget 2019 a été déterminé (HTVA) à Fr. 132'850.- (10 cartes x 365 jours x 98% de ventes x Fr. 37.14.- HTVA).

7. Protection, aménagement et environnement

70 Approvisionnement en eau

70.314.00 Entretien et réparation du réseau d'eau

Une, voire deux traversées de routes supplémentaires à réaliser ont été prévues au budget 2019 en complément du montant de 2018. Ces travaux sont estimés à Fr. 15'000.- et justifient le total inscrit de Fr. 85'000.- en 2019 sous cette rubrique.

70.380.00 Attribution fonds de réserve du service des eaux

Le total des recettes estimées pour le chapitre 70 « Approvisionnement en eau » s'élève à Fr. 561'000.- en 2019. Il est supérieur aux charges envisagées, de Fr. 514'360.-, pour un montant de Fr. 46'640.- (Fr. 74'630.- en 2018). Ce résultat est attribué au fonds de réserve du service des eaux (Fr. 62'650.- dans les comptes 2017).

71 Protection des eaux

71.352.00 Participation aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)

71.352.01 Participation aux frais financiers de la STEP (Commune)

Les budgets de l'exercice futur - arrêtés par l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du bassin versant Gérine-Nessler (AIGN) - envisagent une diminution globale de Fr. 3'270.- (-0.4%) par rapport au budget 2018 pour le poste relatif à la participation de Marly aux frais d'exploitation et frais financiers. Le montant total des deux postes de Fr. 726'430.- représente par contre une augmentation des charges en regard des comptes annuels 2017 (+ Fr. 59'569.-). Le total des charges de fonctionnement (*d'exploitation*) à répartir entre les communes de l'AIGN s'élève à Fr. 1'129'455.- contre Fr. 1'163'665.- en 2018 (- Fr. 34'210.-). Les frais financiers sont quant à eux en augmentation de Fr. 26'148.-. La participation de Marly correspond à une répartition à raison de 40.61%.

AIGN - total	Total des charges de fonctionnement	Total des charges financières	Total charges excédentaires
2018	1'163'665	633'200	1'796'865
<i>Ecart en francs</i>	-34'210	26'148	-8'062
<i>Ecart en %</i>	-2.9%	+4.1%	-0.4%
2019	1'129'455	659'348	1'788'803
Marly, répartition	Total des charges de fonctionnement	Total des charges financières	Total charges excédentaires
(clé de répartition : 40.61%)			
2018	472'564	257'143	729'707
<i>Ecart en francs</i>	-13'893	10'619	-3'274
<i>Ecart en %</i>	-2.9%	+4.1%	-0.4%
2019	458'672	267'761	726'433

71.380.00 Attribution au fonds de réserve protection des eaux

Le montant attribuable à la réserve de protection des eaux diminue en regard des projections budgétaires 2018 (- Fr. 118'315.-). Les recettes totales du chapitre 71 « Protection des eaux » du budget 2019 s'élèvent à Fr. 1'533'400.- pour des charges totales de Fr. 1'134'410.-. Le montant alloué à la réserve se monte ainsi à Fr. 398'990.-.

71.434.01 Taxe d'exploitation (zone Ancienne Papeterie)

Aucun montant n'est inscrit au budget 2019, étant précisé que la participation facturée est comprise dans la rubrique « 71.434.00 Taxe d'exploitation (privés) ». Ce poste n'intégrait d'ailleurs aucune recette en 2017.

72 Ordures ménagères

Avec des charges totales inscrites au budget 2019 de Fr. 834'625.- et des recettes attendues pour Fr. 765'800.-, le taux de couverture de ce chapitre s'élève à 91.75% (87.44% en 2018 ; 95.03% aux comptes 2017 ; C 2016 : 91.49 %, C 2015 : 90.58 %).

72.318.00 Frais de transport d'ordures

Par rapport aux prévisions 2018, une diminution de Fr. 15'000.- est notée. Cependant, en regard des comptes annuels 2017, nous remarquons une progression légère de ces charges de Fr. 8'859.- (+ 3.0%).

72.318.01 Frais d'incinération et de décharge

Le budget 2019 de cette rubrique a été fixé à Fr. 305'000.-. En légère baisse par rapport à 2018, ce poste augmente de Fr. 18'512.- en regard des effectifs 2017 (+6.5%).

79 Aménagement du territoire

79.318.01 Plan d'aménagement local

Le budget 2019 affiche un montant total retenu de Fr. 90'470.-, en augmentation par rapport au budget 2018 de Fr. 22'950.- soit +34%. Avec le recul des procédures d'approbations de l'adaptation partielle du PAL et au vu de l'ampleur de la révision générale, nous nous attendons à devoir gérer de nombreuses oppositions compliquées juridiquement. A cela s'ajoutent également les corrections demandées par les services cantonaux lors du retour de l'examen préalable. Dès lors, la réserve pour le traitement d'oppositions a été augmentée de quelque Fr. 20'000.-. Le montant des prestations de mandataires pour les affaires courantes sont envisagées à hauteur de Fr. 47'520.- (identique à 2018).

9. Finances et impôts

Recettes fiscales

Les recettes relatives aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que sur le bénéfice et le capital des personnes morales ont été fixées sur la base des estimations cantonales émises par le Service cantonal des contributions (SCC), ceci en fonction des dernières statistiques connues, à savoir celles de l'année 2016.

Les prévisions budgétaires 2019 s'établissent dès lors ainsi, ceci tant au niveau cantonal qu'au niveau communal :

Cotes communales (Marly)

Impôts >	Années fiscales	Revenu		Fortune		Bénéfice		Capital	
		(milliers francs)	Δ % annuelles						
Statistiques fiscales	2009	15'901		1'506		1'135		412	
Statistiques fiscales	2010	15'380	-3.3%	1'551	3.0%	1'464	28.9%	418	1.3%
Statistiques fiscales	2011	15'216	-1.1%	1'532	-1.2%	1'099	-24.9%	377	-9.8%
Statistiques fiscales	2012	15'307	0.6%	1'601	4.5%	1'007	-8.4%	395	4.8%
Statistiques fiscales	2013	15'648	2.2%	1'702	6.3%	1'427	41.7%	411	4.2%
Statistiques fiscales	2014	15'748	0.6%	1'867	9.7%	1'454	1.9%	428	4.1%
Statistiques fiscales	2015	15'769	0.1%	1'892	1.4%	1'170	-19.6%	445	3.9%
Statistiques fiscales	2016	15'752	-0.1%	1'893	0.1%	1'216	4.0%	443	-0.3%
Projections pour	2017	16'067	2.0%	1'950	3.0%	1'216	0.0%	452	2.0%
Projections pour	2018	16'388	2.0%	2'009	3.0%	1'240	2.0%	461	2.0%
Projections pour	2019	16'716	2.0%	2'069	3.0%	1'265	2.0%	470	2.0%

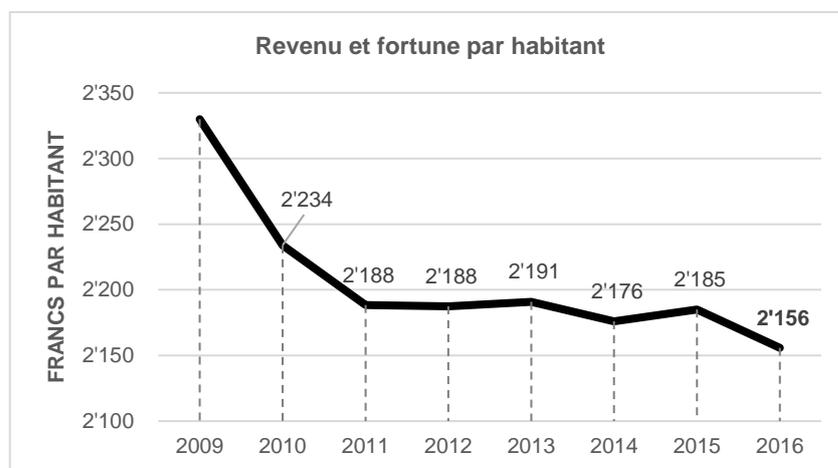
Constats

- **L'impôt sur le revenu** de l'année 2016 était envisagé, lors des dernières projections, à hauteur de 16.12 millions de francs, soit une augmentation entre 2015 et 2016 de 2.2%. Les statistiques officielles pour l'année 2016 font état d'une baisse effective entre 2015 et 2016 de 0.1% pour atteindre 15.75 millions de francs. La croissance estimée par le Service cantonal des contributions (SCC) pour les années **2017, 2018 et 2019** est de **+ 2.0%** par année. Il a été revu à la baisse par rapport

aux projections pour le budget 2018. Sur cette base, un montant de Fr. 16'720'000.- a été retenu au budget 2019 pour l'impôt sur le revenu, en baisse par rapport aux estimations 2018 de Fr. 113'000.-.

- ② **L'impôt sur la fortune** affiche un montant prévisible pour 2019 de Fr. 2'070'000.-. Il a été établi sur la base de la dernière statistique fiscale (2016) augmenté du potentiel de croissance déterminé par le SCC (+ 3.0% annuellement). Un montant de 1.95 million de francs était, l'an dernier, envisagé pour l'année fiscale 2016 sur la base de 2015. Le rendement effectif 2016 présente une baisse de ces rentrées à raison de Fr. 56'000.-.

Le rendement communal de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques par habitant pour l'année fiscale 2016 s'élève à Fr. 2'156.- (Fr. 2'185.- en 2015 ; Fr. 2'176.- en 2014).



- ③ **L'impôt sur le bénéfice** des personnes morales a été estimé à 1.265 million de francs pour 2019, affichant ainsi une augmentation de Fr. 11'700.- par rapport à 2018. Les prévisions du SCC proposent une progression annuelle entre les années 2016 et 2019 de + 4% (0% entre 2016 et 2017 ; 2% entre 2017 et 2018 et 2% entre 2018 et 2019).
- ④ En ce qui concerne **l'impôt sur le capital**, il a été retenu une augmentation de 2% pour toutes les années à venir sur la base de 2016 pour atteindre un montant retenu au budget de Fr. 470'000.-.

Le montant total de l'impôt ordinaire (impôt sur revenu, fortune, bénéfice et capital) attendu pour 2016 sur la base des statistiques fiscales de l'année 2013 s'élevait à Fr. 20'445'000.- (montants au budget 2016). En définitive, les statistiques fiscales officielles 2016 affichent un montant de Fr. 19'305'000.-, soit Fr. 1'140'000.- en dessous des prévisions (- 5.6%).

90.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

Les statistiques fiscales 2016 annoncent un rendement cantonal pour Marly de Fr. 19'689'695 (Fr. 19'711'417.- en 2015), représentant ainsi un rendement communal (coefficient de 80 %) de Fr. 15'751'756.-. Sur la base des taux de croissance envisagés par le Service cantonal des contributions (SCC), à savoir + 2.0% annuellement, le montant retenu pour le budget 2019 s'élève à Fr. 16'720'000.-.

En regard du budget 2018, une baisse des rentrées sur cette rubrique est notée pour Fr. 113'000.- mais une augmentation de Fr. 1'192'705.- par rapport aux résultats 2017. Le budget 2018 avait été estimé sur la base des statistiques 2015 (Fr. 15'769'134.-) avec une progression prévue de + 6.75%. Les dernières estimations du SCC proposent une progression 2015-2018 de + 3.93%.

90.400.01 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Les prévisions 2019 laissent apparaître une augmentation de ces recettes de Fr. 2'200.- par rapport à 2018 (+ Fr. 11'054.- aux comptes 2017). Le montant retenu aux prévisions 2019 a été établi sur la base de l'effectif 2016 [cote communale : Fr. 1'893'430] avec un potentiel de croissance de + 3% entre 2016 et 2017, + 3% entre 2017 et 2018 et + 3% entre 2018 et 2019 pour atteindre Fr. 2'070'000.-.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Estimées à hauteur de Fr. 1'265'000.-, les recettes de l'impôt sur le bénéfice sont en très légère augmentation par rapport au budget 2018 (+ Fr. 11'700.-, + 0.9%). Les prévisions budgétaires 2018, basées sur la fiscalité de l'année 2015, envisageaient un montant de Fr. 1'253'300.-. Le taux de croissance envisagé pour la période 2015-2018 s'élevait à 7.2%. Les dernières prévisions proposent, quant à elles, une augmentation de 6% entre 2015 et 2018 ou Fr. 71'000.-.

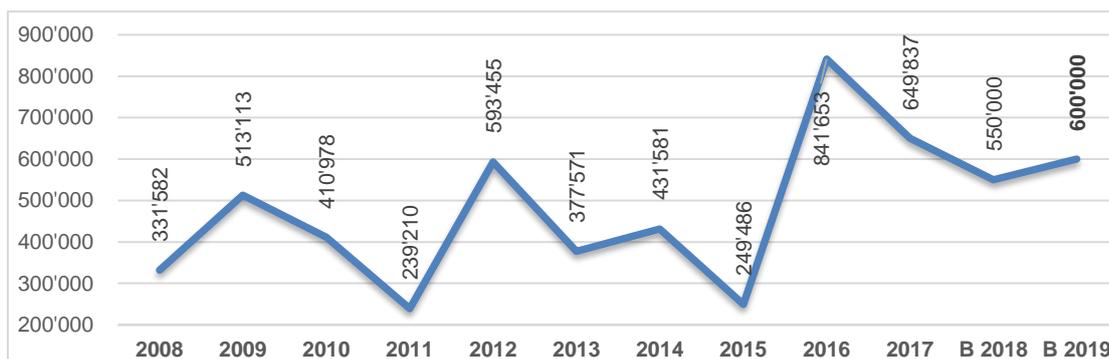
90.401.01 Impôt sur le capital des personnes morales

Le Service cantonal des contributions envisage comme suit les taux de croissance pour l'impôt sur le capital : + 2.0% entre 2016 et 2017, + 2.0% entre 2017 et 2018 et + 2.0% entre 2018 et 2019. Ainsi, le montant retenu pour l'année 2019 s'élève à Fr. 470'000.-. En regard des comptes 2017, une diminution de Fr. 38'214.- (- 7.5%) est enregistrée.

90.403.00 Impôt sur les gains immobiliers et plus-values

Sur la base de l'évolution de cette rubrique durant les dernières années et des résultats de l'année 2017 notamment, ce poste a été ajusté et augmenté de Fr. 50'000.- par rapport aux prévisions 2018. Il reste cependant en dessous des résultats de l'année 2017.

L'évolution de cette rubrique est représentée comme suit pour les années 2008 à 2019 :



90.441.00 Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur

Le budget 2019, établi sur la base des prévisions de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN), affiche un montant attendu pour 2019 en très légère baisse par rapport au budget 2018 de Fr. 3'560.- (- 0.8%). Celui-ci est en progression de 3.5% par rapport aux comptes 2017 (+ Fr. 15'651.-). A noter que les frais de perception des impôts sur les véhicules (figurant sous le compte 90.318.01) sont passés de 2.4% à 2.45%.

930 Péréquation financière

930.462.00 Attribution de la péréquation des ressources

En augmentation de 25%, soit Fr. 111'084.- par rapport au budget 2018, ce poste progresse de Fr. 278'264.- en regard des comptes annuels 2017 (+ 100.3%).

La **péréquation des ressources** vise le volet des recettes fiscales: elle a pour effet de compenser partiellement les disparités du potentiel fiscal. L'indice du potentiel fiscal (IPF) est calculé sur la base de huit types d'impôts réguliers. Pour 2019, l'IPF de Marly est de 93.07.

930.462.01 Attribution de la péréquation des besoins

La **péréquation des besoins** vise le volet des dépenses communales: elle a pour objectif de compenser partiellement les besoins financiers des communes. L'indice synthétique des besoins (ISB) est déterminé sur la base de cinq critères représentatifs. L'ISB 2019 pour Marly est de 101.91.

Par rapport au budget 2018, il est noté une augmentation des recettes de Fr. 416.- (+ 0.1%) en 2019. L'augmentation en regard des chiffres effectifs 2017 s'élève à Fr. 23'092.- ou + 6.4%.

La synthèse des résultats annuels de la péréquation financière intercommunale de Marly pour les années **2011 à 2019** ainsi que l'évolution du résultat net vous sont remis ci-après.

Population année n-2	Ressources			Besoins			Résultat net Marly			
	IPF	Montant	Par habitant	ISB	Montant	Par habitant	△ %	Par habitant		
2011	7471	103.37	-210'716	-28.20	103.67	344'600	46.13	133'884		17.92
2012	7579	102.13	-133'188	-17.57	100.43	311'850	41.15	178'662	+33.45%	23.57
2013	7653	101.65	-104'126	-13.61	100.40	310'168	40.53	206'042	+15.33%	26.92
2014	7729	100.56	-35'835	-4.64	100.73	315'550	40.83	279'715	+35.76%	36.19
2015	7919	99.07	63'063	7.96	100.73	325'855	41.15	388'918	+39.04%	49.11
2016	8095	97.30	192'277	23.75	101.12	350'537	43.30	542'814	+39.57%	67.06
2017	8083	96.24	277'520	34.33	101.36	360'459	44.59	637'979	+17.53%	78.93
2018	8185	94.20	444'700	54.33	102.11	383'135	46.81	827'835	+29.76%	101.14
2019	8201	93.07	555'784	67.77	101.91	383'551	46.77	939'335	+13.47%	114.54

Des informations détaillées relatives à la péréquation financière sont consultables sur le site internet du Service des communes (Scom) - <https://www.fr.ch/sommaire/perequation-financiere-intercommunale>.

940.321.01 Intérêts des dettes à moyen et long terme

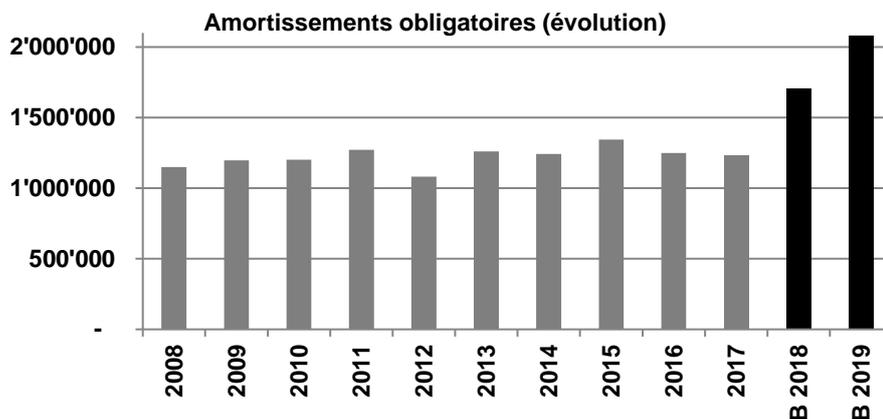
Les taux actuels, toujours favorables, permettent de restreindre pour l'instant quelque peu les dépenses de cette rubrique par rapport aux prévisions budgétaires 2018 (Fr. 3'675.-).

● **La quotité des intérêts**, à savoir la part des produits de fonctionnement que la commune consacre au paiement des intérêts nets, s'élève à **1.98% en 2017** (moyenne 2013-2017 : 1.91% ; 1.65% en 2016). L'évolution de cet indicateur (2005-2017) est représentée ci-après. Une part inférieure à 2 % est considérée comme « faible » et entre 2 et 5 % comme « moyenne ».



940.330.00 Amortissements obligatoires

Les amortissements obligatoires budgétisés pour 2019 s'élèvent à Fr. 2'078'500.- (2018 : Fr. 1'706'380.-). Il est en hausse de Fr. 372'120.- en regard des prévisions budgétaires 2018. L'écart aux comptes de l'année 2017 s'élève, quant à lui, à Fr. 846'708.-. L'évolution des amortissements obligatoires réalisés (comptes 2008 à 2017) et envisagés pour 2017 et 2018 est présentée ci-après.



Les amortissements obligatoires ont été déterminés sur la base des objets votés qui nécessitent déjà des amortissements et de ceux qui entraîneront des amortissements dès l'année 2019. Le tableau ci-après présente les amortissements annuels obligatoires effectifs 2017 et 2018 ainsi que les montants budgétisés pour 2019. L'écart entre les comptes 2017 et le budget 2019, de Fr. 846'700.-, est ainsi constitué de l'augmentation entre 2017 et 2018 de Fr. + 512'500.- et des nouveaux investissements qui engendreront des amortissements dès 2019 pour Fr. 334'200.-.

Il est ainsi constaté que les principaux nouveaux amortissements 2019 à réaliser sont répertoriés sous les rubriques :

020 Administration (Fr. 96'750.-), amortissements relatifs au remplacement de la téléphonie et des infrastructures informatiques ;

620 Routes, trottoirs et places de stationnement (Fr. 193'607.-), les amortissements relatifs à l'assainissement de l'éclairage public devant débiter (-Fr. 165'000.- par année) ;

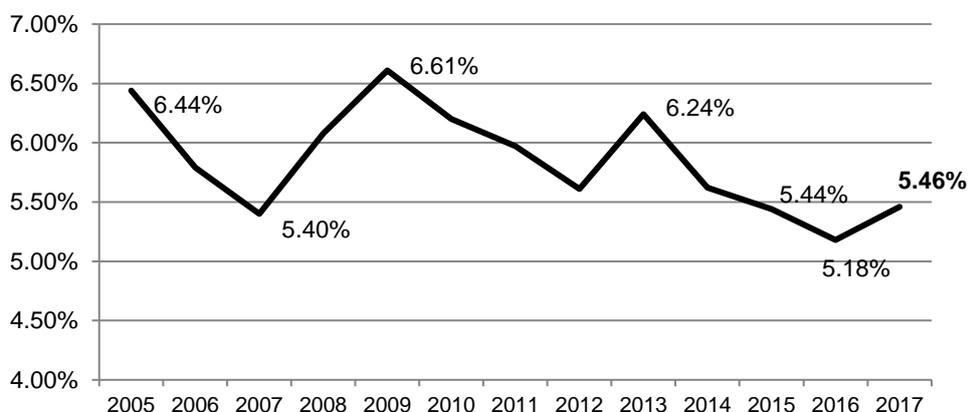
71 Protection des eaux (Fr. 52'000.-), concernant les amortissements relatifs au remplacement et à la mise en séparatif d'un collecteur à la Route du Centre, étape 4, Impasse du Nouveau Marché-Route des écoles (message 21-16).

Tableau des évolutions des amortissements obligatoires 2017-2019

Chapitres	Amort. min. légal 2017	Variations 2017 - 2018	Amort. min. légal 2018	Variations 2018 - 2019	Amort. min. légal 2019
020	45'000	-	45'000	96'750	141'750
14	14'275	-1'030	13'245	-4'660	8'585
15	3'125	-799	2'326	-1'531	795
21	4'908	-4'908	-	-	-
294	487'145	441'601	928'746	-36'965	891'781
33	3'951	-3'951	-	-	-
34	23'918	-	23'918	-	23'918
351	1'800	-	1'800	-	1'800
61	4'110	-4'110	-	-	-
620	206'923	59'054	265'978	193'607	459'585
622	127'874	1'438	129'312	-5'162	124'150
70	67'635	-	67'635	-2'500	65'135
71	42'949	-	42'949	52'000	94'949
72	15'705	-	15'705	-	15'705
75	12'220	-	12'220	13'600	25'820
740	9'583	-	9'583	-	9'583
741	6'105	-	6'105	9'600	15'705
79	30'000	42'000	72'000	14'904	86'904
83	14'400	-	14'400	-	14'400
943	90'166	-16'791	73'375	4'554	77'929
940	20'000	-	20'000	-	20'000
Total 940.330.00 Amort. obligatoires	1'231'792	+512'504	1'744'296	+334'197	2'078'493

● **La quotité de la charge financière** correspond à la **part des charges financières induites par le service de la dette par rapport aux revenus**. Pour l'année 2017, elle est de **5.46%** (moyenne 2013-2017 : 5.59% ; 2016 : 5.18%). Entre 5 et 15 %, cette part est à considérer « *supportable* » et en dessous de 5 % comme « *faible* ».

Quotité de la charge financière



942.423.00 Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie (DDP)

Les comptes 2017 affichaient un résultat de Fr. 1'869'561.-. A titre de rappel, un montant de Fr. 1'773'600.- concernait le DDP octroyé pour la réalisation des logements pour seniors au Pré Zurthanen. Au budget 2019, il n'est évidemment plus question de cette somme. Toutefois, les recettes figurant sous cette rubrique sont également en diminution par rapport au budget 2018 pour Fr. 20'000.-. Cette diminution correspond à l'adaptation des taux dont certains contrats sont dépendants et qui doivent être modifiés. En effet, certains droits de superficie prévoient, dans leurs clauses, une adaptation annuelle (*indexation*) de la rente (correspondant en principe à l'intérêt de la valeur estimée du prix du terrain lors de la conclusion du contrat) automatique et adaptée au taux d'intérêt « *pratiqué par la Banque cantonale de Fribourg pour les prêts hypothécaires en premier rang* ». Jusqu'à dernièrement, la Banque cantonale de Fribourg communiquait par téléphone uniquement (ces informations n'étaient déjà plus disponibles sur internet), le taux en question. A ce jour, la BCF ne communique plus cette référence. Il y a dès lors nécessité d'adapter le taux en fonction du taux d'intérêt de référence fondé sur le taux hypothécaire moyen des banques et calculé par la Confédération. Ceci implique une diminution des recettes envisagées estimée à Fr. 20'000.- par rapport à 2018.

943.314.03 Entretien bâtiments communaux suite de vandalismes

Au vu des résultats 2017 (Fr. 919.-) et antérieurs, le montant inscrit au budget 2019 a été adapté. Il est ainsi inférieur aux prévisions 2018 pour Fr. 9'000.- (ou - 90%).

99.352.00 Assemblée constitutive du Grand Fribourg

Dans sa séance du 26 septembre 2018, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a fixé à Fr. 422'700.- son budget de fonctionnement 2019, à savoir Fr. 222'700.- à la charge des communes membres du périmètre.

La clé de répartition est fixée conformément au principe de population légale. Ainsi, pour Marly, une participation de Fr. 24'380.- est prévue. Elle est en augmentation de 12.1% par rapport au budget 2018 et représente 2.97 francs par habitant.

99.352.02 Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation

Il s'agit d'une nouvelle rubrique créée en 2018. Ce poste concerne la Conférence pour les infrastructures régionales et un développement régional coordonné. Le montant budgétisé en 2019 correspond à 7.75% du total de Fr. 30'000.- à charge des communes (répartition en fonction de la population légale au 31 décembre 2017).

99.382.00 Attributions à réserves

Le montant figurant aux comptes de l'exercice 2017 (Fr. 1'200'000.-) concernait l'attribution pour le parc immobilier communal, conformément à ce qui a été proposé et accepté en séance du Conseil général du 20 novembre 2013 concernant l'octroi d'un droit de superficie pour la réalisation de logements pour seniors au Pré Zurthanen. Cette rubrique est à mettre en relation avec le poste précédemment commenté « 942.423.00 Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie ».

Messages du Conseil communal au Conseil général relatifs aux propositions d'investissements

	Pages	
Message 11-18 294.503.19 / 943.503.01	Rénovation des bâtiments scolaires et communaux	73
Message 12-18 21.506.01	Acquisition de mobilier scolaire suite à l'ouverture de classe	77
Message 13-18 294.503.66	Concours 3 ^{ème} centre scolaire et avant-projet	78
Message 14-18 218.506.00 / 544.506.00	Nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance du Pré Zurthanen	80
Message 15-18 33.509.01	Réalisation d'une nouvelle place de jeux, route des Ecoles	82
Message 16-18 34.501.04	Centre sportif de la Gérine, réfection d'installations diverses	84
Message 17-18 620.501.81 / 620.611.07	Aménagement de la route des Ecoles, partie non goudronnée	86
Message 18-18 620.501.91	Réfection de la route de Chésalles	89
Message 19-18 622.506.14	Remplacement du camion 2 essieux par un transporteur	90
Message 20-18 70.501.52	Remplacement d'anciennes conduites	92
Message 21-18 70.501.57	Mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu	94
Message 22-18 70.501.58	Remplacement de la conduite DN100 entre le chemin des Epinettes et la route du Moulin	96
Message 23-18 71.501.45	Mise en séparatif du collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette	98
Message 24-18 71.501.46	Réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	100
Message 25-18 72.503.01	Crédit d'étude pour la nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'édilité et des eaux	102
Message 26-18 741.503.11	Assainissement du mur du cimetière	103
Message 27-18 741.503.12	Réalisation de tombes pour urnes funéraires	105

Message 11 – 18

relatif à la rénovation des bâtiments communaux et scolaires

Réf. comptable : 294.503.19

Réf. comptable : 943.503.01

1. Introduction

Le Conseil communal estime qu'il est indispensable et nécessaire de maintenir la substance des bâtiments communaux et scolaires, biens du patrimoine administratif, en investissant annuellement dans leur maintien, leur rénovation et leur amélioration. Comme dans le budget 2018, le Conseil communal a regroupé les investissements des bâtiments scolaires et communaux. Il rappelle aussi que, s'il devait concrétiser l'idée d'un fonds de rénovation, représentant par exemple 3% de la valeur d'assurance (ECAB) 2017, soit près de 66.2 millions de francs (dont le 65% sont des bâtiments scolaires), ce sont des montants annuels de l'ordre de 1.9 million de francs qu'il devrait prendre en considération. Compte tenu des moyens à disposition, le Conseil communal propose de n'investir que 0.45% de la valeur ECAB pour pouvoir parer au vieillissement des bâtiments et les adapter aux besoins les plus urgents. La liste présentée ci-dessous, non exhaustive, peut être amenée à évoluer en fonction de priorités dictées par les circonstances.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales.

2. Objectifs

Bâtiments scolaires	Fr.	192'100.00
Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2		
Changer les tableaux électriques sur fusible par des disjoncteurs FI des étages	Fr.	12'000.00
Réaliser une peinture de fond pour refaire les dessins d'élèves des cages d'escaliers	Fr.	4'000.00
Changer la porte d'entrée Nord-Ouest rez-de-chaussée avec lecteur et gâche électrique	Fr.	9'000.00
Ecole de Marly Cité, Route du Chevalier 8		
Agencement de l'atelier de travail du concierge sous-sol	Fr.	10'000.00
Remplacement des fenêtres	Fr.	28'000.00
Halle Polyvalente, chemin des Epinettes 4		
Réfection complète 1 ^{er} étage : WC hommes, femmes, handicapés, parois légères de séparation, appareils sanitaires, peinture, électricité	Fr.	53'000.00
Vestiaires peinture des bancs et tablettes de fenêtres	Fr.	3'600.00
Remplacer 8 petites fenêtres locaux annexes	Fr.	6'000.00
Réfection de la toiture sur les douches acrotères-ferblanterie-étanchéité-isolation	Fr.	24'500.00
Etude d'un ingénieur acousticien de la salle polyvalente	Fr.	4'000.00
Peinture corridor 1 ^{er} Etage	Fr.	3'000.00
Ecole de Grand-Pré, halle omnisports, route des Ecoles 26		
Carrelage du corridor vestiaires	Fr.	13'000.00
Salle triple remplacement de l'éclairage par des luminaires LED + locaux sanitaires-lampes encastrées des corridors, 1 ^{ère} étape sur 3 étapes	Fr.	22'000.00
Bâtiments communaux	Fr.	107'900.00
Bâtiment administratif, route de Fribourg 9		
Aménagement des bureaux service des finances	Fr.	90'000.00
Centre sportif, chemin des Sources 17		
Remplacement de la porte d'entrée avec système badges	Fr.	14'000.00
gâche électrique		
Réserve pour la réalisation des travaux	Fr.	3'900.00
Total général	Fr.	300'000.00

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	300'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	300'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	300'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	4'500.00
Amortissement annuel minimal	3%	Fr.	9'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	13'500.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 300'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission des bâtiments recommandent au Conseil général d'accepter cette dépense et l'emprunt correspondant. Cette décision est soumise au droit de référendum facultatif, selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Remplacement
des fenêtres
Chevalier 8



Porte Nord-Ecole
des Epinettes 2



Réfection complète 1^{er} Etage : WC hommes,
femmes, handicapés Epinettes 4



Peinture des
bancs et tablettes
de fenêtres





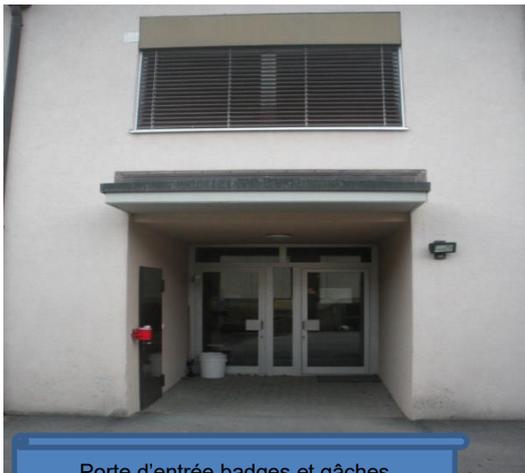
Réfection de la toiture
Epinettes 4



Peinture intérieure du mur de la halle Polyvalente



Remplacement de 8
petites fenêtres
Epinettes 4



Porte d'entrée badges et gâches
électriques



Omnisport carrelage du corridor vestiaires



Remplacement de l'éclairage par
des luminaires LED halle omnisport

Message 12 – 18

relatif à l'acquisition de mobilier scolaire suite à l'ouverture de classe

Réf. comptable : 21.506.01

1. Introduction

Il s'agit de prévoir le financement nécessaire à l'acquisition du mobilier scolaire (places de travail enseignant et élèves ainsi que mobilier de classe) découlant de l'ouverture d'une 14^e classe primaire au sein de l'établissement scolaire de Marly Cité à dater de la rentrée scolaire 2019.

2. Objectifs

Nous utiliserons à cette fin le solde de la provision existante (21.506.00 renouvellement du mobilier scolaire, de l'ordre de grandeur d'une vingtaine de milliers de francs), mais devons procéder à une demande de crédit complémentaire.

L'équipement informatique sera quant à lui acquis grâce au solde de l'investissement consenti en 2012 en vue du renouvellement par étapes du parc informatique scolaire (21.506.02 renouvellement du parc informatique scolaire).

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	30'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	30'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	30'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	450.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	4'500.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	4'950.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 30'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 13 – 18

relatif à la construction d'un 3^{ème} centre scolaire

Réf. comptable : 294.503.66

1. Introduction

Au vu des importants enjeux liés au développement prévu sur la commune de Marly ces prochaines décennies, le Conseil communal a lancé en 2017 une étude approfondie portant sur la planification des besoins scolaires en considérant tant l'évolution attendue de la commune que les infrastructures nécessaires pour l'accueil des nouveaux élèves. Cette étude permet aujourd'hui d'anticiper les besoins et d'inscrire l'action de la commune sur le long terme, à l'échelle globale, en tenant compte de l'évolution démographique et des objectifs en matière de politique scolaire. Une analyse prospective des besoins en classes supplémentaires a donc été réalisée et, partant, différentes variantes ont été examinées portant sur la transformation ou l'extension des deux établissements scolaires existants, ainsi que sur l'opportunité de la construction d'un troisième centre scolaire.

Comme il en a déjà été fait état lors de la séance du Conseil général du 10 octobre 2018, l'option du 3^{ème} centre scolaire, implanté sur le terrain communal jouxtant la route du Château d'eau, a été retenue.

Cette solution s'impose pour les raisons suivantes :

- La localisation trop restreinte pour Cité (faible marge de manœuvre dans l'implantation, tissu bâti protégé, délicate intégration de qualité à l'environnement) ;
- Le déséquilibre trop important entre Grand-Pré et Cité qui créerait un trop grand centre scolaire à Cité, Grand-Pré étant déjà bien occupé avec le CO ;
- La meilleure répartition géographique des centres scolaires ;
- La création d'une école au nord de la Commune, facteur d'animation et pouvant devenir une polarité locale multifonctionnelle ;
- La taille raisonnable de tous les centres scolaires ainsi qu'une réserve d'extension en fonction des besoins à long terme ;
- La volonté de limiter les traversées de routes cantonales par les élèves, ce qui profite à des trajets scolaires plus sécurisés.

2. Objectifs

Afin d'initier le projet de troisième centre scolaire et de répondre aux besoins induits par le développement démographique de Marly ces 10 prochaines années, il est prévu de lancer un appel d'offres selon la procédure de concours, puis d'octroyer les mandats pour les prestations suivantes :

Concours (partie de l'avant-projet)	Fr.	350'000.00
Suite avant-projet et projet de l'ouvrage	Fr.	850'000.00
Total TTC	Fr.	1'200'000.00

La solution retenue de combiner concours, avant-projet et projet de l'ouvrage permet de gagner en efficacité et en précision quant à l'attribution du mandat et de l'estimation du coût de l'ouvrage (devis détaillé à $\pm 10\%$) qui sera soumis, sous forme de message, au Conseil général en décembre 2020 (crédit de réalisation). Le montant de Fr. 850'000.- comprend les prestations des mandataires soit l'architecte, l'ingénieur civil et les ingénieurs CVSE.

3. Implications financières

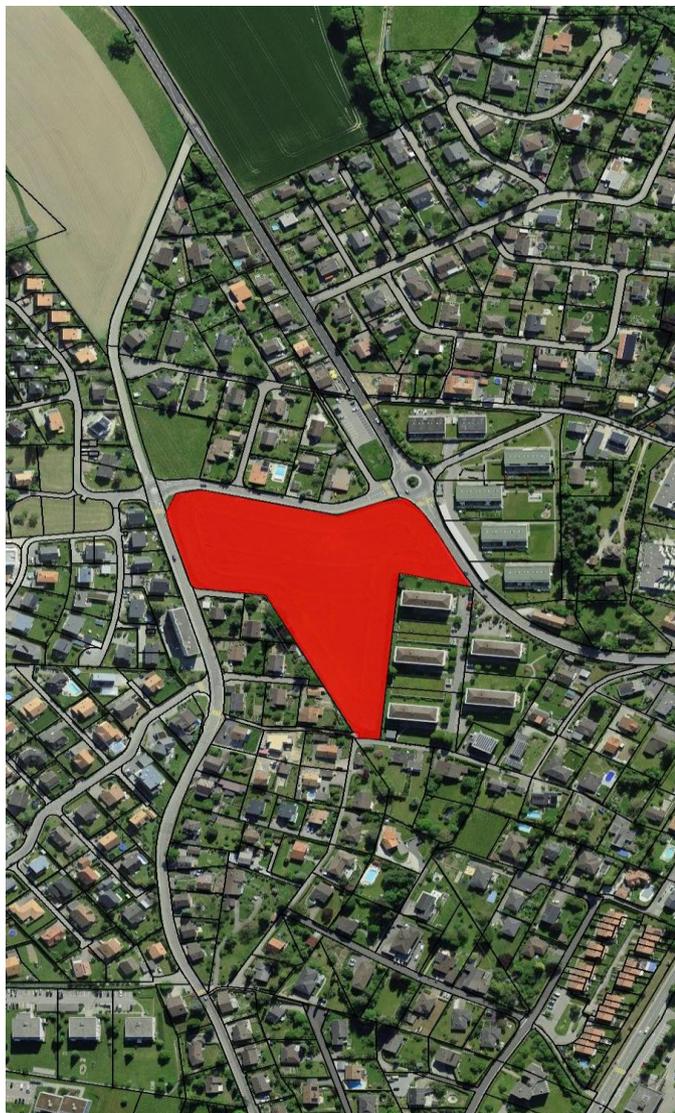
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	1'200'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	1'200'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par		Fr.	1'200'000.00
- un emprunt			
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	18'000.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	180'000.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	198'000.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 1'200'000.-, et sur son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 14 – 18

relatif aux nouvelles structures d'accueil pour la petite enfance du Pré Zurthanen

Réf. comptables : 218.506.00 (AES) et 544.506.00 (Crèche)

1. Introduction

Dès l'été 2019, la crèche et l'accueil extrascolaire (AES) de Marly Cité déménageront dans les nouveaux locaux du Pré Zurthanen et disposeront d'une superficie plus étendue qu'actuellement. Ceci permettra, si telle est la volonté politique, d'élargir l'offre d'accueil au sein des deux entités et de chercher à développer les synergies qui pourraient l'être.

2. Objectifs

Il s'agit d'équiper ces espaces.

S'agissant de la crèche, le renouvellement du mobilier a été reporté à ce nouvel aménagement. Nous avons restreint l'achat du nouveau mobilier et attendu l'aménagement dans les nouveaux locaux pour renouveler le matériel qui est aujourd'hui usagé. Les investissements ont été modérés ces dernières années en vue de cette nouvelle installation.

Le mobilier dans son ensemble est usagé. Pour exemple : les tables et chaises sont très abîmées, les armoires à jouets ont de nombreuses années d'usure, les matelas d'éveil Wesco ont plus de 20 ans.

De plus, un nouvel aménagement extérieur doit être pensé et acquis.

Les estimations sont les suivantes :

Mobilier	Fr.	78'000.00
Aménagements extérieurs et jeux	Fr.	14'000.00
Déménagement	Fr.	3'800.00
Achats divers pour déménagement	Fr.	900.00
Heures supplémentaires du personnel pour déménagement	Fr.	5'500.00
Mise en place par l'équipe avant reprise (8 éducatrices, 1 cuisinière)	Fr.	2'000.00
Total	Fr.	104'200.00

S'agissant de l'AES, il faut relever qu'il s'est depuis des années équipé en recourant largement au « système D ». Canapés, vaisselle, jeux sont avant tout des objets de deuxième main qui ont à ce jour un long vécu derrière eux. Par ailleurs, une partie du mobilier du site de Cité a souffert des épisodes d'inondation que ces locaux ont connus et un certain nombre de chaises du coin à manger sont branlantes.

L'équipement de l'AES de Cité doit donc être mis à jour mais aussi complété, les nouveaux locaux dans lesquels l'Accueil s'installera en été 2019 permettant de créer de vrais coins d'activités ou de repos, inexistants ou à peine ébauchés jusqu'ici, faute de possibilités.

Il est ainsi prévu d'acquérir des tables et chaises pour l'espace à manger des enfants, pour la zone dévolue aux activités de bricolage ainsi que pour la zone de détente extérieure, laquelle sera aussi équipée de parasols. Canapés, tapis de gymnastique, meubles de rangement, matelas et étagères composeront les coins repos/lecture et jeux, alors que l'acquisition de vaisselle, de couverts et de quelques ustensiles à pâtisserie permettra un équipement correct de la cuisine.

Le bureau de la responsable sera doté d'une place de travail standard, du mobilier nécessaire à aménager un espace d'entretien avec les parents et de meubles de classement.

Les estimations sont les suivantes :

Espace à manger et cuisine	Fr.	20'000.00
Coin bricolage	Fr.	6'500.00
Coin repos/lecture	Fr.	4'500.00
Coin jeux	Fr.	4'500.00
Espace extérieur	Fr.	6'500.00
Bureau de la responsable	Fr.	8'000.00
Déménagement	Fr.	1'000.00
Heures supplémentaires du personnel (rangement et mise en place)	Fr.	2'200.00
Total	Fr.	53'200.00

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	157'400.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	157'400.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	157'400.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'361.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	23'610.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	25'971.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 157'400.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 15 – 18

relatif à la réalisation d'une nouvelle place de jeux, route des Ecoles

Réf. comptable : 33.509.01

1. Introduction

La tour de jeux principale de la Route des Ecoles a dû être démontée d'urgence pour des questions de sécurité. Et il est à constater que le reste des jeux est en mauvais état :

- le cordage de l'arbre à grimper devient dangereux (les fils de fer sont apparents) ;
- le bois de la balançoire devient tendre, un risque de cassure est envisageable ;
- la tour dans le sable sera remise aux normes par notre service édilitaire par mesure d'économie ;
- les revêtements de sol souple actuels ne répondent plus aux normes.



2. Objectifs

L'objectif est de retrouver une aire de jeux agréable, familiale et conforme aux normes de sécurité. Par la même occasion, une plantation d'arbres complètera l'aménagement pour trouver un peu de fraîcheur. La plantation fait partie du projet de renouvellement suite à l'abattage des arbres touchés par le capricorne asiatique.

3. Implications financières

Fourniture de jeux (balançoire, jeux de cordes à grimper, filet pour arbres à grimper)	Fr.	30'000.00
Sol amortissant, revêtement synthétique	Fr.	30'000.00
Fourniture d'arbres à replanter pour donner suite aux dégâts causés par le capricorne asiatique	Fr.	5'000.00
Travaux réalisés par le service de l'édilité		
Total TTC	Fr.	65'000.00

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé Fr. 65'000.00

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par Fr. 65'000.00
- un emprunt

3.2 Charges de fonctionnement

Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	Taux 1.5%	Fr.	975.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	9'750.00

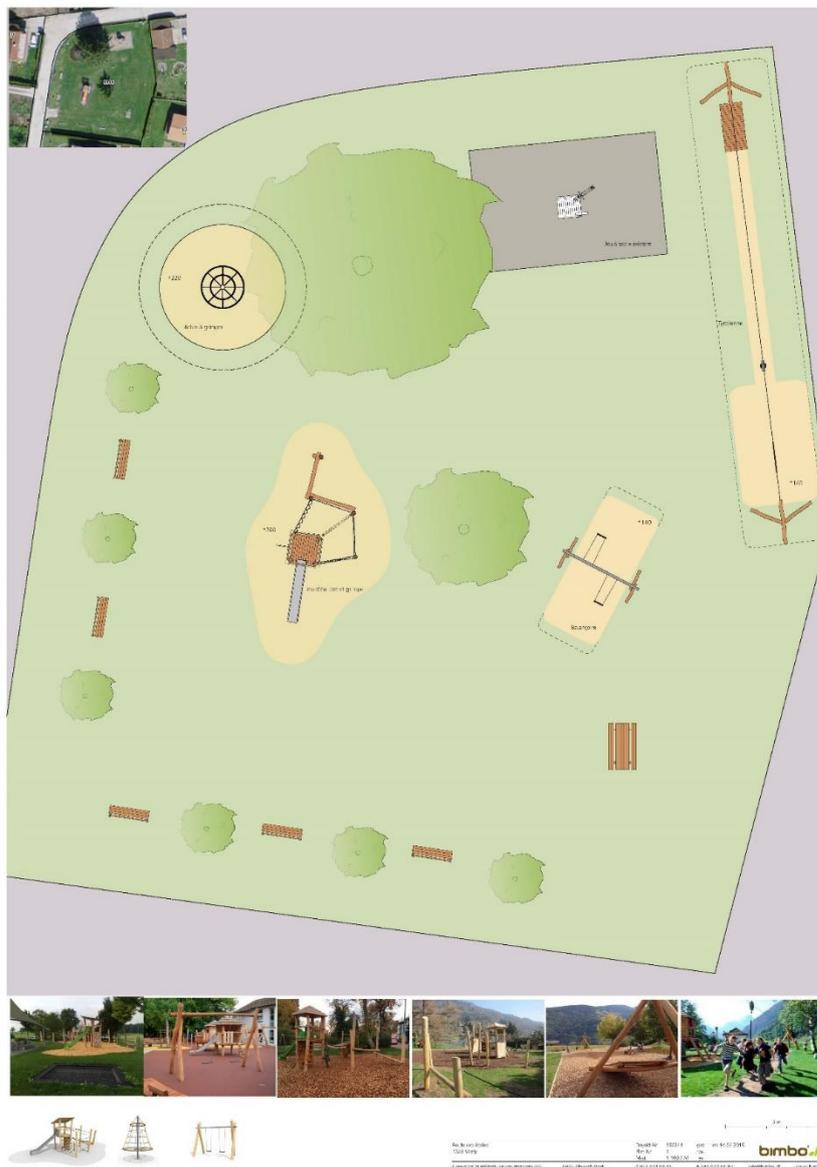
Montant net des charges de fonctionnement Fr. 10'725.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 65'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission des sports recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 16 – 18

relatif au Centre sportif de la Gérine

Réf. comptable : 34.501.04

1. Introduction

Par le biais de la commission des sports, diverses demandes émanant des clubs sportifs ont été relayées. En effet, le Centre sportif de la Gérine voit ses installations vieillir. En particulier, les revêtements synthétiques ont plus de 30 ans et arrivent en bout de course. Les sols deviennent durs et ne répondent plus aux exigences sportives et posent des problèmes sécuritaires. Afin de procurer un certain plaisir dans leur utilisation et de satisfaire à des critères exigibles en terme de qualité, nous vous proposons de rénover les zones sportives de manière échelonnée.

2. Objectifs

L'objectif est de remplacer les installations par ailleurs largement amorties qui arrivent en fin de vie afin d'assurer une qualité et une sécurité des installations pour les usagers :

- Rénovation du synthétique de la piste de saut et du 100m : <i>les sols deviennent durs et ne répondent plus aux exigences autant sportives que sécuritaires</i>	Fr.	80'000.00
- Filet « rideau » de protection entre le terrain A et le terrain de basketball : <i>une protection est nécessaire lors des entraînements simultanés de foot et d'athlétisme</i>	Fr.	2'700.00
- Modification de la cage du lancer : <i>prolongement du filet actuel afin de protéger les joueurs de foot des lancés du disque et du poids</i>	Fr.	5'200.00
Total TTC	Fr.	87'900.00



3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	87'900.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	87'900.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	87'900.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'318.50
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	13'185.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	14'503.50

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 87'900.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission des sports recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 17 – 18

relatif à l'aménagement de la route des Ecoles – partie non goudronnée

Réf. comptable : 620.501.81

1. Introduction

Depuis des années, le Conseil communal est sollicité par une partie des riverains afin d'aménager la seule route de quartier de la Commune de Marly non goudronnée. S'il a toujours affiché sa volonté de réaliser ces travaux, leur mise en œuvre a été reportée depuis une quinzaine d'année pour la raison que nombre d'habitants du quartier concernés par ce tronçon de route ne voulaient pas participer aux coûts de réalisation, tel que prévu dans le règlement communal sur la participation financière des propriétaires fonciers. La répartition des coûts se fait dans ce cas entre la commune, en tant que propriétaire foncier, et les riverains. La dynamique négative constatée à l'époque a aujourd'hui changé et le développement du quartier rend plus que nécessaire cet aménagement de route.

2. Objectifs

Le Conseil communal ainsi que la Commission d'aménagement ont émis la volonté de réaliser cet aménagement de route pour des questions de confort, de qualité de vie et de sécurité des usagers. Durant les périodes de beau temps, une grande quantité de poussière est soulevée par les véhicules roulant sur le chemin.

Le gabarit de la route étant limité, il est prévu de n'aménager qu'une seule voie de roulement. Seront créés de part et d'autre un accotement franchissable par les véhicules ainsi qu'un trottoir également franchissable permettant les croisements éventuels. Cette solution à une seule voie de roulement a été retenue en raison du très faible trafic sur ce tronçon. L'accès depuis la route cantonale demeure possible dans le projet, mais sera empêché pour les véhicules motorisés par la mise en place d'une borne rétractable (projet intégré dans l'aménagement de la route de Fribourg). Il est à relever que ce tronçon fait partie de la route des Ecoles qui est actuellement en zone 30.

3. Implications financières

Travaux de génie civil	Fr.	150'000.00
Frais et divers (procédure, géomètre, etc.)	Fr.	15'000.00
Mandat d'ingénieur	Fr.	19'000.00
Total TTC	Fr.	184'000.00

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	184'000.00
Participations de tiers (selon clé de répartition)	Fr.	100'000.00

Montant net à charge de la commune **Fr. 84'000.00**

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par - un emprunt	Fr.	84'000.00
---	-----	-----------

3.2 Charges de fonctionnement

Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	Taux 1.5%	Fr.	1'260.00
Amortissement annuel minimal	4%	Fr.	3'360.00

Frais d'exploitation supplémentaires : Fr. -

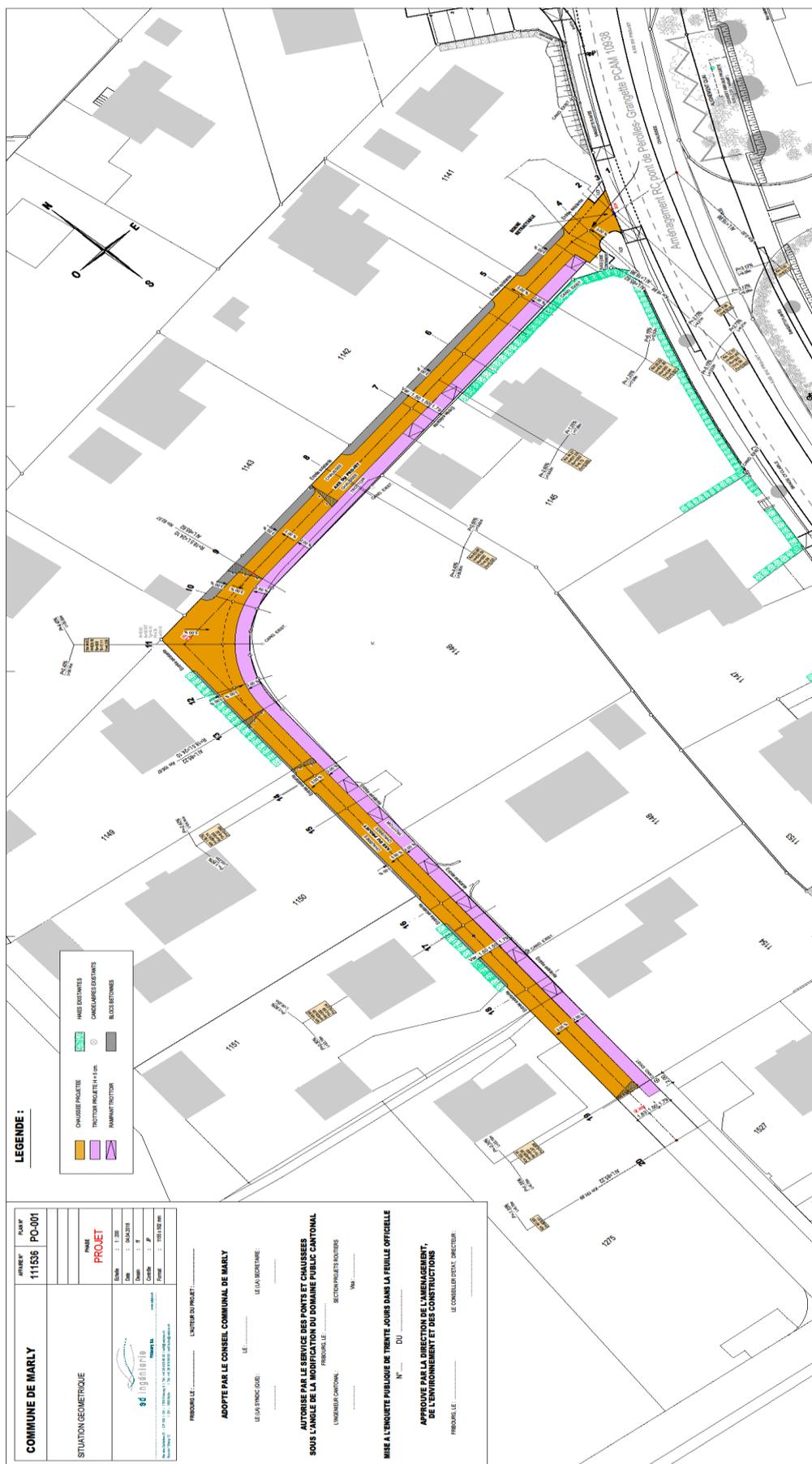
Montant net des charges de fonctionnement **Fr. 4'620.00**

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 84'000.- et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



COMMUNE DE MARLY	AFFAIRE N° 111536	PLAN N° PO-005
Réalimentation route des écoles		
PROFIL TYPE		
PHASE PROJET		
Echelle : 1:50		
Date : 17.10.2017		
Dessin : ff		
Contrôle : JP		
Format : 420 x 297 mm		
 sd ingénierie Fr/bourg SA <small>www.sd-ingenierie.ch</small>		
<small>Rte des Dattalées 21 - CP 1350 CH - 1702 Fr/bourg S Tél. +41 26 425 55 50 info@sd-ingenierie.ch Rue de l'Éclaircie 12 CH - 1020 Sion Tél. +41 27 919 89 50 info@sd-ingenierie.ch</small>		

FRIBOURG, LE : L'AUTEUR DU PROJET :

ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE MARLY

LE :

LE (LA) SYNDIC (QUE) : LE (LA) SECRETAIRE :

**AUTORISE PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
SOUS L'ANGLE DE LA MODIFICATION DU DOMAINE PUBLIC CANTONAL**

FRIBOURG, LE :
 L'INGENIEUR CANTONAL : SECTION PROJETS ROUTIERS

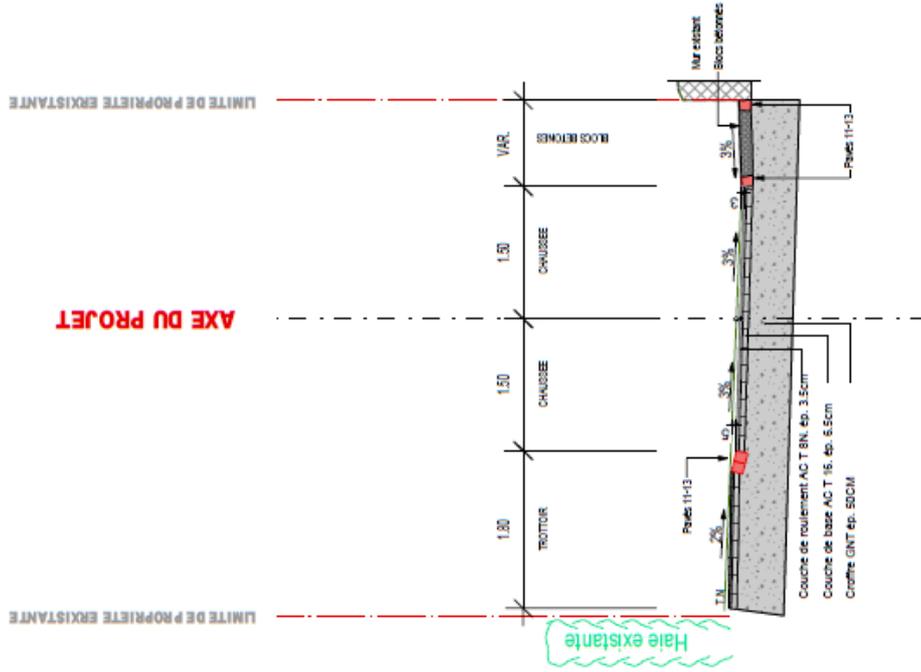
Visa :

**MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE
N° DU**

**APPROUVE PAR LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES CONSTRUCTIONS**

FRIBOURG, LE : LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR :

PROFIL TYPE 1:50



Message 18 – 18

relatif à la réfection de la route de Chésalles

Réf. comptable : 620.501.91

1. Introduction

En 2011, la section de l'édilité a réalisé un inventaire indiquant l'état général des routes et trottoirs communaux. Un tableau résumant la situation a d'ailleurs été présenté au Conseil général en décembre de la même année. Une note et une priorité d'intervention ont été définies pour chaque route.

Selon cette priorisation et cette planification, les travaux doivent cette année se porter sur la Route de Chésalles. Malgré les incertitudes liées à la réalisation de la route Marly – Matran, ces travaux revêtent un caractère d'urgence en raison de la forte dégradation de la chaussée.

2. Objectifs

En suivant la hiérarchie établie et en coordination avec les projets de modération de trafic, la section de l'édilité propose la réfection de cette route, très fréquentée, et rendue dangereuse par l'usure de son revêtement.

Début du secteur : *déchetterie communale* – Fin du secteur : *croisée Rte d'Arconciel*.

Deux variantes ont été étudiées :

Variante 1 : réparation ponctuelle de certaines zones fortement endommagées (prolongation de la durée de vie de plus ou moins 10 ans) : **Fr. 400'000.-**

Variante 2 : fraisage du tapis bitumineux sur une épaisseur de 5 cm et renforcement du coffre de fondation aux endroits déformés, pose d'un tapis bitumineux sur une épaisseur de 5 cm (durée de vie 15 à 20 ans) : **Fr. 780'000.-**

En raison de l'éventuel projet de la route Marly – Matran, la section édilité propose la **variante 1**, plus sûre et plus économique, au vu de l'incertitude de la réalisation de la route de contournement.

Variante 1 (Fr. 400'000.-)

- réparation ponctuelle des zones dégradées ou déformées env. **5'000 m²**
- renforcement des zones déformées en profondeur
- renforcement bord de route
- marquage

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé	Fr.		400'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	400'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par l'utilisation de la réserve (compte 282.08 « Réfection route de Chésalles »)	Fr.		177'000.00
et un emprunt (solde)	Fr.		223'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt (sur solde)	1.5%	Fr.	3'345.00
Amortissement annuel minimal :	10%	Fr.	22'300.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	25'645.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 400'000.-, et son financement par un emprunt de Fr. 223'000.- et l'utilisation de la réserve disponible de 177'000.-.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 19 – 18

relatif au remplacement du camion 2 essieux par un transporteur

Réf. comptable : 622.506.14

1. Introduction

Le véhicule Iveco actuellement utilisé par la section de l'édilité, acquis en 2006, est en fin de vie. Jusqu'à présent, très peu de frais ont été effectués sur ce véhicule. Etant donné son âge avancé et les gros frais d'usure qui ne manqueront pas de se produire, il est proposé de le remplacer par un second transporteur type Meili, véhicule dont dispose déjà la section et qui donne entière satisfaction.

Le moment opportun pour le remplacement de ce véhicule est arrivé pour les raisons suivantes :

- les frais d'entretien et de réparations augmentent chaque année et de manière plus importante sur les deux dernières années ;
- la rouille touche de plus en plus le véhicule, ce qui est normal après les nombreux hivers passés à épandre du sel ;
- au vu des heures d'utilisation et des années de services, il est arrivé à un stade où il est nécessaire de prévoir son remplacement.



2. Objectifs

Pour le remplacement du camion, la section de l'édilité propose, pour les différentes raisons ci-après, l'acquisition d'un véhicule « Multilift » type Meili ou équivalent, et non d'un véhicule de la même catégorie que le camion actuel :

- La priorité mise sur un véhicule répondant à la nouvelle norme Euro 6 du système AdBlue contribuant grandement à limiter les émissions de gaz polluants.
- L'acquisition d'un véhicule « multilift » donnerait à l'équipe de l'édilité une bien plus grande flexibilité avec quatre véhicules de même catégorie et permettant également une rocade de véhicules fortement simplifiée lors des travaux de réparation et d'entretien des véhicules.
- L'utilisation de la grue posée sur ce véhicule sera d'un grand avantage pour le déchargement de marchandises lourdes.
- Durant l'hiver, ce véhicule sera utilisé pour les travaux de salage principalement et comme véhicule de remplacement en cas de panne d'un autre véhicule. Le grand avantage provient du fait que c'est un véhicule de la même catégorie donc utilisable de suite sans perte de temps.
- Il est également prévu de privilégier l'acquisition d'un véhicule avec une cabine trois places dans le but d'améliorer la flexibilité et la qualité du service édilitaire.
- Le système « Multilift » est adapté aux bennes déjà en possession de l'édilité.

Le futur nouveau véhicule sera utilisé pour les travaux tels que :

- Nettoyage du village ;
- Transport de personnes sur les différents chantiers mais également comme transporteur de matériel ;
- Salage des routes en hiver mais également véhicule de remplacement pour les travaux de déneigement sans risque de surcharge ;
- Transport de bennes lors de différents travaux (gazon, déchets encombrants et autres chantiers) ;
- Déplacement d'engins lourds ;
- Travaux avec la grue ;
- Le rayon dans lequel la section de l'édilité se fournit en pièces détachées ne nécessite plus d'avoir un véhicule permettant de rouler au-delà des 45km/h. L'ensemble de l'équipe de l'édilité est favorable à cette proposition de remplacement.

Considérations techniques :

- 4 roues directrices
- Poids total (véhicule + charges) : 7'500 kg
- Charge utile : 3'500 kg
- Véhicule limité à 45 km/h

La question du leasing a été réfléchi, mais elle n'est pas avantageuse étant donné le taux d'emprunt actuel favorable et très inférieur à un leasing qui se situe entre 3% et 6%.



3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	260'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	260'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	260'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	3'900.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	39'000.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	42'900.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 260'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 20 – 18

relatif au remplacement d'anciennes conduites

Réf. comptable : 70.501.52

1. Introduction

Conformément à la Loi sur l'eau potable (LEP) entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2012, la Commune a déposé auprès du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) son plan des infrastructures d'eau potable (PIEP).

Le plan des infrastructures d'eau potable est un instrument de gestion et de planification technique et financière se rapportant à l'alimentation en eau potable d'un territoire.

2. Objectifs

Planification de remplacement des conduites définie par le PIEP

En considérant une durée de vie d'environ 80 ans, le pourcentage de conduites à remplacer afin de garantir un renouvellement continu est de 1.25 % par année. Compte tenu de la longueur totale du réseau d'environ 45.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année pour le maintenir dans son état actuel.

Le prix de l'eau actuel nous permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. La future révision du règlement relatif à la distribution d'eau potable, exigé par la LEP d'ici 2020, oblige les distributeurs d'eau de prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et du renouvellement des infrastructures d'eau potable.

Plusieurs tronçons du réseau sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements des frais de son remplacement.

Pour 2019, nous proposons le remplacement de conduites d'eau à la route de la Gérine, à la route de la Grangette ainsi qu'à la route de l'Ancienne Papeterie. Le montant inclut également des divers et imprévus en fonction d'opportunités ou d'interventions d'urgence. Ces remplacements sont prioritaires en raison des travaux d'aménagement de ces routes.

3. Implications financières

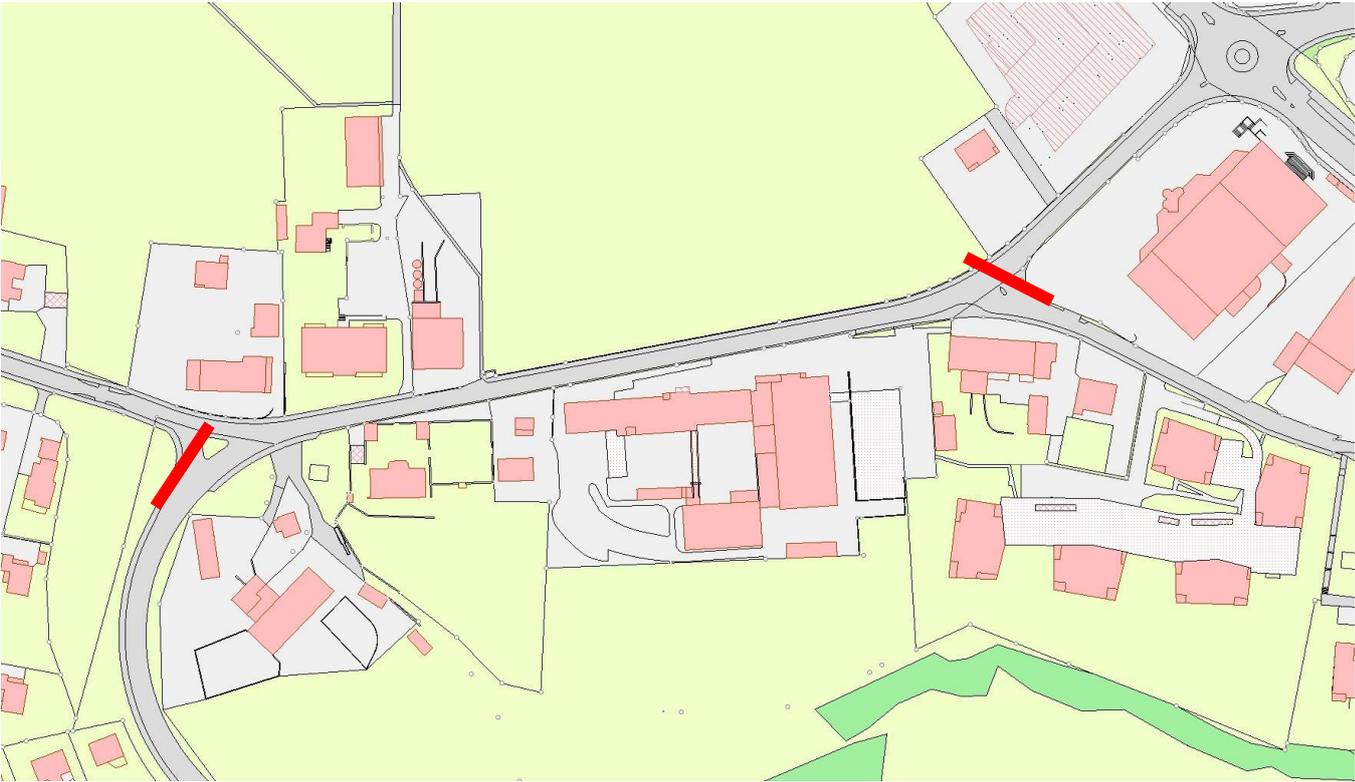
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	100'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	100'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	100'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'500.00
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	4'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	5'500.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission des eaux, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 21 – 18

relatif à la mise en conformité du couvercle d'accès du puits du Zamachu

Réf. comptable : 70.501.57

1. Introduction

La sécurité alimentaire dépend de la modification de la tête de puits. Aujourd'hui, une plaque à fleur du carrelage recouvre le puits, ce qui est non-conforme aux règles de sécurité et de qualité d'eau. Un grand risque de contamination de l'eau du puits par des produits (nettoyages, etc.) manipulés dans le local des pompes en-dessus du puits existe. D'ailleurs, dans le cadre de son inspection périodique, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a fixé un délai à la fin septembre pour régler cette non-conformité. Le délai a finalement pu être prolongé à 2019, sachant qu'un message d'investissement allait être présenté au Conseil général pour les budgets 2019.

2. Objectifs

Afin de rendre conforme cette installation aux exigences légales en matière de protection des denrées alimentaires, il est prévu de créer une margelle (rebord/cadre étanche) et un nouveau couvercle de puits afin d'éviter des écoulements intempestifs de produits potentiellement dangereux dans l'eau de source drainée en contrebas.

3. Implications financières

Le montant de l'investissement est détaillé comme suit :

Travaux de sécurisation de la zone (filet anti-chute, etc.), démontage et évacuation couvercle/serrurerie	Fr.	2'500.00
Travaux préparatoires	Fr.	2'500.00
Fourniture et pose couvercle inox	Fr.	55'000.00
Divers et imprévus	Fr.	17'000.00
Mandat d'ingénieur	Fr.	8'000.00
Total HT	Fr.	85'000.00

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	85'000.00
Subventions attendues	Fr.	-
Taxes de raccordement prévues	Fr.	85'000.00
Participations de tiers	Fr.	-

Montant net à charge de la commune **Fr.** **0.00**

Couverture de la dépense par les taxes de raccordement

3.2 Charges de fonctionnement

	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	0%	Fr.	-
Amortissement annuel minimal :	0%	Fr.	-
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	-

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 85'000.-, financé par les taxes de raccordement.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission des eaux, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, lequel est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 22 – 18

relatif au remplacement de la conduite DN100 entre le chemin des Epinettes et la route du Moulin

Réf. comptable : 70.501.58

1. Introduction

La section eau et assainissement prévoit le remplacement de cette conduite DN100 d'eau potable actuellement pour partie en vieille fonte ductile et en amiante/ciment. Son remplacement doit intervenir dans les meilleurs délais pour des raisons liées à l'âge des infrastructures, aux matériaux, à la sécurité d'approvisionnement, etc. Il s'agit également de réaliser ces travaux en anticipation, d'une part, de l'assainissement du chemin des Epinettes et, d'autre part, de la qualité de l'approvisionnement du site de l'Ancienne Papeterie pour sa défense incendie.

2. Objectifs

Les travaux liés au remplacement de la conduite d'eau seront réalisés à la fin des travaux de construction du bâtiment pour seniors et avant l'assainissement du revêtement bitumineux du chemin des Epinettes. Cette planification permet de ne pas gêner la fin de la construction et de permettre une bonne mise en place des matériaux de remblai de la fouille qui sera réalisée sur la route. Ce remplacement de conduite DN100 à un DN200 est une mesure prévue dans la planification du développement du réseau d'eau potable afin de donner les conditions cadres pour assurer une qualité d'eau irréprochable et une défense incendie suffisante en prévision du développement de la zone d'activité du MIC ainsi que du PAD Ancienne Papeterie.

Ces travaux sont prévus d'être réalisés en septembre 2019 pour une durée d'environ 3 mois. Leur coût est estimé à environ Fr. 350'000.-.

3. Implications financières

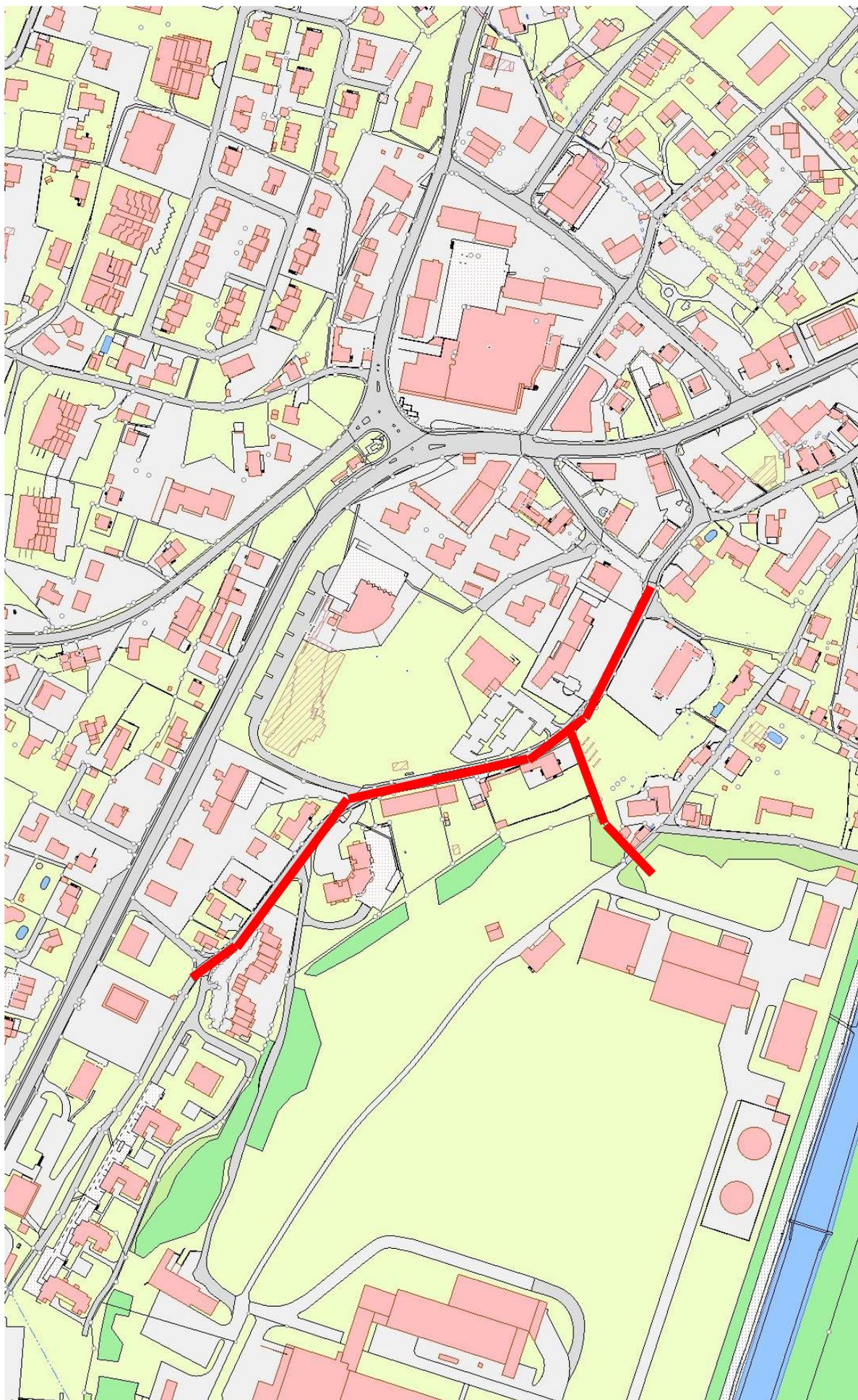
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	350'000.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	350'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	350'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	5'250.00
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	14'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	19'250.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 350'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 23 – 18

relatif à la mise en séparatif du collecteur mixte entre le carrefour du Centre et de la Grangette

Réf. comptable : 71.501.45

1. Introduction

Les travaux d'aménagement de la route de Fribourg, entre le pont de Pérolles et le carrefour de la Jonction, vont débuter en janvier 2019. Il s'agit dans ce cadre de prévoir également les travaux de remise en état des infrastructures d'évacuation des eaux de la commune conformément aux prescriptions de notre PGEE (Plan général d'évacuation des eaux). Ces travaux seront également une opportunité pour mettre en séparatif les installations existantes sur les tronçons concernés.

2. Objectifs

Puisque la route sera élargie de plusieurs mètres, l'intervention consistera à déplacer la conduite d'eau claire afin de la sortir du domaine public cantonal et de créer en parallèle une conduite d'évacuation des eaux usées. La conduite existante d'eaux mixtes devrait être maintenue pour une partie et devrait ensuite être affectée à l'évacuation des eaux claires, dans la mesure du possible. Ainsi, la mise en séparatif des immeubles ou des éventuels projets immobiliers sera possible pour une majeure partie de la route du Midi en front de la route de Fribourg.

3. Implications financières

Coûts des travaux de génie civil	Fr.	215'000.00
Honoraires d'ingénieurs	Fr.	25'000.00
Frais et divers	Fr.	10'000.00
Total TTC	Fr.	250'000.00

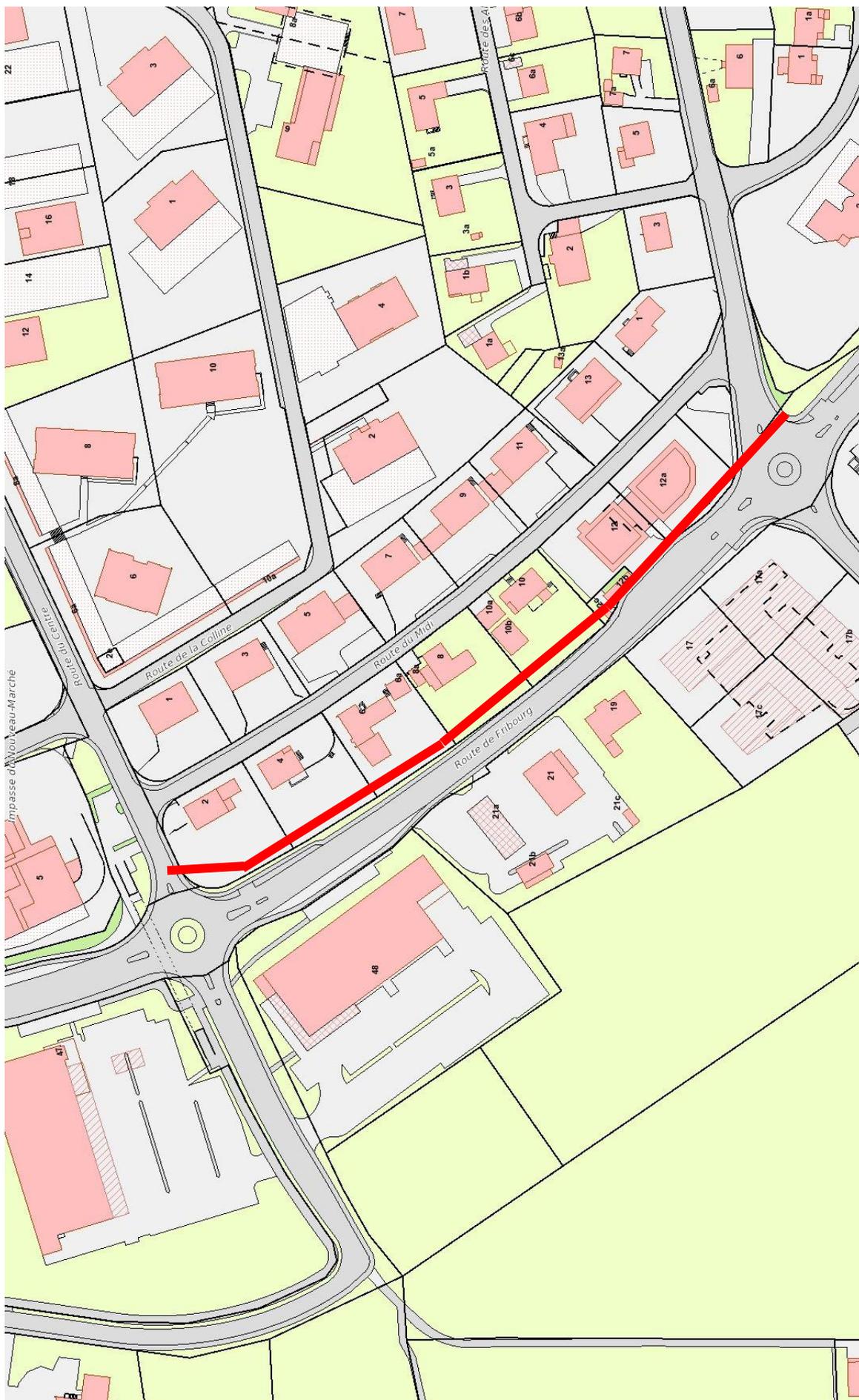
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	250'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	250'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - l'utilisation de réserves		Fr.	250'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	0%	Fr.	-
Amortissement annuel minimal :	0%	Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	-

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 250'000.-, financé par l'utilisation de réserves.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission des eaux, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 24 – 18

relatif à la réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est

Réf. comptable : 71.501.46

1. Introduction

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) réalisé ces dernières années est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à réaliser afin de garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a fait l'objet d'un rapport basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 respectivement en 2018, lors de très fortes précipitations qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes ont été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs a également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant que de nombreuses années et d'importants investissements seront nécessaires pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le secteur concerné.

2. Objectifs

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser à court terme la mise en place du concept qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales, tout en maintenant en service le collecteur unitaire existant pour les eaux usées et qui sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur eaux claires d'un diamètre de 1300mm entre la Route des Préalpes à la hauteur de la Route du Châtelet jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 4'000'000.- pour une marge d'erreur de $\pm 25\%$ à ce stade de l'étude selon la SIA 103. La précision des coûts sera affinée au fur et à mesure de l'avancement du projet (pour exemple : projet d'ouvrage $\pm 15\%$, projet d'exécution $\pm 10\%$). En cas de dépassement du montant estimé à ce stade, une demande de crédit complémentaire pourrait être sollicitée auprès du Conseil général. A l'inverse, le montant serait réajusté à la baisse.

Dans le cadre du budget 2018 (message 15-17), l'objectif du Conseil communal était d'obtenir le crédit nécessaire pour l'attribution du mandat d'ingénieurs pour l'étude du concept jusqu'à la phase d'appel d'offres, comparaison des offres et proposition d'adjudication (crédit accepté par le CG).

Il s'agit maintenant de réaliser rapidement ces travaux vu le degré d'urgence dicté par l'intensité des événements pluvieux et des inondations répétées des riverains.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond non seulement à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations, mais également à une urgence dictée par les éléments pluvieux répétés et de plus en plus intenses.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base du devis du bureau d'ingénieurs.

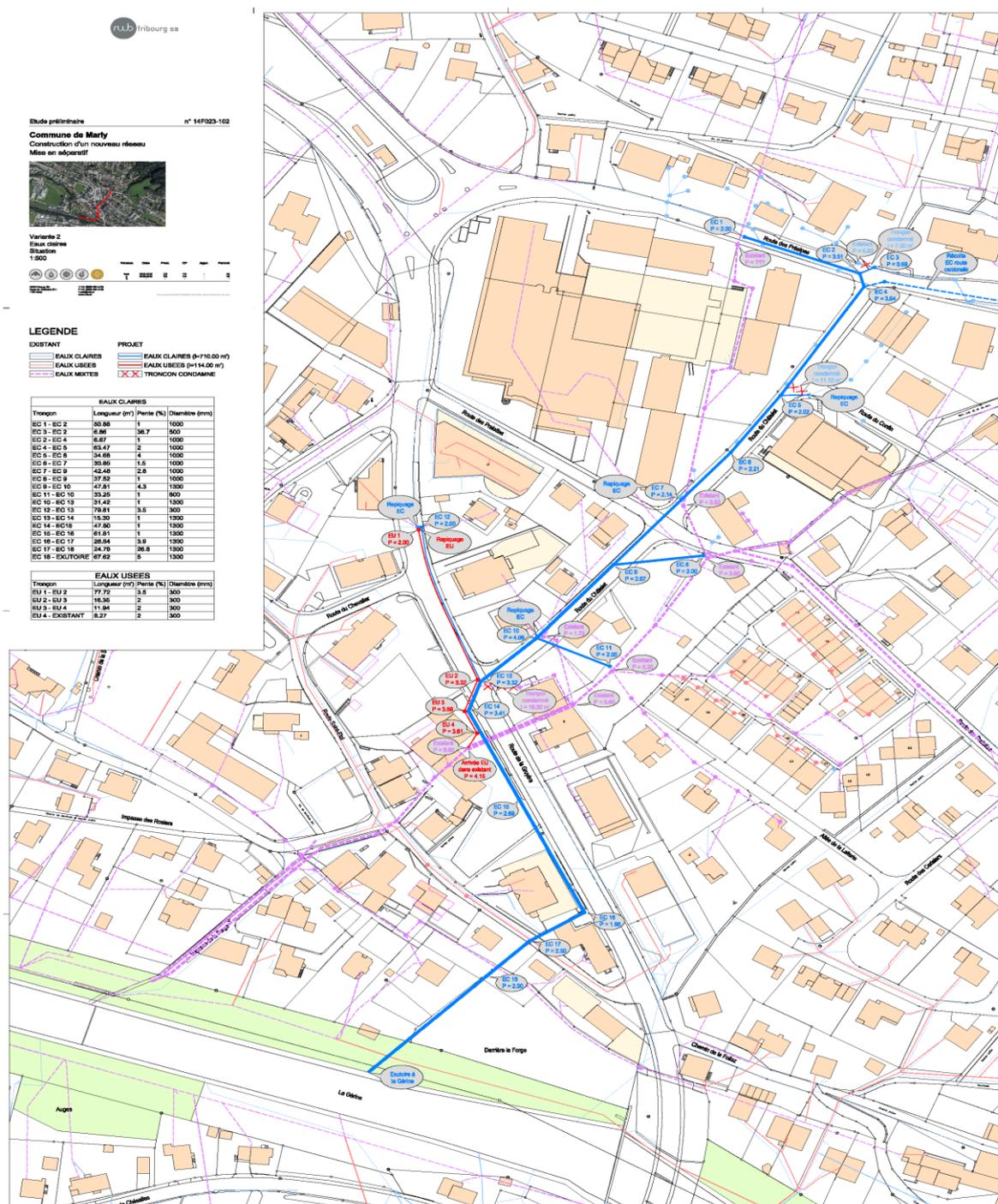
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	4'000'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	4'000'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	2'500'000.00
- l'utilisation de réserves		Fr.	1'500'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	37'500.00
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	100'000.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	137'500.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 4'000'000.-, et son financement par un emprunt pour Fr. 2'500'000.-, le solde étant prélevé sur les réserves.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 25 – 18

relatif au crédit d'étude pour la nouvelle déchetterie et locaux des sections de l'épuration et des eaux

Réf. comptable : 72.503.01

1. Introduction

La déchetterie actuelle (route de Chésalles), construite il y a plus de 20 ans, a été conçue pour une population marlinoise comprise entre 5'000 et 6'000 habitants. Aujourd'hui, cette population est d'environ 8'400 habitants et va encore évoluer durant ces 15 prochaines années (développement du MIC/Ancienne Papeterie et Parc des Falaises notamment). Le constat est fait quotidiennement que cette déchetterie est trop petite et que la situation deviendra toujours plus problématique.

Nous rappelons aussi que le Conseil d'Etat a mis en priorité n°1 le projet de liaison Marly – Matran (réalisation 2021-2025) et que le tracé passe au travers de cette parcelle communale.

2. Objectifs

L'objectif principal est de mettre sur pied un projet de nouvelle déchetterie moderne, ergonomique et dimensionnée pour faire face à l'augmentation de la population. Par la même occasion, sont prévus un dépôt pour l'épuration en complément de la halle existante (route de Corbaroche) devenue trop exiguë, un dépôt matériel ainsi qu'un atelier pour la section eaux et assainissement (actuellement dans un cabanon de chantier provisoire).

3. Implications financières

Une estimation pour un crédit d'étude nous a été proposée à hauteur de Fr. 60'000.-. Une mise en concurrence sera lancée lors de la validation du crédit.

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	60'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	60'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par - un emprunt		Fr.	60'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	900.00
Amortissement annuel minimal :	15%	Fr.	9'000.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	9'900.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 60'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission de l'épuration recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 26 – 18

relatif à l'assainissement du mur du cimetière

Réf. comptable : 741.503.11

1. Introduction

Visuellement, le mur du cimetière souligne la perspective de l'espace faisant face au centre scolaire de Marly Cité. Il délimite également le périmètre de l'église Saints-Pierre-et-Paul et de son lieu de sépulture auxquels il convient de redonner un caractère soigné. En raison de son effritement et des blocs qui s'en détachent, ce mur nécessite des travaux d'assainissement ne pouvant être reportés davantage.

2. Objectifs

L'objectif est d'assainir ce mur sur toute sa hauteur en profitant des travaux qui seront réalisés sur le Chemin des Epinettes par la section des eaux dans le cadre du remplacement des conduites.

Le mur étant protégé, sa nature et son aspect doivent être préservés. C'est pourquoi toute autre variante que les travaux proposés dans le présent message ne peut entrer en considération.

En fonction du volume de rénovation, le Service des biens culturels octroie une subvention négociable entre 5% et 10%.

Comme le stipule la Convention intercommunale du cercle d'inhumation, les frais seront répartis entre les 3 communes partenaires (Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly). La participation de la commune de Marly équivaut ainsi à 97% du montant investi.

Photos du mur actuel :



Photo d'un exemple de mur rénové

3. Implications financières

Le coût total des travaux brut comprend :

- le démontage et piquage des fissures et zones détériorées ;
- le nettoyage en profondeur ;
- la mise en place de nouvelles pierres ;
- la reconstruction des couvertines ;
- le bétonnage ;
- la pose d'un enduit étanche sur les parties souterraines pour éviter les remontées d'eaux ;
- le jointoyage ;
- le crépissage à l'ancienne sur l'ensemble du mur.



3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé Fr. 80'000.00

Montant net à charge de la commune Fr. 80'000.00

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par Fr. 80'000.00
- un emprunt

3.2 Charges de fonctionnement

	Taux	Fr.	
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'200.00
Amortissement annuel minimal :	3%	Fr.	2'400.00

Montant net des charges de fonctionnement Fr. 3'600.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 80'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission du cimetière recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 27 – 18

relatif à la réalisation de tombes pour urnes funéraires

Réf. comptable : 741.503.12

1. Introduction

En plus des tombes, du columbarium et du jardin du souvenir, le cercle d'inhumation souhaite répondre à la demande des familles en proposant un nouvel espace pour le repos des défunts. Dans ce sens, il propose de réaliser de petites tombes pour les urnes funéraires comprenant uniquement une plaque mortuaire afin de pouvoir mettre en terre des urnes qui se dissolvent naturellement dans le sol. Les communes du cercle intercommunal d'inhumation souhaitent créer un tel espace permettant aux familles de se recueillir dans une plus grande tranquillité dans un environnement arborisé.

Prévu sur le côté sud de l'église (image), cet espace se voudra très verdoyant, calme et reposant. Environ 330 tombes funéraires trouveront place à cet endroit.



2. Objectifs

Les communes du cercle d'inhumation souhaitent proposer aux familles ce nouveau type de mise en terre pour les défunts, répondant ainsi à des attentes formulées par la population. De plus, le décompte des emplacements récents ainsi que du nombre d'emplacements nécessaires par année amène à anticiper la question des places disponibles en réalisant un nouvel endroit pour les inhumations. La réalisation de ce concept permet ainsi de satisfaire aux besoins de places pour les dix prochaines années.

Comme le stipule la Convention intercommunale du cercle d'inhumation, les frais seront répartis entre les 3 communes partenaires (Marly, Pierrafortscha et Villarsel-sur-Marly). La participation de la commune de Marly équivaut ainsi à 97% du montant investi.

A titre informatif, il est facturé aux familles des défunts Fr. 1'000.- pour la creuse d'une tombe, Fr. 350.- pour une place dans le columbarium. Un montant de Fr. 680.- sera demandé pour l'aménagement des tombes pour urnes funéraires telles que présentées dans ce message.

Une fois la zone complètement occupée, c'est-à-dire 330 places à Fr. 680.-, l'investissement de Fr. 220'000.- sera totalement remboursé.



3. Implications financières

Le coût total des travaux brut comprend :

- l'étude et la réalisation des plans ;
- l'égalisation des surfaces ;
- la pose de bordures en granit ;
- la préparation des plates-bandes funéraires ;
- la plantation et l'arborisation ;
- la mise en place d'un système d'arrosage automatique.

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	220'000.00
Montant net à charge de la commune	Fr.	220'000.00

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par - un emprunt	Fr.	220'000.00
---	------------	-------------------

3.2 Charges de fonctionnement

	Taux	Fr.	
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	3'300.00
Amortissement annuel minimal :	3%	Fr.	6'600.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	9'900.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 220'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal et la Commission du cimetière recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.